OBJECTIF DE LA LIBERTE

— Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

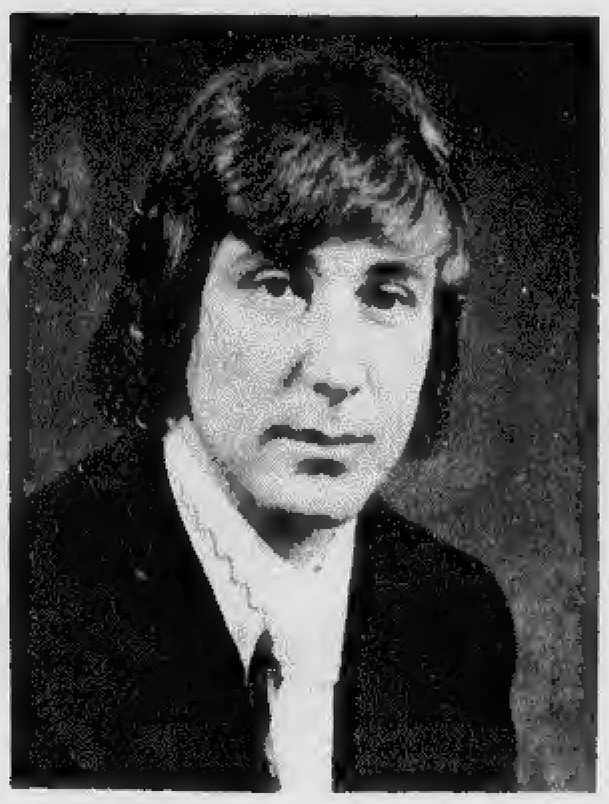
MANDAT DE LA LIBERTE

Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 43 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 31 JANVIER 1973 15¢

Nouveau directeur à "La Liberté"



Le Conseil d'Administration de Presse-Ouest Ltée est heureux d'annoncer la nomination de M. Gérard Gagnon au poste de directeur du journal "La Liberté".

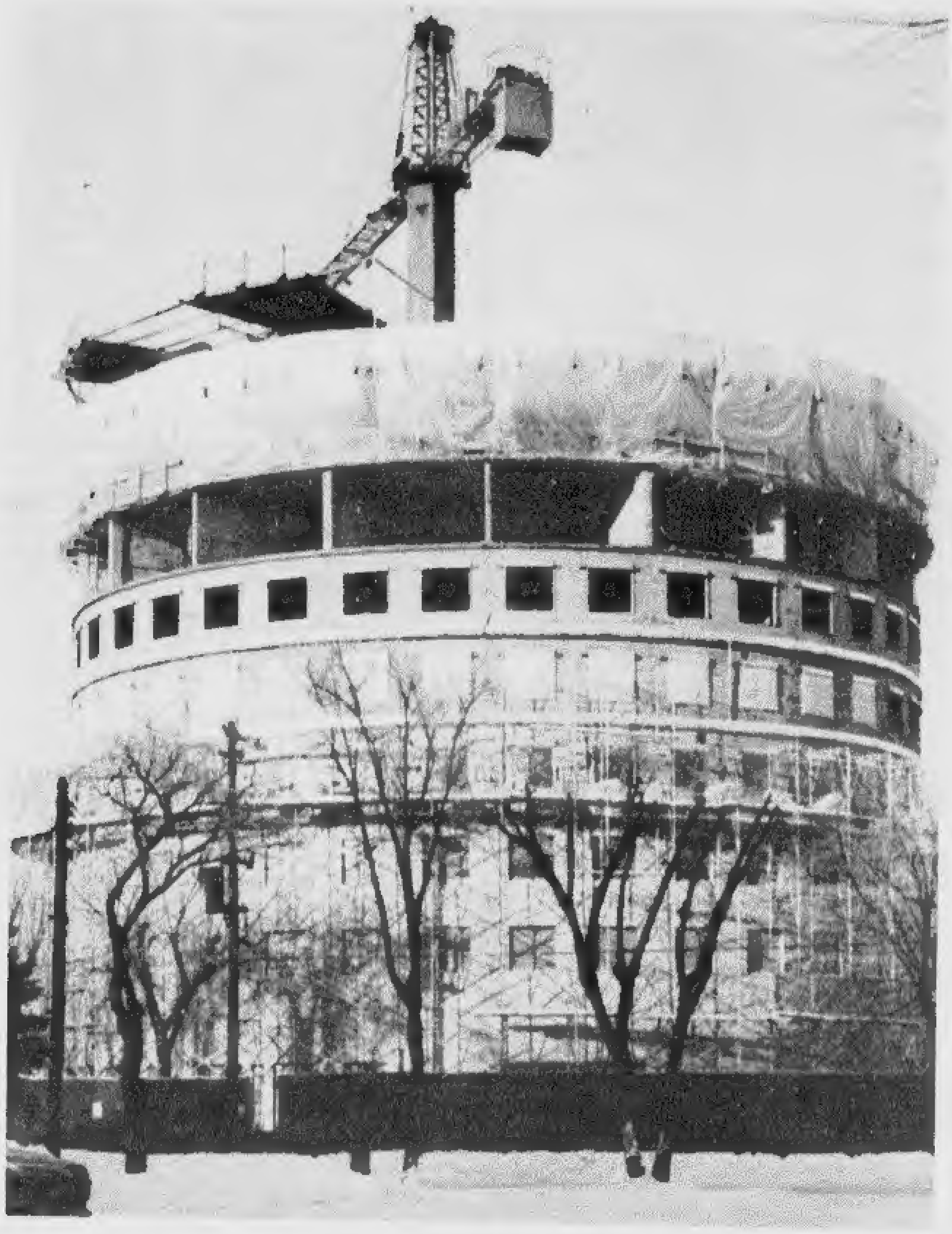
M. Gagnon, natif de Richer au Manitoba, poursuivit ses études au Collège de Saint-Boniface où il termina son B.A. en 1966. Après avoir enseigné un an, il retourna aux études où il obtint en 1969 un M.A. (littérature française) de l'université du Manitoba. Il reçut en 1970 un Certificat en éducation. L'été dernier, il se rendait en France pour suivre des cours de recyclage dans l'enseignement du français, sa langue maternelle.

Depuis quatre ans, il enseignait le français à La Broquerie. M. Gagnon a participé à un certain nombre d'activités au Manitoba français. Entre autres, il aida à organiser le concours de la reine du Manitoba Français lors de la fête franco-manitobaine à La Broquerie. Il était aussi un des organisateurs du Rallye-Seine en novembre dernier.

M. Gagnon est marié à Cécile (Sicotte) et est père d'une fille, Mireille.

Le Conseil, en présentant le nouveau directeur du journal aux franco-manitobains et plus particulièrement aux lecteurs de "La Liberté", lui souhaite la bienvenue et le succès dans ses nouvelles fonctions.

Le Conseil d'Administration tient à remercier la Division scolaire de la Rivière-Seine d'avoir libérer M. Gagnon après le 1er semestre afin de lui permettre d'assumer le poste de directeur du journal dès le 1er février 1973.



Foyer "Chez Nous"

Entre le 4 juillet 1972, date de la cérémonie du premier coup de bèche signalant le début de la construction du foyer "Chez Nous", et le 31 janvier 1973, la construction des neuf étages de cet édifice s'est accomplie, et les travaux intérieurs seront terminés d'ici six mois, pour un coût total d'environ $1,120,000.00. Le Foyer "Chez Nous" est situé tout près de la cathédrale Saint-Boniface, sur un terrain, don d'une part de la ville de Saint-Boniface, et d'autre part des Soeurs Oblates.

Le nom "Chez Nous" fut choisi pour refléter la chaleur accueillante et familière d'un foyer canadien fançais.

Le seul édifice à appartements à être de forme circulaire à Winnipeg, cette construction de Gaboury, Lussier et Sigurdson (architectes), offre bien des avantages de circulation, du fait que les 101 appartements sont de forme plutôt triangulaire; la pointe de tous ces appartements donne sur un couloir au centre de l'édifice et où se trouve un ascenseur.



brasse et cuit...

CE N'EST PAS QUE JE SOIS AMATEUR DE BOXE, bien au contraire, j'éprouve même de la difficulté à qualifier de "sport" ces rencontres où l'on cherche constamment à faire mal à son adversaire ("frappe ton prochain" serait une bonne devise). Cependant, je ne peux m'empêcher de sourire en pensant au match pour le championnat du monde qui a eu lieu la semaine dernière. Georges Foreman a battu le champion Joe Frazier (à sa première défaite) à 1 minute 35 secondes du deuxième engagement. Pensez un instant aux 30,000 spectateurs qui ont sans doute versé de "la bel argent" pour un plaisir oculaire d'une durée totale de 4 minutes et 35 secondes, sans oublier les milliers d'autres spectateurs qui regardaient ce match sur écrans (circuit fermé) à travers les Etats-Unis et le Canada. A Winnipeg par exemple, les billets pour voir ce spectacle de boxe en direct sur l'écran du théâtre Capitol se vendaient à $5.50. Vraiment il faut être fanatique (pour ne pas dire bête) pour payer une telle somme d'argent pour un divertissement de cinq minutes. Certes, on ne savait pas d'avance que le match serait d'une si courte durée. De toute façon, c'est autant bête (et cette fois-ci, pour ne pas dire sadique) de se réjouir pendant plus d'une heure de temps aux blessures que deux hommes peuvent s'infliger.

LA FIN DE LA GUERRE AU VIETNAM, traité de paix signé samedi, marquait la fin d'une guerre atroce et qui depuis longtemps déjà aurait dû être terminée. Ce fut une guerre qui a fait près de deux millions de morts; une guerre qui a coûté aux Etats-Unis (en argent) 135 billions de dollars; une guerre au courant de laquelle les américains ont laissé tomber 7.1 millions de tonnes de bombes. Nixon se gave du crédit et de compliments à l'occasion de cette étape certes des plus importantes dans l'histoire du Vietnam, des Etats-Unis et du monde en général. Mais Nixon ne sera pas qualifié de hâbleur en ce qui a trait à une autre étape importante dans l'histoire américaine, sur la question de l'avortement.

SI VOTRE FOI DANS L'HUMANITE fut fortifiée par la proclamation de la paix au Vietnam, elle fut certainement fortement ébranlée par une décision prise la semaine dernière au sujet de l'avortement par la Cour Suprême des Etats-Unis. En essence, la décision de la Cour Suprême est de donner toute autorité à la femme enceinte de décider de la vie du foetus jusqu'à l'âge de trois mois. C'est vraiment incompréhensible et ridicule, c'est une outrance, ce sont des meurtres clairs et évidents qui seront commis, la preuve en est scientifique, sans même un biais scientifique ou humanitaire: le foetus est un enfant bien vivant. Plus de 40 états en Amérique avaient des lois plus strictes sur l'avortement, et voici que la Cour Suprême (on se prend pour des dieux) se laisse aller au dénigrement de toutes valeurs humaines. Pour montrer jusqu'où on peut raisonner bêtement, un dénommé Blackmun, de la Cour Suprême, ne va-t-il pas jusqu'à maintenir que le "droit à la vie" ne s'applique pas à un enfant qui n'est pas encore né. Selon son raisonnement, le mot "personne humaine" est très défini dans la Constitution américaine, où l'on dit qu'une personne ne peut pas être privée injustement de son droit à la vie ou à la liberté. Cependant, Blackmun juge que le terme "personne humaine" s'applique aux personnes nées et vivantes, et que "nulle part dans la constitution on dit qu'un être pas encore né est reconnu comme une personne complète". Est-ce assez dégoûtant pour vous? Et puis, que disent les soi-disant 60 pour cent des canadiens qui favorisent la peine de mort pour tous ceux qui ont commis un meurtre prémédité: que feriez-vous de (ou à) la Cour Suprême qui autorise un nombre infini de meurtres? ? ?

L'EXPRESSION ARTISTIQUE CHEZ LES ENFANTS se manifeste de plusieurs façons, surprenantes bien souvent. Enfin, un projet qui se déroule présentement ("ALL ABOUT US MANITOBA") vise à recueillir et cataloguer les oeuvres artistiques de toutes sortes, d'enfants de tout âge. Le but ultime est de préparer des expositions et une tournée dans les diverses régions de la province. Ce projet manitobain contribuerait au projet national ("ALL ABOUT US") d'une collection d'oeuvres artistiques d'enfants à travers le Canada, en vue de la préparation de livres et documents sur le sujet d'oeuvres artistiques d'enfants canadiens. Les enfants au Manitoba sont invités à contribuer de leurs créations (C.P. 7050, Winnipeg). Pour plus d'informations, signalez 942-4089.

POUR OU CONTRE L'AVORTEMENT? est le sujet de la prochaine conférence au Collège de Saint-Boniface, qui aura lieu le jeudi premier février à 20h00, dans la salle académique. "La ligue pour la vie" sera représentée dans la personne de Mme Christiane Labossière. Vous êtes tous invités à participer à la discussion.

La construction de l'Institut Pédagogique sera terminée en mars 1974



Vue du site où doit être construit le nouvel Institut Pédagogique à l'angle des rues Aulneau et Cathédrale à Saint-Boniface.

Le Collège de Saint-Boniface annonçait la semaine dernière que la construction de l'Institut Pédagogique (phase 1 du programme de construction et de rénovation) était décidée; la construction d'une nouvelle aile, de même que la rénovation de certaines parties des édifices actuels, doivent être terminées avant la fin de mars 1974.

L'Institut Pédagogique, qui a ouvert ses portes au mois de septembre 1972, compte environ 60 étudiants dans sa première année d'existence. Aucun édifice n'ayant été construit à l'ouverture, étudiants et professeurs de l'Institut Pédagogique doivent partager les locaux avec les étudiants universitaires du Collège de Saint-Boniface.

Pressés par le temps, les architectes, avec le directeur du projet, travaillent frénétiquement à établir les plans définitifs et le programme des travaux de construction.

La décision de construire a entraîné plusieurs autres décisions. Ainsi, pour faire place au nouvel édifice, l'ancienne "Résidence des Pères" devra être démolie d'ici quelques semaines. L'ancienne "Résidence des Soeurs" devra très probablement être démolie en même temps et tous les prêtres et religieux qui occupaient ces locaux sont maintenant logés ailleurs.

Le journal "Populo", dont les bureaux se trouvaient dans la section dite "Résidence des Pères", occupera temporairement une partie du salon des étudiants (Béréfi) qui se trouve dans l'aile ouest du Collège. Cette entente fut conclue entre la Direction du Collège, le journal "Populo" et l'Association des universitaires du Collège.

La "Chapelle des Pères" devient aussi victime de la démolition et une chapelle temporaire se trouvera dans la salle 141 au Collège.

Les professeurs qui ont leurs bureaux dans la partie à être démolie et certains autres professeurs devront occuper temporairement d'autres locaux. Bien que la construction du nouvel Institut Pédagogique ne doive être terminée qu'en mars 1974, on espère que les travaux de rénovation et de construction qui se feront cet été permettront de disposer d'un bon nombre de nouveaux bureaux dès septembre 1973.

La cuisine de la cafétéria devra également être réaménagée de façon temporaire, mais les heures d'ouverture de la cafétéria n'en seront pas affectées.

Le terrain de stationnement devra être déplacé et un parc de stationnement temporaire sera aménagé, doté des mêmes services que ceux qui sont actuellement offerts.

1,272,000 éleves en quête d'emplois cet été

Au mois d'avril, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration établira à travers le pays 196 Centres spéciaux de Main-d'oeuvre du Canada pour étudiants en vue d'aider les quelque 1,272,000 élèves du secondaire et du post-secondaire qui chercheront un emploi au cours de l'été de 1973.

C'est ce qu'a annonce M. Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, qui a précisé : "Vu le flot soutenu d'étudiants qui entrent dans la population active chaque été, nous devons augmenter nos efforts en vue d'assurer que chaque étudiant ait accès à un emploi d'été.

"Le succès qu'ont connu l'été dernier les 137 CMC spéciaux pour étudiants indique que nous devons concentrer nos efforts dans cette voie. En 1972 ces Centres spéciaux pour étudiants de 1972 ont réussi à trouver des emplois d'été à 130,000 étudiants, chiffre qui représente 75% de ceux que les Centres de Main-d'oeuvre du Canada ont placés.

"Nous travaillerons cette année étroitement avec les provinces en vue d'assurer que nos programmes soient mieux intégrés aux programmes provinciaux.

"Le ministère collaborera encore cette année avec la Chambre de Commerce du Canada dans ce qu'il est convenu d'appeler L'OPERATION PLACEMENT.

"Nous voulons aussi nous assurer la collaboration des associations commerciales et professionnelles, de même que celle des industriels en vue d'obtenir leur participation aux efforts que nous déployons pour trouver des emplois d'été aux étudiants".

On note à cet égard que les CMC pour étudiants sont le point de rencontre dans plusieurs collectivités qui cherchent à créer des occasions d'emplois pour étudiants. Ces Centres servent également à la diffusion d'informations touchant tous les aspects du Programme d'été de 1973. Cette information sera disponible aux Centres de Main-d'oeuvre réguliers du Canada.

Dès le mois de janvier, des étudiants seront embauchés pour seconder le personnel régulier des CMC dans la préparation du travail des CMC pour étudiants. Ils agiront alors comme conseillers auprès des étudiants qui se renseigneront d'avance sur les emplois d'été, cependant qu'au cours de l'été ils seront affectés aux CMC étudiants.

Près de 900 étudiants du postsecondaire et de récents diplômés seront affectés aux CMC étudiants pour aider leur confrère à trouver du travail l'été prochain.

Une campagne de publicité lancée au mois de mars invitera les employeurs à accorder toute l'aide possible à l'emploi étudiant au cours de l'été.

Toutes les demandes d'emploi ou de renseignements doivent être adressées aux Centres de Main-d'oeuvre du Canada qui disposeront bientôt de tous les renseignements au sujet des programmes d'emplois d'été pour étudiants.

AUBERGES DE JEUNESSE

OTTAWA - L'été prochain le Secrétariat d'Etat consacrera $1.5 million à son programme d'auberges de jeunesse, en vue de permettre à des groupes de citoyens d'aménager des centres d'hébergement et d'information dans toutes les régions du Canada. Environ 125 auberges ouvriront ainsi leurs portes.

L'été dernier, ce programme a permis à 121 auberges situées un peu partout dans le pays de loger à prix modique environ 100,000 clients, tous des jeunes. Des services d'information ont également été mis à leur disposition dans 41 centres urbains.

Le programme dont le budget a été haussé de $300,000, devrait avoir à peu près la même ampleur l'été prochain, et fournir environ 1,000 emplois aux jeunes dans les auberges, soit environ 100 de plus que l'an passé. Ce budget accru permettra de verser des salaires identiques à ceux des autres programmes d'été; environ $90 par semaine au lieu d'une moyenne de $70 en 1972.

Les associations locales pourront se voir accorder des subventions si elles peuvent démontrer qu'elles jouissent de l'appui de leur collectivité.

Les jeunes désireux de travailler dans les auberges devront présenter leur demande aux bureaux locaux ou de placement des étudiants du Centre de main-d'oeuvre du Canada, ou s'adresser directement aux associations locales qui reçoivent des subventions dans le cadre du programme. Les demandes doivent être présentées aux coordonnateurs régionaux avant le 15 mars.

vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

FORMES FAUTIVES	FORMES CORRECTES
Demander une question	Poser une question
Acter	Jouer
C'est trop de trouble	C'est trop de travail, c'est trop d'ennui
En autant que	Pour autant que, à condition que
Patroler	Patrouiller
Patroniser	Patronner (une candidature)

DEUX PRÉFIXES À LA MODE : TÉLÉ ET AUTO

Il est bon que le français puisse s'adapter au rythme accéléré de la vie moderne. Il a en lui toutes les possibilités de ce faire. Les mots nouveaux qui sont créés continuellement en ce moment en sont la preuve.

Prenez les néologismes commençant par le préfixe télé. Nous n'avions hier encore que le téléphone, télescope, téléphérique puis ce fut télévision. Ce dernier mot nous a donné téléviseur et téléspectateur. Télé signifie loin en grec. Et il a permis la création de toute une famille de mots dérivés de télé: télédistribution, c'est-à-dire la radiodiffusion et la télévision par câble. On voit que dans télédistribution le préfixe garde son sens de: "au loin" et ne s'applique pas uniquement à la télévision. De même: téléphérique et téléphone. Quant à la télévision il a tout de même fourni d'autres dérivés: télécran, télécouleur.

Un autre préfixe qui court les rues si l'on peut dire, c'est "auto". Il signifie "de soi-même". Le véhicule motorisé qui se déplace par ses propres moyens fut baptisé automobile. Longtemps masculin il est maintenant du genre féminin. Puis l'automobile est devenue l'auto tout court. C'est ce qu'on appelle une apocope ou suppression de la fin d'un mot. Ce véhicule a donné de nombreux dérivés: autorail, autoroute, autoécole, autoradio. Dans ces noms, auto désigne l'automobile. Mais le préfixe "auto" a lui-même dans son sens premier donné des dérivés: autocritique, autographe, autosuggestion, autoportrait, autodétermination et automatisation (Emploi généralisé de machines automatiques: ordinateurs, etc.). Il ne faut pas confondre le dérivé d'automobile et celui d'auto, préfixe que signifie "qu'on fait soi-même". A la porte d'un garage je lis : Auto-lave. Serait-ce qu'on peut s'y laver soi-même : s'auto-laver? Je plaisante. On a mal construit ce terme. Il s'agit d'un lave-auto, comme on dit lave-vaisselle. L'auto signifie le véhicule automobile et n'a plus la signification du préfixe grec "autos".

Contre le feu de paille: la continuité



M. Jean-Louis Hébert, directeur du Centre Culturel Saint-Boniface, discute de la création d'un "journal culturel" avec M. Maurice Auger, une des 14 personnes embauchées par le Centre, grâce au programme des initiatives locales.

Le Centre culturel Saint-Boniface voit son importance s'accroître de jour en jour, et son directeur – M. Jean-Louis Hébert – se voit de plus en plus comme un négociateur entre les divers organismes que le Centre représente ou cherche à desservir.

Lors d'une entrevue la semaine dernière, M. Hébert, directeur depuis le mois d'août 1972, nous révélait qu'une des activités prochaines que le Centre se propose est la mise sur pied d'un journal culturel mensuel. – "Il s'agirait non seulement de présenter des informations culturelles du Centre, mais aussi de toutes les associations culturelles du Manitoba", nous explique M. Hébert.

"Comme projet pilote, on créera au moins un journal en vue de démontrer les diverses possibilités à la population; on décidera ensuite de la continuité du journal d'après les diverses réactions que l'on recueillera."

L'idée de l'importance de la continuité dans tout travail entrepris, M. Hébert nous l'avait déjà signalé lors d'une entrevue pour La Liberté au mois de septembre dernier. La continuité devient de plus en plus importante vu l'immensité du mandat culturel du Centre. Ainsi, de nous expliquer son directeur, le Centre Culturel ne saurait pas répondre aux exigences des franco-manitobains sans l'aide des autres organismes (culturels, et même des Divisions scolaires). Le Centre doit entreprendre une co-ordination en vue, tout en décentralisant ses activités, d'assurer que tous les groupes s'orientent dans la même direction.

Ainsi, le Centre Culturel faisait une demande de $48,-000 au gouvernement (programme des initiatives locales). $36,000 lui furent accordés, qui ont permis à la direction du Centre Culturel d'embaucher 14 personnes, non pour être uniquement au service du Centre, mais aussi des Gais Manitobains, du 100 Nons, du Cercle Molière et de Mélo-Mani.

"Je prévois que l'année prochaine, on aura besoin de douze animateurs pour répondre aux besoins de la population franco-manitobaine", affirme M. Hébert.

Mais n'existe-t-il pas le danger que le Centre Culturel Saint-Boniface, dans son effort de co-ordination, devienne en effet le point focal des activités culturelles, au point de priver les divers organismes et comités culturels de leur autonomie? A cette question, M. Hébert répond que la décentralisation vise vraiment une vie culturelle autonome : "je prévois que d'ici cinq ans, on n'aura besoin de peut-être seulement un directeur et de quelques autres personnes au Centre Culturel; les gens des diverses régions pourront se suffire, jouir d'une vie culturelle autonome."

M. Hébert souligne alors, à titre d'exemple, le Centre Culturel de Ste-Anne, et le tout récent Comité culturel de St-Pierre, que le Centre Culturel de Saint-Boniface a aidé à mettre sur pied.

Quant aux activités propres du Centre, elles sont nombreuses et un nombre croissant de gens profite des services du Secrétariat d'Informations culturelles. – "Nous avons reçu 800 appels téléphoniques la semaine dernière", affirme encore M. Hébert.

Les inscriptions aux différents cours qu'offre le Centre sont d'une part très bonnes (35 inscriptions au cours de Yoga), et d'autre part inquiétantes (5 inscriptions au cours de théâtre).

Dans quelques semaines, ce sera le début de la projection de films au Centre Culturel, qui s'est muni d'un nouveau projecteur (on note surtout la qualité du son). Ainsi le 12 janvier, on présentera le film "Québec, Duplessis, et après...".

Et qu'en est-il de la participation du Centre culturel à d'autres activités, tels le Festival du Voyageur et Folklorama? M. Jean-Louis Hébert affirme que le Festival du Voyageur n'est pas à vrai dire une activité culturelle, et d'ailleurs beaucoup trop commercialisée: "Si on y participe, c'est plutôt par accident", nous affirme le directeur du Centre. Quant à Folklorama, M. Hébert se dit "révolté" d'être vu dans un contexte "groupe ethnique" (i.e. un pavillon canadien-français); "ou bien il faudrait avoir un pavillon typiquement canadien-français, avec des choses simples et honnêtes, reflétant véritablement notre culture, ou bien avoir un pavillon français qui n'aurait absolument rien à voir avec le Centre Culturel."

"Enfin, conclut M. Hébert, ces choses-là ne sont que des feux de paille (de courte durée), et ce qui importe, c'est la continuité dans le travail déjà entrepris."

(H.P.)

EDITORIAL

SE GAVER DU SPECTACLE DE LA MORT

La Radio-d'Etat présente pour un compte-rendu détaillé; huit mille spectateurs; un peloton de huit soldats; un homme – âgé de 53 ans et père de cinq enfants – y trouvera la mort. Une belle exécution sur la place publique où l'on se gave du spectacle de la mort.

Cet homme avait tué un policier? – Non! Avait-il tué "un officier de prison dans l'exercice de ses fonctions? – Non! Avait-il tout simplement tué quelqu'un? – Non! Lim Seng, chinois, était fusillé par un peloton de militaires le 14 janvier 1973 parce qu'il était trafiquant d'héroïne.

"Sévère punition", vous vous dites en cet instant. Ah! On joue sur les mots, cette exécution n'était pas une "punition", c'était un "exemple", et personne ne se cache pour le dire. Car la punition pour le trafiquant d'héroïne avait déjà été décidée: Lim Seng, ainsi que deux de ses complices, avait été condamnés à la prison à vie par un tribunal militaire au mois d'octobre, à Manille. Cependant le président Marcos a transformé la sentence en peine de mort "pour servir d'exemple à tous". Encore une fois, je pose la question: qui peut se permettre de décider qu'un homme sur trois coupables doive mourir? Qui peut se permettre de faire de la vie humaine un jeu ou le facteur dominant n'est plus "punition", mais "exemple inhibitoire", au point ou il est à se demander si l'on n'effectue pas un recul dans l'histoire, aux jeux du cirque dans l'arène.

"Exagère donc! " – je les entends crier ceux qui ne partagent pas mon opinion sur la question de la peine de mort. Une outrance? Pourtant ce sont les chefs de sociétés, les fabriquants de l'opinion publique, qui s'amusent de notre émotivité, qui nous préparent des jeux abominables pour chercher à faire impact sur nos pauvres cerveaux déjà trop assénés de problèmes, sociaux et autres. Ce n'est plus de la sincérité, c'est de la foutaise, et cette idée de "l'exemple inhibitoire" est d'autant plus révoltante quand on considère que l'on ne sait même pas se mettre d'accord sur le nombre de "spectateurs" à l'exécution. Ainsi, le 15 janvier, le Free Press de Winnipeg rapportait que 8,000 personnes étaient présentes pour observer l'exécution de Lim Seng; le même jour, dans LA PRESSE de Montréal, on pouvait lire que 15,000 personnes assistaient à l'exécution de Seng! Ce n'est pas la Radio-d'Etat qui va démentir ces chiffres, la Radio est là aussi pour "effrayer" ses auditeurs, tentative de les mouler malgré eux dans leur façon de penser. On pourrait très vite établir une correspondance aux tactiques utilisées par les "fabricateurs d'opinion publique" au Canada, à savoir ceux qui s'amusent à leur guise avec chiffres et statistiques pour présenter au public "preuves scientifiques et irréfutables" que l'abolition de la peine capitale contribue au haussement du nombre de meurtres. Par contre, ceux qui favorisent l'abolition de la peine capitale peuvent également utiliser chiffres et statistiques pour démontrer que la mise en chômage du bourreau n'a rien à voir avec une augmentation de meurtres (conclusion d'une étude faite par un professeur de criminologie à l'Université de Montréal, le Professeur E. Fattah, à la demande du ministère du Solliciteur général).

Que les chefs d'états, ces dieux dirigeant nos destins, se prêtent à trouver de véritables solutions honnêtes, au lieu de multiplier les "exemples", au lieu de mouler des vies humaines dans des jeux politiques où l'on cherche à faire impact sur l'impressionnabilité des citoyens, où l'on compte sur le phénomène de la contagion pour répandre cette idée que "la mise à mort d'un meurtrier est l'unique moyen de protéger la société".

"Ah, me diriez-vous encore, les condamnés à vie ne le sont pas véritablement, ils reviennent toujours dans la société, libérés par la grâce d'un fonctionnaire sot ou complaisant! "

Et bien, puisqu'on est à légiférer, aussi bien régler cette question de condamnation à vie: qu'un meurtrier soit condamné à perpétuité en prison: absolument aucune libération.

S'il est permis de tuer en guerre pour "défendre son pays", cette justification ne veut aucunement dire que la guerre ou l'acte de tuer est l'unique ou le meilleur moyen de résoudre les conflits inter-nations. Justifier la peine de mort par le raisonnement que c'est "l'unique moyen de protéger la société" est inacceptable. Je n'ai pas perdu confiance en la société (quand même responsable, et parlons-en alors de la morale de la responsabilité partagée...) au point où je dirai qu'il est impossible de trouver une solution autre que la mise à mort. Avec leurs énergies canalisées, nos chefs, quand même doués d'une intelligence, sauraient trouver des solutions honnêtes qui permettraient de congédier définitivement le bourreau au Canada.

Hubert Pantel

LE RESPECT DE LA VIE HUMAINE

Dans un premier article sur le sujet, nous avons mentionné cette vigoureuse mise en garde lancée par le R.P. Robert Gannon lors de l'assemblée annuelle du Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb à Toronto en août 1972.

Voici aujourd'hui, l'essentiel d'un communiqué émanant du CENTRE INTERNATIONAL HUMANAE VITAE, fondé à Paris par monsieur le Docteur Ernest HUANT, organisme qu'il préside depuis lors.

Le Centre International HUMANAE VITAE a été fondé à l'occasion de la publication de l'Encyclique de S.S. Paul VI et plus précisément en réaction des remous et des contestations inqualifiables qu'Elle a provoqué dans certains milieux catholiques et médicaux et surtout médico-catholiques ou se prétendant tels.

Face aux propagandes abusives et intéressées, il importait alors et avant tout de montrer que bon nombre de médecins et biologistes n'avaient absolument pas la même opinion que Madame Weill-Hallée et ses prosélytes (en France) sur le problème de la régulation des naissances.

Ainsi, le Centre HUMANAE VITAE s'est engagé résolument, dès sa fondation, dans une lutte vigoureuse contre la contraception, qui a déjà donné de très heureux résultats aussi bien en France qu'à l'Etranger et plus particulièrement en Amérique Latine... Dans ce domaine et en plus de la démystification des propagandes de combat... ou d'intérêts, le Centre – pour répondre en cela à un voeu précis de S.S. Paul VI – a entrepris ou suscité une série de recherches biologiques pour une meilleure connaissance des lois de la régulation naturelle.

Mais, par delà ces problèmes et les dépassant, le but essentiel et permanent du Centre HUMANAE VITAE est l'étude et l'action – à son propos – de tous les problèmes scientifiques, philosophiques et moraux qui résultent ou peuvent résulter de l'action de l'HOMME sur L'HOMME.

On sait qu'actuellement, ces problèmes sont trop souvent ou deviennent très vite d'abord des problèmes d'ordre biologique et psycho-biologique. A côté de ces éléments dont il proclame et étudie l'irréductible importance, le Centre entend rappeler et susciter aussi les possibilités de l'action morale, et les nécessités de toujours tenir compte, même et surtout dans le domaine bio-scientifique de ce point de vue essentiel.

Aussi le problème de l'avortement était-il bien destiné aux prises de position et au programme d'action du Centre HUMANAE VITAE.

Le Centre s'honore d'avoir été le premier à mener ce combat et d'y être toujours actuellement en position de flèche. Le Centre est, depuis ce début, structuré sur le plan International. Il a des représentants et des adhérents dans presque tous les pays du monde libre. Il comprend six délégations nationales bien constituées, les plus actives étant celles d'Allemagne Fédérale et de Hollande. Toute la grande presse fait maintenant écho aux interventions et initiatives du Centre HUMANAE VITAE. Il s'honore en particulier des beaux articles que lui a consacré, à trois reprises, l'OSSERVATORE ROMANO. Tous les travaux et activités du Centre sont rassemblés et résumés dans un bulletin annuel de synthèse qui est adressé aux adhérents, au Pouvoir Public et au Vatican.

Ajoutons que bien que composé en très grande majorité de catholiques, le Centre HUMANAE VITAE ne formule pas pour ses adhérents d'obligations confessionnelles. Des protestants, des anglicans, des agnostiques humanistes en font partie. Bien entendu, également, il n'est pas nécessaire d'être médecin, biologiste, homme de sciences ou enseignant pour faire partie du Centre. Il est ouvert à tous. Il exige simplement une loyale adhésion d'esprit aux principes de philosophie spirituelle et de morale naturelle humaine qui se dégage de l'Encyclique de S.S. Paul VI. Il combat ainsi – comme l'indiquent ses cartes et ses documents officiels – "... pour la défense et l'amélioration de la Vie Humaine" et ce faisant en même temps, pour celles inséparables de la Personne... et il combat de tous ses moyens tout ce qui peut menacer cette Vie et cette Personne.

En France seulement, le Centre HUMANAE VITAE comprend maintenant parmi ses membres, plus de SIX CENTS médecins, biologistes et éducateurs sociaux. Six associations: une familiale Chrétienne – une de Juristes et Magistrats – une de Mouvement Rural Jeune Paysan – une d'Etudiants (Assas – Droit) – une de Mouvement de Jeunes "Savoir et Servir" – une de Recherche Médicale – ont adhérées – en dehors même du problème de l'avortement – dans leur ensemble et pour tous leurs membres, au Centre HUMANAE VITAE.

Tout ceci, ainsi que la remarquable et si efficace implantation internationale déjà réalisée seulement en trois années (1968-1971), peuvent certainement constituer pour le Centre et ses Amis, un légitime et intense motif de satisfaction, prélude certainement à de nouvelles actions et de nouveaux succès.

(...)

C'est avec plaisir que nous transmettrons au Centre International HUMANAE VITAE, 9, avenue Niel, Paris XVII, France, toute lettre, qu'elle contienne une demande de renseignement ou un désir d'affiliation.

Votre bien dévoué,

Claude MORIN
délégué officiel au Canada
Centre International HUMANAE VITAE

case postale 868
Gagnonville, P. Q.

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest Limitée.

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface (tél. 247-4823)

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba (tél. 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba, (tél. 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 0477

Emplois d'été pour étudiants au ministère de la santé nationale

OTTAWA — Environ 1,000 étudiants participeront à la réalisation de trois programmes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, l'été prochain. Le plan d'emplois d'été 1973 leur procurera du travail au sein d'instituts de recherche gouvernementaux et autres. Cette déclaration a été faite aujourd'hui par M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

La Direction de l'usage non médical des drogues projette de mettre sur pied un programme de recherche sur l'abus des drogues. Les études, qui embrasseront maints sujets, se feront sous la surveillance de scientifiques, dans des universités et différents établissements de recherche canadiens. Elles auront pour but d'augmenter les connaissances du Ministère relativement aux substances psychotropes, aux causes et aux conséquences du mauvais emploi de ces substances, en même temps qu'aux facteurs biomédicaux, psychologiques et sociologiques associés à l'usage non médical de telles drogues. Cent soixante-quinze étudiants environ participeront à ce programme.

La même Direction prépare également un projet d'aide aux cliniques de quartier qui se consacrent, directement ou indirectement, aux problèmes rattachés à l'usage de la drogue. Ce projet a pour but de s'assurer que les collectivités fournissent l'assistance nécessaire aux jeunes de l'endroit et aux jeunes nomades. Le personnel régional de la Direction participera à la création et la planification de services. Le Ministère bénéficiera ainsi d'une nouvelle source de renseignements sur les questions de drogue. Trois cents étudiants environ travailleront à ce projet; 60 dans cinq régions du Canada. La majorité des étudiants affectés à ce programme seront des universitaires; d'autres seront choisis parmi les classes supérieures du niveau secondaire; tous auront déjà travaillé, à titre de bénévoles, au sein d'organismes de ce genre et seront donc familiarisés avec les problèmes inhérents à l'usage de la drogue.

Le Ministère offrira aussi, comme par le passé, des subventions sportives dans le cadre de la Direction de Sport Canada. Ce projet permettra aux sportifs d'élite du pays de poursuivre leurs études en même temps que leur entraînement. Quelque 680 étudiants, en provenance d'écoles secondaires, de collèges, d'instituts techniques et d'universités, participeront à ce projet.



Le camp d'hiver des scouts

Les Scouts du Canada de la région de Saint-Boniface organisent leur camp pour le village des Scouts au parc Happyland., Les Scouts, en collaboration avec le Festival du Voyageur, préparent un programme d'une durée de deux jours et qui sera ouvert au public le samedi 24 février à 14h00, ainsi que toute la journée du dimanche le 25. Un feu de camp avec une série de chansons à répondre aura lieu le samedi 24 février à 19h00.

Parmi les activités prévues, il y aura des concours tels que faire bouillir de l'eau, allumer un feu, grimper des arbres et des courses en raquettes. Un derby à la Klondike, une exposition de corderie et une présentation sur scène clôtureront les activités du camp d'hiver.

Sur la photo, M. Ron Tagg, commissaire de la région, assiste des jeunes à la préparation de l'événement : Briant Fransoo retouche la bannière du village, Wendell Harder polit les patins du traîneau et Kevin Carrol lasse ses raquettes.

LA SFM VOUS INFORME 2334915

ENTRAÎNEMENT AU LEADERSHIP

La première rencontre des dames intéressées à prendre un cours "d'entraînement au leadership" a eu lieu le 22 janvier dernier. Toutes se sentaient bien à l'aise, même si elles ne se connaissaient pas à l'avance. Une ambiance de confiance s'est tout de suite installée et l'on sent que la collaboration du groupe n'est pas près de s'éteindre.

Mme Rita Lécuyer, animatrice du groupe, fut résumée tout entière dans cette exclamation d'une des participantes, Mme Georgette Vrignon : "Rita, elle est formidable! "

MINI FRANCO FUN

Les dames à l'oeuvre! C'était bien le cas à St-Claude mardi matin, le 23 janvier, où une vingtaine de mères préparaient l'équipement pour leurs petits. C'était la dernière rencontre d'organisation. Tout est prêt maintenant; il ne reste qu'une chose pour le début officiel: les enfants! Ils viendront avec leur mère tous les mardis et mercredis matin.

Bonne chance — bon succès, mais surtout bienvenue sur le bateau "MINI FRANCO FUN". Prochain embarquement: St-Pierre.

CONCOURS JOURNAL JEUNESSE INTERSCOLAIRE

Noms des personnes responsables dans chaque école.

FÉVRIER

- 7 ST-PIERRE — Raymonde Gagné
- 14 ST-JEAN — Jacqueline Bérard
- 21 SOMERSET — Sonia Ostrowski
- 28 NOTRE-DAME — Ginette Fouasse

MARS

- 7 STE-ROSE — Lucille Lecompte
- 14 POWERVIEW — Marielle Dupont
- 21 STE-ANNE — Gilberte Bohémier
- 28 ST-LAZARE — Henri Bissou

AVRIL

- 11 ST-ADOLPHE — Denise LeGal
- 18 LORETTE — Amanda Desharnais
- 25 ST-CLAUDE — Louise Bruneau

NOUVEAUX HORIZONS

Nouveaux Horizons est un programme qui permet aux personnes à l'âge de la retraite d'entreprendre des projets qui ont un impact communautaire. La S.F.M. a donné de l'information à ce sujet lors des Rallyes Régionaux et a poursuivi cette information dans les endroits suivants: St-Boniface, St-Jean-Baptiste, La Broquerie, Ste-Rose du Lac, St-Lazare et St-Claude.

Toutes les personnes intéressées peuvent appeler le 233-4915.

Toutes les demandes pour

PERSPECTIVES JEUNESSE 1973

doivent être postées au plus tard le 1er mars 1973 avant minuit, et adressées au bureau provincial (C.P. 1528, Winnipeg — R3C 2Z4). Pour d'autres détails, contacter Lina ou Gisèle à la S.F.M. — 233-4915.

M. Armand Guenette 683-2390

ST-LAZARE

Félicitations à Mlle Denise Huberdeau qui vient de graduer comme garde-malade pratiquante. M. et Mme Léonard Huberdeau, parents de Denise, accompagnés de M. et Mme J.-P. Huberdeau, se sont rendus à Winnipeg pour assister aux exercices de graduations. Ils ont profité de l'occasion pour faire une visite chez M. et Mme Joseph Perreault de Ste-Anne, anciennement de St-Lazare.

Au moment où nous écrivons notre chronique, Suzanne Jeanson est sans doute à se préparer pour Saint-Lazare, alors il faudra attendre à la semaine prochaine pour un compte rendu de sa visite chez nous. Disons en passant que CKSB fait un travail formidable pour promouvoir la tournée de Suzanne. Bravo !

Ce n'est pas le hockey qui manque à St-Lazare. A part les équipes des 8 ans et moins, des 10 ans et moins, des 12 ans et moins, des 14 ans et moins, des 16 ans et moins, et de l'équipe des filles, on vient de commencer des équipes pour les jeunes de deux à six ans. A St-Lazare, on les entraîne jeunes, mais ça en vaut la peine. Il ne faut pas non plus oublier les plus vieux, les anciens, car ils auront la chance de se faire valoir à nouveau en affrontant les Anciens de la N.H.L. le dimanche après-midi à 2h00 à l'aréna de St-Lazare. Ils auront à faire face à des anciens joueurs tel Eddie Mozur, Billie Mosienko, George Allard, Bill Juzda, Ralp Lyndon, et bien d'autres. Les noms des athlètes de St-Lazare sont gardés secrets pour l'instant. Serait-ce pour ne pas faire peur à leurs adversaires? Une chose est certaine en tous les cas, ce sera une partie fort intéressante, autant pour les joueurs que pour les spectateurs. N'oubliez pas, c'est à 2h00 de l'après-midi le 4 février. Les recettes iront pour promouvoir le hockey mineur.

On entend souvent parler du fait que plusieurs lignes de chemins de fer seront abandonnées sous peu. Et bien, ce n'est pas le cas à St-Lazare. Le CN est à construire une ligne spéciale pour desservir la mine de potasse de Rocanville, qui se trouve à environ 12 milles de St-Lazare. Les travaux furent commencés le printemps dernier, et on s'attend à ce que le premier train se rende à la mine d'ici une dizaine de jours. Ce projet a fourni du travail à plusieurs gens de Saint-Lazare, surtout les jeunes. Il y a des personnes qui se souviennent de la construction de 1908 avec des mules et des brouettes. Nous avons vu des photos qui confirment ce fait. La belle température a sans doute contribué beaucoup à compléter le projet avant le temps prévu.

Non, il n'y a pas de foyer pour les personnes âgées à St-Lazare, mais ça s'en vient. Un peu de patience encore et nous en aurons un.

Frères Chevaliers, n'oubliez pas la grande soirée annuelle de la St-Valentin qui aura lieu le 9 février; réception à 6h00, banquet à 7h30, suivi de la danse. Mesdames, vous pouvez mettre votre plus belle toilette car c'est votre soirée, alors pas de travail à faire, même pas de vaisselle à laver. Formidable, n'est-ce pas? Le chef nous a promis un banquet dépareillé. Seulement les Chevaliers en règle avec le Conseil seront admis. Payez donc vos dus dès aujourd'hui. - "Je regrette monsieur, si seulement vous étiez un Chevalier de Colomb"!

Quelques jeunes étudiants anglophones qui font partie du club de français de l'Institut Collégial de Birtle ont fait une randonnée à Saint-Lazare vendredi dernier. Soeur Isabelle Mahé est responsable de ce club qui compte une vingtaine de membres.

On annonce un "mini-camp" pour les jeunes des grades 10, 11, et 12 pour les 17 et 18 février prochains. On invite tous les jeunes et les adultes intéressés et qui désirent plus d'information d'entrer en communication avec Soeur Isabelle, ou Mlles Lise Huberdeau et Marie-Paule Chartier.

(entendu entre les branches) - une visite de Louis Dubé du 100 Nons pour organiser une boîte à chansons... Une rencontre avec Mélo-Mani... Un site de camping... Une série de cours en "safe diving"... Reconstruction du vieux Fort Ellice... La Formation d'un club 4-H... Service d'autobus...

Bravo et félicitations à tous les jeunes de St-Lazare qui sont maintenant membres du club Bicolo.

Mme Léopold Chartier 882-2202

STE-AGATHE

Félicitations à Mme Paul Lemoine, qui, le 21 janvier, était l'heureuse gagnante du Gros lot de $500 au bingo à St-Norbert. La chanceuse gagnait aussi un bingo de $10 à la même veillée.

M. Euclide Olivier, anciennement de Ste-Agathe, est décédé à l'hôpital St-Boniface, le vendredi 26 janvier, à l'âge de 81 ans. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Les paroissiens de Ste-Agathe et d'Aubigny ont eu récemment des expériences qui resteront longtemps gravées dans la mémoire de ceux qui ont été concernés.

Tous les intéressés au chant ont été invités à se joindre au mouvement "Mélo-Mani" dans deux rencontres tout-à-fait spéciales:

1. LUNDI, le 15 janvier, à notre école a eu lieu une "journée chantante" pour tous les élèves du Jardin d'enfants au neuvième grade. Le Rév. Père M. Caron, s.j., si bien connu "chez nous" comme l'âme vivante de la chanson française, ainsi que Mme Marie Fournier, présidente provinciale de Mélo-Mani, dirigeaient les différents groupes. En plus, Mesdames Louise Bergeron et Thérèse Rocan étaient venues nous donner du "renfort" par leur voix puissante. A partir de 9h10 a.m. se sont déroulées des sessions de chant avec les différentes classes. Vers 2h30 p.m. tous les élèves se sont rendus au gymnase, où une vingtaine de parents s'étaient joints pour le couronnement de la journée: un concert de chants variés, fruits des efforts de la journée. L'enthousiasme était formidable... C'est une journée inoubliable pour tous et chacun.

2. Les SAMEDI et DIMANCHE, 20-21 JANVIER: nous avons eu le privilège - sans précédent - de faire l'expérience d'un Mélo-Mani LOCAL pour les deux paroisses de Ste-Agathe et d'Aubigny. Cinquante-sept personnes, dont seize étudiants (à partir du 7e grade) ont participé, au cours de ces deux jours, à un travail intense de chant dans une atmosphère de fraternité et de gaieté. Les sessions de chant étaient données à notre école tandis que les heures de détente et les soirées se passaient au Centre Récréatif et Culturel de Ste-Agathe. Les soupers, servis au Centre, étaient sous l'habile direction de M. Ron Girardin dont les talents de "cordon bleu" sont connus d'un grand nombre: nous n'avons que des éloges à faire à M. Girardin pour les mets exquis qu'il nous a servis. La "veillée" du samedi soir ne manquait pas de vie ni d'entrain - sous l'animation "experte" de certains chefs d'ateliers... Le concert du dimanche soir fut le couronnement formidable des efforts des deux jours: un succès à tous points de vue...

La directrice de l'école de Ste-Agathe, Mme A.-M. Labelle, avait pris charge de l'organisation de ces deux projets, avec l'aide très appréciée d'un comité provisoire composé de quinze membres volontaires de Ste-Agathe et d'Aubigny. Tout le comité désire remercier très profondément tout d'abord les dévoués chefs d'ateliers, le Rév. Père M. Caron, s.j., M. Marcien Ferland, Sr Agathe Dorge, M. Guy Boulianne et leur accompagnatrice, Mme Marie Fournier. Notre reconnaissance va aussi aux aides précieuses qui nous ont assistés, et enfin à tous ceux qui ont participé ou contribué d'une façon ou d'une autre au succès merveilleux de ces activités culturelles dans notre milieu.

MERCREDI - le 17 janvier dernier - l'école de Ste-Agathe était honorée par la visite du Rév. Père Roland Dubourt, p.b., missionnaire en Afrique. Il consacra sa journée entière à faire connaître aux élèves ses pays de mission. Tous les élèves, divisés en groupes divers selon les grades, ont joui immensément de ses entretiens des plus intéressants et appropriés au groupe respectif. Même les plus petits ont su en retirer des leçons et de l'information profitables. Le Père Dubourt est très éloquent et sait s'adapter et captiver son auditoire... En plus, le matériel qu'il possède est formidable. Nous lui avons exprimé le souhait sincère de le revoir encore avant son retour en Afrique... souhait qui devrait pouvoir se réaliser en avril prochain, nous l'espérons.

Mme R. Therrien 878-3341

LORETTE

Les Chevaliers de Colomb ont décidé d'organiser un bingo à tous les dimanches soir dans la salle paroissiale à 8h00 du soir. Le premier a eu lieu le 21 janvier - il y avait une bonne assistance. Bienvenue à tous aux prochains bingos.

Mme Léa Ross du Foyer de Lorette nous est enfin revenue de Vancouver, d'une promenade de deux mois, chez ses enfants et amis. Elle a dû prolonger son séjour pour cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Un prompt rétablissement aussi à M. Hormidas St-Pierre, malade à l'hôpital Victoria.

M. l'abbé Toupin sera l'invité à l'assemblée de la Ligue des femmes catholiques le jeudi 1er février à 8h45; il nous parlera de la morale religieuse dans nos écoles. Il répondra aussi aux questions qui lui seront posées sur le renouveau de la catéchèse.



ST-PIERRE

M. Marcel Côté — 433-7716

SPECTACLE SUZANNE JEANSON. Le spectacle de Suzanne Jeanson, le samedi 20 janvier, fut grandement apprécié par une centaine de personnes qui, avec les visiteurs des paroisses avoisinantes, ont applaudi chaleureusement les pièces variées et entraînantes de cette jeune vedette. Son répertoire en était un de toutes saisons, rempli de soleil et de joie de vivre. Un bouquet d'oeillets et une présentation lui fut offerte avant sa dernière chanson. D'après les spectateurs et les membres du Comité culturel, cette jeune manitobaine, ainsi que ceux qui l'accompagnent, méritent notre encouragement. Heureuse Tournée Ouest à toute la troupe, et que la santé ne leur manque pas!

LES FILMS AU MANOIR. Une fois par mois, il y a présentation de films par les Chevaliers de Colomb pour toutes personnes d'âge d'or du village et de la campagne. A la dernière représentation, le vendredi 19 janvier, il y avait 40 personnes de présentes. Les Chevaliers de Colomb mettent à la disposition deux automobiles pour aller chercher ceux qui éprouvent une certaine difficulté à se rendre au Manoir. Les films présentés proviennent de l'Office national du film, et le prochain spectacle sera présenté le 23 février à 20h00.

MUNICIPALITE DE SALABERRY

ZEPH. AUDET, Préfet: sur le comité du feu, du Manoir St-Pierre, du Eastman Development Board, de la police.

FERNAND BERARD, député-préfet: sur le comité St-Malo local no 2, sur le comité du feu, du Centre récréatif de St-Pierre, de la librairie régionale Jolys, sur le comité De Salaberry Recreation, sur le comité "machine repairs", de la police, de l'hôpital à soins personnels.

ERNEST CARRIERE: sur le comité du Red River Health Unit, De Salaberry Recreation, "machine repairs", sur le comité de l'hôpital De Salaberry.

LEON HAMONIC: sur le bureau de direction de l'hôpital de Morris, East-man Development Board, "machine repairs".

GERARD GOSSELIN: sur le comité St-Malo local no 2, Red River Wheat Control, librairie régionale Jolys, De Salaberry Recreation, la police.

ALBERT FOREST: Red River Wheat Control, les finances, St-Malo Planning Scheme, bien-être social, St-Malo local no 2.

LEROY JOHNSON: Children's Aid, clinique vétérinaire de St-Pierre, complexe récréatif de St-Pierre, hôpital De Salaberry.

Tous les membres de la municipalité font partie du Comité de finances, du bien-être social, du St-Malo local no 2, et du St-Malo planning scheme.

Le secrétaire est TED TETREAULT, et l'assistante secrétaire est MME ANNE-MARIE ROY.

LES QUILLES A L'ECOLE ST-PIERRE

Il existe depuis deux ans à l'école élémentaire de St-Pierre une Ligue de quilles. De la troisième à la sixième année, on compte 21 équipes de gars et 16 équipes de filles.

Voici les dix premiers compteurs chez les gars (nom - parties jouées - points): Orest Christiuk - 4 - 185; Daniel Latour - 4 - 172; Maurice Curé - 4 - 165; Martin Hak - 4 - 163; Gilles Carrière - 4 - 156; Alain Desaulnier - 4 - 154; Gilles Hebert - 4 - 145; Jacques Lacasse - 4 - 144; Lionel Curé - 4 - 143; Jacques Levesque - 4 - 143; Richard Rodrigue - 4 - 140.

Les dix premiers compteurs chez les filles sont: Mona Forest - 4 - 162; Nicole Neveux - 4 - 155; Lucie Desharnais - 4 - 155; Carol Catellier - 5 - 150; Corinne Lanctot - 4 - 144; Ginette Goulet - 4 - 142; Aline Arpin - 4 - 139; Mariette Mulaire - 4 - 138; Jacqueline Desautels - 4 - 136; Gizèle Tessier - 4 - 135; Yvonne Banville - 4 - 132.

LA BROQUERIE

Cette fin de semaine, à l'arène centenaire de La Broquerie, avait lieu le carnaval de La Broquerie. D'abord, le vendredi soir environ 200 jeunes sont venus danser au son de l'orchestre "Les neveux de la nature", ce qui fit une très agréable ouverture du Carnaval.

Cette année, les organisateurs ont mis beaucoup plus d'efforts à préparer des activités pour les jeunes, activités qui eurent lieu le samedi. Dans la compétition du "jam pail curling", les équipes étaient divisées en trois catégories: l'équipe qui se mérita la première place chez les garçons est celle de Jean-Claude Mireault, Michel Mireault, Norbert Gamache et Richard Decelles. Chez les filles, l'équipe victorieuse fut celle de Ginette Balcaen, Pauline Boily, Pierrette Boily et Rolande Boily. En dernière catégorie, celle des mixtes, l'équipe finissant en première place est celle de Anne Bédard, Gisèle Nadeau, Marcel Lord et Michel Decelles. Les présentations de M. Clown et ses marionnettes, une production de M. Clifford Tilly de Winnipeg, enchantèrent très favorablement les enfants. Il y eut aussi des films et de la pêche, qui se prolongèrent durant la journée du samedi. Le samedi soir, c'était pour ainsi dire le "clou" du Carnaval. A la salle centenaire cette fois, le très populaire "Cabaret-Carnaval" se déroulait avec son atmosphère romantique, le service délicat des gentilles demoiselles et le choix exquis des rafraîchissements et des aliments ont contribué au succès. L'Orchestre "Les Caribes" enchanta les personnes présentes avec leur musique douce et sereine. Au cours de la soirée, eut lieu le couronnement de la reine du Carnaval '73. Mlle Claire Lord remporta le titre. Nous en profitons pour la remercier ainsi que la deuxième candidate, Mlle Michelle Granger, et leurs parents et leurs amis pour la belle campagne qu'ils ont faite. Mlle Manitoba-français, Rose-Marie Girardy, couronna la nouvelle reine, assistée de la reine du Carnaval 1972 - Mlle Marcelle Nadeau.

Le dimanche après-midi eut lieu une présentation par le club de patinage artistique de La Broquerie. Félicitations aux membres de leur bon effort. Ceci fut suivi d'une dizaine de minutes de mini-hockey, que la foule apprécia, car ce fut très rigolo de voir ces petits bonhommes sur patins. Un match de smockey entre l'équipe de la SFM, presse et radio, et les vieux de La Broquerie fut jouée après le mini-hockey. Les visiteurs ont démontré leur savoir-faire assez surprenant.

Pour terminer le dimanche après-midi, La Broquerie affronta Ste-Anne dans un jeu de ballon-balai. Les visiteurs gagnèrent la partie au compte de 3 à 1.

Finalement, les Habitants recevaient les Warriors de St-Malo dans un match de hockey pour déterminer quelle équipe se mériterait le "Trophée Carnaval". Notre équipe remporta la joute au compte de 7 à 2. Environ 550 personnes assistaient ce soir-là pour supporter leur équipe favorite. Immédiatement après eut lieu la présentation du "Trophée Carnaval", aux Habitants de La Broquerie, ainsi qu'aux trois équipes victorieuses du curling.

On procéda ensuite au tirage des billets qui ont été vendus pour l'occasion. Le gagnant du $100 est M. Léo Vandal de Ste-Anne; du $50, M. Jos. Dumont également de Ste-Anne; le $25, est allé à M. Ronny Cougnon de Marchand. Les organisateurs aimeraient remercier tous ceux qui ont participé et qui ont aidé à rendre le Carnaval 1973 de La Broquerie un succès.

ST-ADOLPHE

Le ministre de l'agriculture, M. Sam Uskiw, annonçait dernièrement une subvention provinciale de l'ordre de $16,234 pour aider à défrayer le coût d'établissement d'un système de services d'eau et d'égouts à St-Adolphe, rétroactif au premier janvier 1972.

Selon le programme provincial d'aide à l'établissement de services d'eau et d'égouts, la province défraie 50 pour cent des coûts pour projets approuvés, au-dessus du premier 20 mills d'imposition dont la communauté en question est seule responsable.

Après calculs faits, St-Adolphe était éligible à une subvention de $107,900. Une subvention de $13,666 de la Centrale des hypothèques et du logement, et une autre de $78,000 du programme des prêts pour emploi, furent déduites du montant possible d'octroi, pour en arriver à la somme de $16,234.

Le coût total du projet de services d'eau et d'égouts à St-Adolphe s'élève à $251,200.

Selon M. Uskiw, ces subventions provinciales constituent un élément important du programme provincial de développement rural en vue d'arrêter le dépeuplement de la campagne.

"Par l'amélioration de la qualité et des moyens de vie dans les régions rurales, affirmait le ministre, on cherche à attirer les habitants de régions rurales à demeurer dans leur communauté. Des services modernes d'eau et d'égouts sont essentiels à la réalisation de ce programme pour le Manitoba rural."

St-Adolphe est une des 8 communautés à recevoir une subvention de ce genre, tel qu'annoncé dernièrement par M. Uskiw. Les autres sont: Leaf Rapids, Arbourg, Beauséjour, Niverville, Roblin, Dugald et Oakbank. Les huit subventions totalisent $1.4 million.

AU SÉMINAIRE

Malheureusement, la vogue au Séminaire cette année semble bien d'être dans le plâtre. En plus de Robert Bazin et Paul de Moissac qui ont chacun une jambe brisée, on peut maintenant ajouter Marc Boucher et Marcel Massicotte.

C'est durant une partie d'exhibition de hockey contre l'équipe de Ste-Anne que Marc s'est accidentellement fracturé le bras droit. Cette joute eut lieu le samedi 13 janvier et fut gagnée par le Séminaire au compte de 8 à 4. Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que Marc écrit de la main gauche! Bonne chance quand même à Marc!

Encore au hockey, Marcel Massicotte se fracture un petit os de la main droite lors d'une partie contre l'équipe de Louis Riel au mois de décembre. L'accident ne paraissait pas sérieux, mais le médecin ne jugea pas de la même façon. Par conséquent, il est dans le plâtre depuis le samedi 13 janvier. Bonne chance également à Marcel.

L'équipe extérieure de hockey BISON I a baissé pavillon devant l'équipe de Springfield le 18 janvier au compte de 7 à 4 et enregistra sa première défaite de l'année. Les gars sont déterminés: il n'y aura pas une seconde défaite.

D'autre part, Marcel Kirouac et sa vaillante équipe ainsi que tous les gars du Séminaire ont entrepris la construction d'une glissade immense sur les bords de la rivière Seine, derrière le Séminaire. La construction débuta le 15 janvier, mais elle est retardée considérablement à cause de la température trop douce de ces derniers jours. Nous espérons bien pouvoir la terminer.

Dimanche, le 21 janvier, le comité de vie culturelle organisa une soirée de bingo pour tous les gars ainsi que pour les religieuses. Les prix étaient petits et chics, mais l'important c'est que tous ont eu du plaisir, ainsi qu'une chance de bavarder avec tous les gars après la fin de semaine.

En rapport avec la semaine d'Unité chrétienne, le comité de vie liturgique a préparé deux soirées spéciales les 23 et 25 janvier, pour aider les gars à réfléchir sur ce sujet. La première soirée comprenait la présentation d'un montage audio-visuel sur la valeur de la prière et la façon que nous, jeunes étudiants, pouvons prier. Ces diapositives furent suivies d'une discussion de groupes où les gars analysaient des moyens d'appliquer la prière à leur vie de chaque jour. La deuxième soirée fut une conférence au sujet de la religion Musulmane, donnée par M. Taïb Soufi, professeur de français au Collège de Saint-Boniface. La présentation fut suivie de questions intéressantes posées par les gars ainsi que par des renseignements additionnels de M. Soufi. Les gars furent enchantés de sa visite et l'ont beaucoup apprécié.

C'est bientôt le mois de février. Il faut déjà penser à préparer la prochaine année scolaire. Lecteurs, avez-vous un jeune au "grade" 8 ou 9 de préférence, désireux de venir au Séminaire? Ne tardez pas, téléphonez immédiatement à 233-1984 ou 233-2783, ou encore écrivez à: Le Séminaire, 615, rue Laflèche, Saint-Boniface. On vous fournira tous les renseignements désirés.

Roger Bilodeau

AUBIGNY

Mme Alice St-Onge — 882-2380

Le 22 janvier, l'artiste locale, Mme Berthe Palud, a été interviewée à CBWFT par M. Daniel Poulin. Elle a montré plusieurs de ses toiles. Le 23, la même assistait à la réunion régionale de la SFM à St-Jean-Baptiste. Elle déclara "J'ai trouvé la réunion très intéressante et j'ai reçu des informations justes au sujet de la SFM".

Mlle Debbie Bouchard se classa deuxième au "Talent Show" organisé par la Co-op Implements de St-Jean-Baptiste. Elle reçu $15.00 pour un poème composé et récité par elle-même.

M. Jean Saurette, qui appartient au Wildlife Federation, reçut le deuxième prix pour son panache de chevreuil. Il assista ainsi que son père, M. Georges Saurette, au banquet qui suivit, à la United Church de Morris.

Nos voeux de bonne santé vont à Mme Evelyne Ritchot, à l'hôpital de Ste-Anne; à Mme Rose Saurette, à l'hôpital de Morris; et à M. Georges St-Hilaire, à l'hôpital de Saint-Boniface.

M. Pierre Chartier d'Edmonton est en visite chez ses parents au Manitoba.

Le Conseil paroissial a été réorganisé pour un terme de deux ans. Le président est Léo Chartier; vice-président, James Ritchot; la secrétaire, Laurette Sorin.

M. et Mme Georges Perreault fêtaient leurs noces de diamant le 27 janvier à la résidence de leur fils à St-Germain. Il y a soixante ans, Georges Perreault et Rosalie Berthelette furent mariés à Aubigny par l'abbé Desrosiers.

propos de saison...

● Les fibres synthétiques

Pour conserver leur beauté, il faut savoir comment les entretenir

Nombreux sont les nouveaux tissus qui font leur apparition sur le marche en vue de répondre à la demande du public desireux de se procurer des vetements de plus longue duree et plus faciles d'entretien. C'est ainsi que les fibres naturelles comme la laine et le coton sont souvent remplacees par des produits synthetiques.

Chacun de ces produits possede ses caracteristiques propres et remplit une fonction bien precise. Ces fibres artificielles coûtent frequemment moins que leurs concurrentes naturelles. Il faut neanmoins, pour bien en profiter, savoir les entretenir comme il se doit.

Nous vous enjoignons tout d'abord de suivre les instructions du fabricant pour leur lavage et leur nettoyage. Incidemment, les etiquettes comportant ces instructions deviendront bientôt obligatoires grace a l'Association canadienne des normes. Conservez-les apres les avoir identifiees car elles vous aideront.

Les fibres synthetiques se classent dans differentes categories que nous etudieront dans cette serie d'articles.

Ainsi, les fibres d'acrylique sont tres versatiles, reunissant la resistance a l'impermeabilite. Ces tissus sont doux, soyeux et possedent une certaine elasticite. Ils se drapent et se lavent bien et ils sechent rapidement, necessitant peu ou pas de repassage. Les vetements fabriques avec ces fibres ne rétrecissent pratiquement pas.

Les principales marques de commerce de ces fibres sont Orlon, Acrilan, Zefran et Creslan.

Pour laver les acryliques, humectez les parties les plus souillees et frottez-les avec un peu de Borateem. Laissez-les reposer quelques instants, puis lessivez a la main dans l'eau tiede. Evitez d'essorer ou de tordre le vetement.

Si vous utilisez une lessiveuse, reglez-la au cycle "Lavez et portez" et ajoutez une demi-tasse de detergent et une demi-tasse d'additif tel le Borateem a votre eau. Nous conseillons de suspendre les vetements en fibres acryliques pour les secher, apres les avoir retires de la lessiveuse avant le cycle final. Utilisez un cintre et prenez soin d'aplanir les plis et les coutures.

Si vous preferez secher vos vetements a la machine, laissez le cycle du lavage se terminer, puis reglez votre sechoir a "Pressage permanent" ou a chaleur reduite. Lorsque c'est termine, remettez votre machine en marche dix minutes de plus, mais sans chaleur. Vous n'avez plus qu'a retirer les vêtements et à les suspendre.

Modacryliques

Comme leur nom le suggere, ces fibres sont d'acrylique modifie. Elles sont sur le marche sous deux marques principales: Verel, qui est employee surtout pour les tapis, et Dynel, qu'on utilise pour de nombreux produits allant des chaussettes d'hommes aux postiches feminins.

Les tissus Dynel ne doivent pas etre exposes a des temperatures excedant 170 degre F. Lavez-les au cycle "Chaud" et, si vous devez les repasser, employez un fer a peine tiede et un linge a presser. La plupart des plis disparaitront neanmoins si le vetement est suspendu sur un cintre alors qu'il est encore legerement humide.



— Tu ne vas pas faire comme le moteur, tu ne vas pas t'emballer toi aussi.



Au printemps on portera du pastel et des talons hauts

NEW YORK — Les lignes simples mais dépouillées ramènent les bijoux dans la mode printannière. Mais, cette bijouterie est riche et dans les matériaux et dans l'inspiration. Chez Pauline Trigère, elle est faite de cuir martelé ou d'étain repoussé et rappelle des motifs bibliques ou des dessins de l'époque baroque.

De l'automne, on a conservé le goût des perles, portées en longs rangs fins ou teintés, et qu'on garde habituellement pour les fins de journée.

Les décolletés en profondeur n'exigent pas de bijoux, l'intérêt devant résider dans le décolleté lui-même, mais les bracelets compensent pour la nudité du cou.

On retrouve aussi les épingles ornées, négligées quelque peu au cours des dernières années.

L'accessoire le plus important demeure, dans la garde-robe du printemps, le foulard ou l'écharpe, remplaçant pour l'été, le collier ou le pendentif.

Ce ne sont pas tous les dessinateurs américains qui ont opté pour le foulard, mais Geoffrey Beane, par exemple s'en sert profusément, Oscar de la Renta également.

En Europe, pendant ce temps, on a redécouvert les chapeaux. On en a retrouvé dans toutes les collections printanières, à la suite des dessinateurs américains. Si, chez Kasper, on aime les turbans, John Anthony fait de tout petits chapeaux qui serrent la tête de près.

Mais quelle que soit leur forme, les chapeaux sont devenus partie intégrante de la toilette printanière.

Quant aux souliers à plateformes, ils apparaissent dans toutes les collections. Aussi bien vous habituer à l'idée en acheter une paire un jour ou l'autre.

On porte des chaussures à plate-forme avec des robes d'après-midi. On les porte aussi avec les robes du soir. Ils ont l'avantage d'allonger la silhouette, de la proportionner, et d'obliger les jeunes filles à marcher comme des jeunes filles, aprés toutes ces années de talons plats.

Pour celles qui n'aiment décidément pas les souliers à plate-forme, il reste toujours l'escarpin à courroies, mais ceux-là aussi ont des talons plus hauts.

Enfin, la mode du printemps prend aussi ses teintes particulières, en Amérique. Ici, comme en Europe, la mode est aux teintes claires. Des ensembles complets sont coupés dans des tissus de teintes monochromes. Pas de contrastes éclatants. Les ivoires et les crèmes se retrouvent là où on portait du blanc. Quelques créateurs de mode du printemps comme étant toute en teintes de cosmétiques!

ailleurs au Canada

EN ALBERTA

UN PROJET QUI FERA ÉPOQUE EN ALBERTA

(extrait du journal LE FRANCO-ALBERTAIN)

Au début d'octobre 1972 avait lieu à Québec le 25e Congrès annuel de l'ACELF (Association Canadienne d'Education de Langue Française). Quatre jeunes Albertains, Paul Riopel, Paul Pelchat, Daniel Poulin et Suzanne Bugeaud avaient été délégués pour y participer.

Chaque province étant représentée par la jeunesse, il fut possible de mettre sur pied une association pancanadienne de "Francophonie Jeunesse". (Sous le parrainage de l'ACELF). Dès leur retour, les quatre jeunes ont vu la nécessité de créer avant tout une association provinciale pour la jeunesse francophone.

Cent cinquante lettres circulaires furent envoyées dans les régions de l'Alberta pour sensibiliser la jeunesse et lui demander son avis, et une première réunion provinciale avait lieu les 18 et 19 novembre 1972 à laquelle assistaient une trentaine de jeunes délégués de toutes parts. Les jeunes retournèrent dans leurs régions pour divulguer l'information et voir à l'élection de représentants auprès de "Francophonie Jeunesse de l'Alberta". Suite à ces réunions régionales, les organisateurs convoquèrent une deuxième réunion provinciale le 2 décembre 1972. Le résultat majeur fut l'élaboration du projet "Rallye-Jeunesse" qui aura lieu les 2, 3 et 4 mars). Depuis lors, les cartes de membre ont été mises en circulation, les représentants de l'exécutif ont visité les régions et la structure ainsi que l'orientation du Rallye-Jeunesse se dessinent de plus en plus.

Donc, début de mars, à un endroit qui vous sera annoncé subséquemment, ce premier Rallye-Jeunesse qui sera en quelque sorte une plénière regroupant les forces les plus vives de la francophonie albertaine, soit la jeunesse et tous les éléments de valeur qui la composent et l'orientent vers un mieux-être de tous les francophones de la province.

EN ONTARIO

UN LEVIER D'AUGMENTATION DE TAXES?

(extrait du journal LE VOYAGEUR de Sudbury)

Le nouveau gouvernement régional de Sudbury serait-il un levier d'élévation des taxes, pourtant déjà assez élevées? C'est ce qu'on est tenté de croire lorsqu'on se rend compte des dépenses qui s'accumulent dans tous les secteurs et que quelqu'un devra payer.

Dès le départ, c'est avec une désinvolture surprenante que, dans presque tous les milieux municipaux, les conseillers se votent des augmentations substantielles de salaires. Le gouvernement régional est venu chercher des officiers supérieurs dans les rangs des fonctionnaires de la ville de Sudbury. Ces derniers n'ont certainement pas accepté les nouvelles positions sans des salaires plus élevés. D'autres fonctionnaires doivent remplacer ceux qui ont quitté et, naturellement, il faudra leur payer des salaires semblables. Dès le départ aussi, on se rend compte que le personnel général du nouveau gouvernement régional n'est pas suffisant. Il faut l'augmenter. Au service de la police, par exemple, les additions sont importantes. Il en sera de même dans les autres services relevant de cette "nouveauté" régionale.

Dans certains milieux, on chuchote que le coût des travaux d'aqueduc et d'égouts de la Vallée, du moins dans une certaine partie, devra être réparti sur toute la municipalité régionale. Malgré que ceci ne soit pas officiel, si la chose est vraie, ceci veut dire que des contribuables qui n'ont rien à voir avec cette affaire, comme ceux de Capréol, de Coniston et de Sudbury, pour ne citer que ceux-là, devront couvrir les frais.

Si nous regardons ce qui s'est fait ailleurs dans des domaines similaires, nous sommes forcés de constater que même si les municipalités rélonales offrent des services plus adéquats (ce qui n'est pas encore démontré à la satisfaction de tous), il n'en reste pas moins que les coûts de ces nouvelles administrations ont fait augmenter les taxes.

En sera-t-il de même à Sudbury? Nous sommes portés à le croire.

C'est pourquoi nous trouvons plutôt prématuré le geste des conseillers de voter des salaires que nous jugeons trop élevés, pour le moment.

Il nous semble qu'il aurait été préférable d'attendre la mise en place et le fonctionnement, pendant une certaine période "d'éléphant blanc".

Nous comprenons que tout travail mérite rénumération, mais lorsqu'on joue avec l'argent des contribuables, il faut être prudent, que cet argent soit versé par le gouvernement provincial ou les gouvernements locaux.

Incidemment, que se passe-t-il dans la municipalité de Rayside-Balfour, ou pour être plus précis à Chelmsford. Le système de destruction des déchets ne fonctionne-t-il pas adéquatement? On parle de négligence, dans certains milieux et on parle aussi de l'absence, incompréhensible, de mesures d'urgence lorsque certains cas se présentent. Affaire municipale locale ou régionale?

AU QUÉBEC

UN NOUVEAU DÉPART POUR LE CENTRE CULTUREL

(extrait de LA TRIBUNE DE LÉVIS METRO)

Grâce à une subvention de $32,462 du programme des Initiatives Locales qu'il vient de se mériter, le Centre Culturel de la Rive Sud entreprend la nouvelle année avec plus de possibilités que jamais sur le plan de la création de nouveaux services de loisirs, de l'amélioration de ceux déjà existants mais aussi et surtout avec, pour la première fois, l'opportunité d'aller plus loin que la simple distribution de ces services.

Selon la directrice du Centre, Mlle Françoise Doucet, cette subvention marque peut-être la fin du temps où le Centre Culturel pouvait être perçu comme une grosse boîte "où on met dix dollars pour recevoir dix cours." Les six emplois nouveaux qu'elle crée et les cinq qu'elle permet de maintenir viennent combler tous les "trous" dans l'organisation du Centre Culturel et qui, de tout temps, faisaient que la simple marche quotidienne des choses accaparaient toutes les énergies sans laisser de temps aux responsables pour s'occuper de questions aussi importantes que la planification des activités, l'établissement de véritables relations internes et externes et, surtout, la création d'une "ambiance" au Centre Culturel.

Le Centre Culturel se veut un endroit où les gens peuvent se rencontrer pour échanger des idées, réaliser des projets ou simplement se détendre dans une ambiance la plus agréable possible et pas seulement une boîte à cours. Jusqu'à présent cette dimension a été négligée de même que les relations du Centre avec l'extérieur et c'est à cette tâche que les responsables comptent maintenant s'attaquer avec l'aide de la nouvelle équipe.

Les onze emplois qui ont été créés ou maintenus par la subvention sont les suivants: deux animateurs socio-culturels; deux animateurs sportifs; deux réceptionnistes; un concierge et les trois animateurs du centre d'accueil. La Ruche, un projet des Initiatives Locales de l'année dernière qui est maintenant intégré complètement au Centre Culturel. Ces trois animateurs travailleront plus particulièrement au niveau des jeunes par l'intermédiaire des écoles et aussi d'un service de gardiennes et d'un service de dépannage qu'ils sont présentement à mettre sur pied.





PHILIPPE ENTREMONT, GRAND PIANISTE

Le samedi 3 février à 20h30, et le dimanche 4 février à 14h30, la population de Winnipeg – St-Boniface et des environs aura l'occasion d'entendre un des plus brillants jeunes pianistes de notre époque, le français PHILIPPE ENTREMONT. Ce concert, dans la salle du Centenaire à Winnipeg, est commandité par M. et Mme Samuel N. Cohen.

Au programme, "Passacaille" ( ) Hétu; "Concerto no 2 en G mineur" de Saint-Saëns; "Concerto en G" de Ravel; "La Valse" de Ravel.

Né à Reims, France, en 1934, Philippe Entremont pratiquait le piano dès l'âge de huit ans, tout d'abord sous la tutelle de sa mère. A l'âge de dix ans, c'est Paris et les études avec le grand pianiste Marguerite Long. A l'âge de 12 ans, il est au Conservatoire de Paris et étudie le piano sous l'oeil de Jean Doyen. Philippe Entremont se mérite déjà plusieurs prix, et c'est en 1951 à Barcelona en Espagne qu'il fait ses débuts dans la carrière professionnelle. En 1953, à l'âge de 19 ans, Entremont est devenu le premier lauréat et gagnant du Grand Prix à la compétition Marguerite Long – Jacques Thibaud. Depuis, c'est le succès partout.

AU CENTRE CULTUREL

"Québec, Duplessis, et après..."

"QUEBEC: DUPLESSIS, ET APRES...", long métrage réalisé par l'Office national du film du Canada, sera à l'affiche, pour la première fois au Manitoba, au Centre Culturel de Saint-Boniface LUNDI, LE 12 FEVRIER à 20 HEURES.

Parallèle audacieux entre la campagne électorale de 1970 au Québec et celle de Duplessis en 1936, utilisant des extraits sur le vif soumis à un montage serré, à saveur pamphlétaire, ce film pose implicitement une question: la révolution tranquille a-t-elle vraiment révolutionné la vieille mentalité politique québécoise? 1970 marque-t-il vraiment les premiers pas d'un homme nouveau?

"QUEBEC: DUPLESSIS, ET APRES...!" s'attache à trois comtés représentatifs: Maisonneuve, comté ouvrier de Montréal; Joliette, comté semi-urbain de la grande région métropolitaine; Portneuf, comté rural isolé. Il y suit les quatre candidats en présence, sur la scène et dans les coulisses de leurs apparitions publiques, donnant le profil et la coupe du politicien québécois dans tous ses états actuels!

Le film relève le bouillonnement d'espoir de "l'élection de la dernière chance": rejet proclamé des conceptions traditionnelles; émergence du député comme "simple porte-parole de la base"; administration par le peuple des affaires du peuple; libération des esprits qui pousse les électeurs à claironner leur choix.

Mais Denys Arcand se fait sceptique, trouble-fête. Il renvoie constamment les idées nouvelles aux idées anciennes, les hommes du jour aux hommes d'hier.

Au-delà des mots, qu'y a-t-il de vraiment nouveau sous le soleil? Pour Arcand, tout reste à prouver.

Et c'est le dialogue incessant, avec la réalité actuelle, des grands thèmes de Duplessis dans leur apprêt d'autrefois; survivance française, primauté de l'Eglise catholique, anticommunisme, entrée des capitaux anglo-américains, autonomie provinciale. Le film ravive des fantômes avec le Rapport Durham, analyse pénétrante, impitoyable, d'un peuple en état de servitude.

À NE PAS MANQUER

DIMANCHE 4 FEVRIER

19h30 – Les beaux dimanches. "Casino de Paris". Extraits d'un spectacle du Casino de Paris. Zizi Jeanmaire, vedette de la revue, interprète des chansons spécialement écrites pour elle par Roger Dumas, mises en musique par Jean-Jacques Debout et orchestrées par Jean-Claude Vannier. Accompagnée par un orchestre de trente musiciens, Zizi Jeanmaire est également entourée de danseurs et danseuses du Casino de Paris et de Rudi Wowor, Skippy, Philippe Genty et ses marionnettes, Les Transformistes, Little John.

20h30 – Les beaux dimanches. "L'Orchestre symphonique de Montréal". Concert avec l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de son chef attitré Franz-Paul Decker. Invitée: le réputé contralto canadien Maureen Forrester. Au programme: "Les nuits d'été", opus 7 de Berlioz sur des poèmes de Théophile Gauthier. L'Orchestre joue "Musique de concert pour cordes et cuivres", opus 50 de Paul Hindemith et "Marche hongroise", extrait de "La damnation de Faust" de Berlioz.

LUNDI 5 FEVRIER

19h30 – DISCOMANIE. Début. Les plus récents succès du palmarès de la chanson. Aujourd'hui: Renée Claude, interprète et animatrice, présente Claude Dubois, Tex Lecor et Nicole Cloutier.

VENDREDI 9 FEVRIER

13h30 – EMISSION SCOLAIRE. "Ti-Coq".



René Claude participe à la première de DISCOMANIE le lundi 5 février.

Les Gais Manitobains toujours actifs

Présentement les Gais Manitobains sont très actifs. Ce qui les préoccupent principalement, de nous indiquer un de leurs porte-parole, c'est l'activité du "Festival du Voyageur". L'équipe "spectacle" perfectionne présentement son programme de danses canadiennes folkloriques. De son côté, l'équipe d'animation revise son répertoire de danses sociales en vue d'animer effectivement plusieurs soirées lors du Festival. L'équipe du spectacle et l'équipe d'animation seront présentées en primeur au Grand Bal qui se déroulera à l'Hôtel Fort Garry. Vous aurez encore l'occasion de voir l'équipe d'animation à la Soirée du Voyageur au club Belge.

Dès le début de février, ces deux équipes profiteront du talent de deux instructeurs québécois, membres de la troupe de danse "Les Sortilèges"; Jimmy Di Genova et Claudette Chartrand.

L'équipe de SASS (Service d'animation de soirées sociales) participera également au Festival: à la charge de quelques soirées, elle fournira la musique et un peu d'animation. Notez bien que cette équipe, à service varié et pouvant créer une atmosphère française, anglaise, ou bilingue, est toujours à la disposition des organisateurs de soirées sociales.

Les Gais Manitobains offrent aussi des cours de danse pour les plus jeunes. Les trois professeurs de danse sont: Alice Bérubé, Sylvia Joyal et Janine St-Hilaire. Elles seront à l'oeuvre avec les jeunes dès le 3 février, date du début des cours. En plus de donner le goût de la danse aux jeunes par l'enseignement de danses simples, elles chercheront à transmettre ainsi une culture française.

Si vous êtes intéressés et voulez en connaître davantage à propos des Gais Manitobains, contactez Denis Connelley au Centre Culturel Saint-Boniface (heures normales de bureau).

films à la télé

LUNDI 5 FÉVRIER
23h25 – *CINEMA. "Maigret à Pigalle". Drame policier réalisé par Mario Landi, d'après Georges Simenon, avec Gino Cervi, Raymond Pellegrin et Lila Kedrove. Alors qu'il s'apprête à partir en vacances, le commissaire Maigret s'intéresse à l'enquête menée par un collègue sur l'assassinat d'une strip-teaseuse. Quelques heures avant sa mort, celle-ci avait averti la police d'un meurtre tramé contre une comtesse. (It.-Fr. '66)

MARDI 6 FÉVRIER
23h25 – CINEMA. "Frederico Garcia Lorca". Film réalisé par Roberto Otero et Stefano de Stefani. Commentaires: André Camp. Regard sur la vie et l'oeuvre de Frederico Garcia Lorca, poète et auteur dramatique espagnol (1890 - 1936). (It.)

MERCREDI 7 FÉVRIER
23h25 – *CINEMA. "La décharge". Drame social réalisé par Jacques Baratier, avec Bernadette Laffont, Roland Dubillard et Robert Castel. Le quotidien dans une cité-transit où les malheureux habitants attendent l'expulsion du bidonville et la réinstallation dans les H.L.M. Les uns sont résignés ou consentants, les autres, attachés à leur misère noire, résistent. (Fr. '70)

JEUDI 8 FÉVRIER
19h30 – *LES GRANDS FILMS. "Maldonne". Drame policier réalisé par Sergio Gobbi. Principaux interprètes: Pierre Vaneck, Elsa Martinelli, Robert Hossein et Jean Topart. Un homme reçoit d'un inconnu l'offre de tenir la place d'un disparu à qui il ressemble, auprès de sa femme atteinte de folie afin de faciliter certaines transactions financières. Il accepte et se retrouve dans un manoir qu'il doit faire visiter à des acheteurs éventuels. Il se révèle bientôt qu'il sert de leurre à un ancien criminel nazi qui espère échapper aux recherches de ses poursuivants en leur offrant une victime. (Fr. '68)

SAMEDI 3 FÉVRIER
20h30 – *CINEMA. "Le requin est au parfum". Film d'espionnage réalisé par Fernando Cerchio, avec Gordon Scott, Magda Konopka et Aurora de Alba. Un agent secret est chargé d'enquêter sur les circonstances entourant la fuite d'Europe de l'Est d'un certain baron qui a demandé asile politique aux Américains. Au cours de son enquête, il trouve régulièrement sur sa route une jeune femme mystérieuse. (It.-Esp. '66)
23h30 – *CINEMA. "Pas de printemps pour Marnie". Drame psychologique réalisé par Alfred Hitchcock avec "Tippi" Hedren, Sean Connery et Diane Baker. Marnie est une habile voleuse. Elle s'engage sous un nom d'emprunt dans une firme importante puis, après un certain temps, elle s'enfuit en vidant la caisse pour recommencer ailleurs la même manoeuvre. Elle arrive ainsi chez un éditeur qui s'éprend d'elle tout en soupçonnant son déséquilibre. Lorsqu'il découvre qu'elle l'a volé, il lui offre de l'épouser plutôt que de la dénoncer. (USA '64)

DIMANCHE 4 FÉVRIER
23h30 – *CINE CLUB. "Le jardin des délices". Satire sociale réalisée par Carlos Saura avec Jose Luis Lopez, Fracisco Pierra et Julia Pena. Dans la force de l'âge, un homme est réduit au fauteuil roulant à la suite d'un accident d'automobile. Le choc cérébral a également affecté ses facultés mentales. Il était le chef incontesté d'une famille bourgeoise et le patron autoritaire d'une industrie en plein essor. (Esp. '70 sous-titre)
23h25 – CINEMA. "Christophe Colomb" (3e partie). Film historique réalisé par Vittorio Cottafari, avec Francesco RABAL' Carles Lemes, Paoli Graziosi. La grande aventure est en marche. La Santa Maria, la Pinta et la Nina voguent vers les Indes, du moins Christophe Colomb le croit-il.

VENDREDI 9 FÉVRIER
23h25 – *CINEMA. "Le sergent". Drame psychologique réalisé par John Flynn, avec Rod Steiger, John Philip Law et Ludmilla Mikael. Un sergent, héros de la dernière guerre mondiale, est affecté en 1952, en France, à une base américaine. Il met aussitôt de l'ordre dans le camp et s'adjoint un nouveau magasinier. Ce dernier, qui s'est épris d'une jeune Française, constate que ses sorties avec son amie semblent déplaire au sergent. (USA '68)

cbwft3
HORAIRE DE BASE

SAMEDI 3 FÉVRIER
12 30 *L'heure des quilles
13 30 *Les héros du samedi
14 30 *Grangallo et Petitro
15 00 *Mon ami Ben
15 30 *Téléchrome
16 30 *Lassie
17 00 *Le monde en liberté
17 30 Le français d'aujourd'hui
18 00 Le Comte Yoster a bien l'honneur
18 30 *Yogi l'ours
19 00 *Walt Disney
20 00 *Les cavaliers de la route
20 30 *Cinéma
22 00 *A propos
22 30 *Au masculin
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Cinema

DIMANCHE 4 FÉVRIER
11 50 Politique fédérale
12 00 *L'univers des sports
13 30 *Sporthèque
14 30 *Poly à Venise
15 00 *Le Prince Saphir
15 30 *D'hier à demain
16 30 *Fantaisie lyrique
17 00 *60
18 00 *Consommateurs avertis
18 30 Le 30 – Dimanche
19 00 *Quelle famille
19 30 *Les beaux dimanches
20 30 *Les beaux dimanches
22 00 *La flèche du temps
22 30 *Rencontres
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Ciné club

LUNDI 5 FÉVRIER
13 05 *Magazine de la semaine verte
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Les Chiboukis
16 00 *Bobino
16 30 *Maigrichon et Gros Double
17 00 *Dektek
18 00 *Cher oncle Bill
18 30 *En bloc
19 30 *Discomanie
19 45 *Decibels
20 00 *Les forges de St Maurice
20 30 *Mont Joye
21 00 *Le monde de Marcel Dubé
21 30 *Ma sorcière bien aimée
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et régional et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

MARDI 6 FÉVRIER
13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Nic et Pic
17 00 *Dan el Boone
18 00 *Docteur Dolittle
18 30 En bloc
19 30 Cinéma
21 00 *Rue des Pignons
21 30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et régional et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

MERCREDI 7 FÉVRIER
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Clak
16 00 *Bobino
16 30 *Fanfreluche
17 00 *Cent filles à marier
18 00 *Dossiers
18 30 En bloc
19 30 *Le travail à la chaîne
20 00 Laurel et Hardy
20 30 *Marcus Welby
21 25 Opinion
21 30 *Génies en herbe
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et régional et les nouvelles du sport
23 25 *Cinema

JEUDI 8 FÉVRIER
13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Le Major Plum-Pouding
17 00 *Alerte dans l'espace
18 00 *Pour passer le temps
18 30 En bloc
19 30 *Les grands films
21 30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et régional et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

VENDREDI 9 FÉVRIER
12 35 *Femme d'aujourd'hui
13 30 Emission scolaire
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Au jardin de Pierrot
16 00 *Bobino
16 30 *Picotine
17 00 *Le grand Chapparal
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Le 60
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et régional et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

MOTS CROISES

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

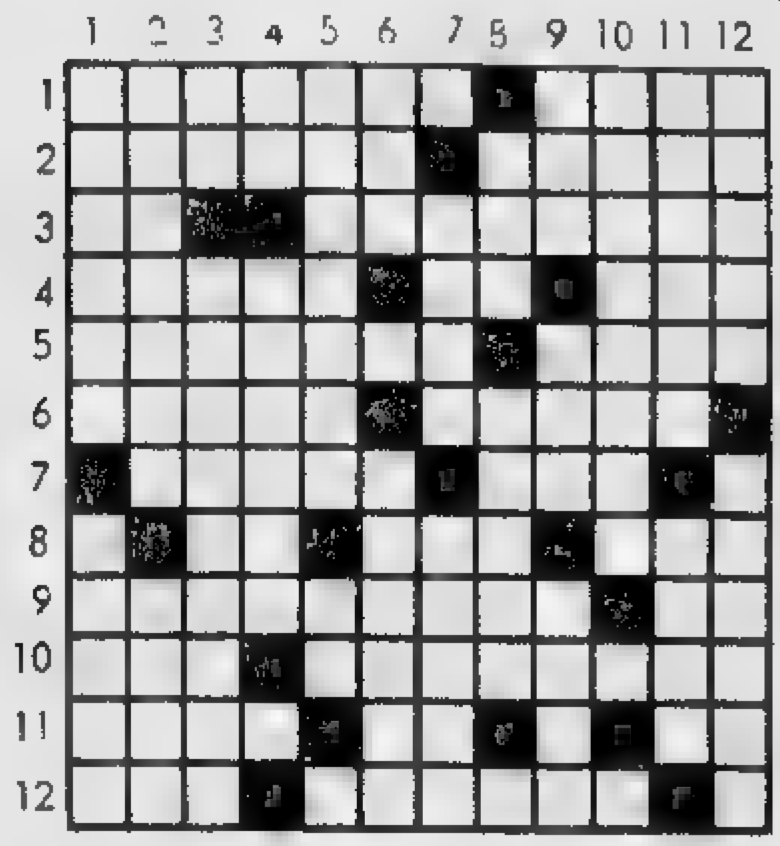
C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....



HORIZONTAL

1 – Partie la plus épaisse d'un canon. Désagréable à la vue
2 – Partie superficielle des troncs d'arbres. Grand faucon d'Europe
3 – Cobalt. Ville de Belgique.
4 – Boucher avec du lut. - Id est. Possèdent
5 – Née de la même mère mais non du même père. Observé secrètement
6 Petit oiseau des Iles Canaries. Pièce de lingerie qui couvre la face
7 Grand plaisir que l'on trouve à quelque chose. De la naissance à la mort.
8 Symb. chimique. Adv. de lieu. Petit rongeur.
9 – Nervure supplémentaire dans une voûte en ogive. Conj
10 – Riv. d'Alsace. - Relative à l'usine
11 – Méta. en feuille. - Pron. pers. Dans
12 – Saison. Groupe de trois vers

VERTICAL

1 Enfermé étroitement. Inflammation de l'oreille
2 – Prêter l'oreille pour entendre. Petite île
3 – Numéro. Ver marin vivant dans les fentes de rochers
4 – Abrév. de franc. Elever, construire
5 Instrument de musique. Cuivre
6 Roue à gorge. Réjouissance collective
7 – Peu de chose. Jeter des cris.
8 – Dans la rose des vents. Appareil aérien
9 Etendue d'eau entourée de terre. Tête d'une tige de blé. Riv. des Basses Pyrénées
10 – Buter du pied
11 Rafler qui consiste à dire le cont... faire entendre. Exposé au grand air
12 Devoir. Irresponsable. Du verbe attendre

Les intrépides à powerview

Concert présenté au gymnase de Powerview

le vendredi 2 février 1973, à 8 h 30 p.m.

Billets: Adultes – $1.50 Etudiants – 75¢

"Macdonald House" - un musée en 1974



Macdonald House, au 61 de la rue Carlton, ancienne résidence de Sir Hugh John Macdonald, devait être détruite en 1970 pour faire place à un bloc-appartements. La Société historique du Manitoba, voulant à tout prix conserver cet édifice, a réussi, par le truchement du Bingo télévisé, de l'acheter et de commencer des travaux de restauration. Un architecte et un décorateur intérieur oeuvrent à plein temps depuis 1970 pour restaurer l'édifice à son état de 1895. La transformation en un musée authentique de l'époque victorienne devrait être complétée pour 1974.

CONCOURS: SCULPTURES SUR GLACE

FESTIVAL DU VOYAGEUR

CONCOURS DE SCULPTURES SUR GLACE
du 17 au 25 février 1973

La date finale pour la remise des formules d'inscription au concours de Sculptures sur glace est le [illegible] 1973.

[illegible]

1. [illegible]

2. [illegible]

3. [illegible]

4. Un jury [illegible] le gagnant et sa décision sera définitive.

5. [illegible]

6. [illegible]

ENTENTE :

1. Un livret intitulé 'L'Art des Sculptures sur Glace' sera posté aux participants dès que nous aurons reçu leurs formules de participation.

2. Chaque concurrent aura besoin d'au moins trois assistants pendant la construction.

3. Le Festival du Voyageur fournira des blocs de glace, un tonneau d'eau de 45 gallons, l'eau et la neige.

4. Les participants devront fournir un modèle ou un dessin de leur projet; morceaux de bois et grillage en fer (chicken wire); brouettes, gants en caoutchouc (Safety Supply, rue Osborne); vaporisateur pour la finition et de la peinture (si désirée).

Vous pouvez remettre vos formules d'inscription au 345, avenue de la Cathédrale ou téléphoner au bureau du Festival du Voyageur au 247-4896.

PS

PAR CLAUDE DORGE

QUEBEC : DUPLESSIS, ET APRES !

Le Centre culturel de St-Boniface présente "Québec; Duplessis, et après...!" le lundi 12 février à 20h.

"Parallèle audacieux entre la campagne électorale de 1970 au Québec et celle de Duplessis en 1936, utilisant des extraits sur le vif soumis à un montage serré, à saveur pamphlétaire. Ce film pose implicitement une question: la revolution tranquille a-t-elle vraiment révolutionné la vieille mentalité politique quebécoise? 1970 marque-t-il vraiment les premiers pas d'un homme nouveau?"

MARIE-LOU

Le CM doit admettre d'être un peu surpris. On presentait Marie-Lou avant d'aller en tournage sans trop s'attendre à avoir des foules le soir des représentations, car déjà l'an dernier plus de 2,500 manitobains avaient vu le spectacle. Mais Marie-Lou, qui a tant fait parler les gens, a réussi à attirer un autre 400 personnes le week-end dernier. Le 3 février prochain, les gens des environs de Notre-Dame, St-Claude, etc., auront l'occasion de voir ce spectacle au Centre communautaire de Somerset. Le 10 février, "A toi, pour toujours, ta Marie-Lou" sera presenté au Centre culturel de Ste-Anne. Ensuite, l'equipe part en tournee dans l'ouest canadien.

UN THEATRE QUI CREVE DE SANTE

Dnas le Maclean du mois de janvier, Jean-Claude Germain nous fait un bilan du théâtre au Québec. "Si l'on ajoute aux reprises les creations prevues pour la deuxième partie de la saison ("Hosanna" de Michel Tremblay, "Flatte ta bedaine, Ephrême" de Jaqueline Barrette, deux pièces de Barbeau, deux créations des Petits Enfants Laliberte pour ne citer que ceux qui figurent déjà au palmarès des reprises) le theâtre quebécois est en excellente santé. Un etat qui, paradoxalement, n'a jamais été bénéfique pour les arts au Québec, où aucun n'a survécu à un accès soudain de bonne santé: la peinture dans les années cinquante, les chansonniers dans les débuts des années soixante, les romanciers quelques années plus tard."

CELEBRATION OF WORDS

La revue Time du 29 janvier d[illegible] consacre, dans la section Canadienne toute [illegible] Michel Tremblay (même avec une grosse photo [illegible] bas de la page). Chers anglophones! Michel Tremblay est un phenomene au Canada français – je m'excuse si je l'arrache au Quebec – qui n'a aucun pareil au Canada anglais. Il passe inaperçu chez les anglophones jusqu'au jour où Tremblay est joue en anglais. En voilà! on "découvre" Tremblay, on lui donne toute une page dans le Time. Encore une autre preuve qu'on a bien du chemin à faire avant qu'ils nous connaissent, eux autres ..

TREMBLAY [illegible]

Michel Tremblay etait de passage à Winnipeg [illegible] la première de "En Pieces detachees" [illegible] Theatre Centre. Il a passe au Cercle [illegible] l'equipe qu'il connaissait deja. Tremblay [illegible] coup surpris. Je ne me l'imaginais pas [illegible] est; un monsieur très gentil, sans pretenti[illegible] de son travail et des problèmes au Quebec – [illegible] figurez-vous qu'eux aussi ont des problemes d'assimilation au Quebec'

ADIEU ALOUETTE [illegible]

Le 7 fevrier, dans la serie 'Adieu Alouette', [illegible] [illegible] anglais [illegible] Words and Music of Gilles Vigneault", cette [illegible] commence à 22h.

"Tournée Ouest" en Saskatchewan

'Tournée Ouest' a quitté sa province natale. Le 'Vieux Bill' a enfin mis les 'pieds' sur le chemin de la Saskatchewan. C'est un sentier confortable néanmoins car le 'Vieux Bill' a un caractère tout à fait à lui. Vu du dehors ce n'est qu'un vieux bus d'école abandonné par ses écoliers. Mais une fois que l'on y pénètre, ce n'est plus le monde des devoirs et des livres mais celui de 'Tournée Ouest'. Les bancs rigides sont devenus les fauteuils qui soulagent les corps fatigués après le spectacle. Et pour donner un peu d'ambiance, le magnétophone fournit toute sorte de musique, du Beethoven jusqu'au 'folk' anglais.

Suzanne et sa tournée ont visité plusieurs régions du Manitoba. Du 19 au 29 janvier ils ont présenté leur spectacle à La Broquerie, à St-Pierre, à Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Claude, au Collège de Saint-Boniface, à Saint-Laurent, à Ste-Rose-du-Lac et à Saint-Lazare. Huit performances en dix jours c'est quand même un horaire très serré. Maintenant c'est au tour de la Saskatchewan de recevoir la Tournée. On commence dans le sud de la province à Bellegarde, à Gravelbourg, à Regina et à Saint-Victor. Espérons que l'équipe de 'Tournée Ouest' garde un peu de soleil pour elle-même car à Prince-Albert elle en aura besoin !

Le Manitoba leur aura accordé un au revoir chaleureux. L'équipe a même joui d'un fameux party de ski-doo pour la fête. C'était le 'fun' même s'ils se sont perdus dans le Symmington Yard. Le ski-doo, c'est pour la neige et non pas pour les rails, Suzanne.

Si vous voulez recevoir des nouvelles de la tournée, Paulette Jubinville communique les événements les plus récents par téléphone à CKSB toutes les semaines. 'Tournée Ouest' ce n'est pas seulement une partie de plaisir. C'est aussi du travail. Et c'est une tournée qui va fournir une expérience incalculable à Suzanne et à toute son équipe: Normand Dugas (chef de l'orchestre et pianiste), Norbert Dupasquier (batteries), Phil Kleinschmit (contrebasse), Cyril Smith (guitariste), Denis Duguay (technicien du son), Paulette Jubinville et Felix Jeanson (techniciens de l'eclairage). Suivons-les !

CINÉ-ONF nous fait découvrir des musiciens du Québec

Poursuivant son périple à travers la région des Prairies, CINE-ONF EN TOURNEE, un programme de projections publiques organisé par l'Office national du film offre chaque mois une selection nouvelle de films en français dont l'intérêt pour le cinéphile n'est plus à démontrer.

C'est ce mardi 6 fevrier, à 8h00 p.m. que sera présenté à Winnipeg, au 674, rue St. James, avec la collaboration du Centre culturel de St-Boniface, la soirée de CINE-ONF.

Le programme débutera par un court film d'animation: CATUOR et se continuera par un moyen métrage couleur: LES PHILHARMONISTES qui devait remporter au Palmarès du film canadien 1971 le prix pour le "meilleur documentaire de plus de 30 minutes".

Tourné à St-Hyacinthe au Québec, LES PHILHARMONISTES met en scène un groupe de musiciens dont le goût pour leur art les pousse à y consacrer tous leurs loisirs. Le film nous révèle la personnalité de chacun d'entre eux et nous fait découvrir ce qu'est le metier d'harmoniste.

La soirée s'achèvera sur un autre moyen métrage couleur: JE CHANTE A CHEVAL qui a remporté au dernier Palmarès du film canadien le prix pour le "meilleur film d'information pour la télévision".

JE CHANTE A CHEVAL nous permet de faire connaissance avec le célèbre chanteur-western Willie Lamothe.

L'entrée à CINE-ONF est libre.

Les personnes désireuses d'obtenir le programme complet des films à être presentés durant la saison peuvent s'adresser à : 985-4129.

AVIS PUBLIC

La Commission permanente de la législature sur le développement économique tiendra une réunion publique les 1er, 6 et 19 février, à 10h a.m., dans la salle 254 du Palais législatif du Manitoba, dans le but d'examiner la question du droit de propriété étrangère au Manitoba

Toute personne désirant soumettre au comité un exposé à ce sujet, devrait avertir, aussitôt que possible, le président du Comité législatif sur le développement économique, sal le 237, Palais législatif, Winnipeg, tél., 946-7230.

Ian Turnbull, MAL,
Président du Comité législatif sur le développement économique.

Nécrologie

M Paul MAGNE

Le mardi 23 janvier 1973, la mort venait ravir à l'affection des siens, M. Paul Magne, époux bien-aimé de Mme Rosa Magne de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. M. Magne est décédé à l'âge de 78 ans et 6 mois à l'hôpital de l'endroit.

M. Magne fut l'un des premiers baptisés de la paroisse et il y demeura toute sa vie. Depuis une vingtaine d'années, il s'était retiré au village où il occupait ses loisirs à divers petits travaux; il raffolait de la chasse, de la pêche et des voyages. La vie de M. Magne fut celle de l'homme juste par excellence comme le témoigne l'attachement des siens et l'estime de ses nombreux amis.

Les obsèques eurent lieu le samedi 27 janvier en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes au milieu de la famille et d'un grand nombre de paroissiens et d'amis. Cinq prêtres concélébraient la messe des funérailles: M. l'abbé Lucien Roy, curé, M. l'abbé Marcel Toupin de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé Florent Labonte, curé de Haywood, M. l'abbé Noël Delaquis de Saint-Boniface, et le R.P. Léo Bosc neveu du défunt, de Gravelbourg, Sask.

Les porteurs étaient MM. René Badiou, Joseph Gaultier, Armand, Hubert et Antonio Bosc, neveux, ainsi que M. Norbert Delaquis, ami de coeur du défunt. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

M. Paul Magne laisse dans le deuil son épouse, Rosa; quatre fils, Charles de Trenton, Ont., Pierre, de Notre-Dame-de-Lourdes, Bruno, de Brandon, Man., et Antoine, de St-Boniface; trois filles, Mme Eugène Cherpin (Odile), de Fontana, Californie, Mlle Thérèse Magne, de Thunderbay, Ont., et Mme Marcel Jamault (Yvonne), de St-Boniface, six soeurs, Mmes Hélène Griveau et Isabelle Ronceray, de Saint-Boniface, Mme Madeleine Le Roy, de Winnipeg, Mmes Ange Bosc, Antoine Badiou (Jeanne) et Pierre Bosc (Thérèse), de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que 30 petits-enfants. Deux fils le précédèrent dans la tombe: Jean décédé en novembre 1947 et Alban en janvier 1968.

REMERCIEMENTS

Mme Rosa Magne et sa famille désirent exprimer leur reconnaissance la plus profonde pour les sincères et nombreuses marques de sympathie si gentiment prodiguées lors du décès de leur époux et père. Les paroles humaines semblent inadéquates pour traduire les sentiments de gratitude qui remplissent nos coeurs. Les nombreuses offrandes de messes, la presence de MM. les abbés du clergé ainsi que du Père Leo et des parents et amis de la famille sont des preuves d'une grande et vraie amitie. Encore une fois, merci ! sans oublier personne.

REMERCIEMENTS

M. Daniel Alexis Carrière et ses enfants remercient bien sincèrement tous leurs parents et amis de près ou de loin pour offrandes de fleurs, messes, messages de sympathie, à l'occasion de leur récent deuil.

Un merci tout spécial à M. le curé Lionel Bouvier, et à MM. les Docteurs Cantin, Lim, et Ranboulam et le personnel de l'Hôpital de Salaberry, aux membres de la Chorale, ainsi qu'aux dames qui étaient en charge de la réception après les funerailles.

VISITE PUBLIQUE AU CENTRE DE PASTORALE

Tous sont invités à une VISITE PUBLIQUE (Open-House) du Centre de Pastorale du diocèse situé au 622, av. Taché, le dimanche 4 février de 10h00 à 17h00.

Le but de cette visite est de vous donner l'occasion de vous familiariser avec le Centre de Pastorale - de prendre connaissance tant de quelques organismes diocésains que des multiples services que le Centre a à offrir, soit directement, soit indirectement.

Sera présent le Père Wilfrid Cyr, grapho-analyste, invité de Radio-Canada, qui présentera un bref exposé en français à 14h30. Il y aura des films au cours de la journée, et un cafe sera servi.

CONCLUSION – L'UNITÉ EN MARCHE

... voici la fin du texte intitulé L'UNITE EN MARCHE et dont la premiere partie fut publiée la semaine derniere.

Au cours d'une plénière faisant suite à des ateliers de travail, je fus heureux de constater que chaque atelier avait retenu en priorité l'importance de l'education oecuménique. Les groupes furent assez unanimes aussi à dégager une dizaine d'autres problèmes.

Avant de faire le choix définitif des problèmes à retenir, le "steering committee" invita un expert en la personne du Père R. Tucci à présenter ses commentaires personnels. Il se dit impressionné par le climat de respect et de franchise ainsi que par l'engagement pastoral des participants. Il fit voir la nécessité de tenir compte du contexte global de la société dans laquelle les projets oecuméniques s'insèrent.

Les résultats des délibérations autour de huit problèmes majeurs furent synthétisés, au cours de la dernière journée, en huit brefs "projets de rapport" qui, sans avoir d'autorité normative, peuvent servir d'orientation. Essayons d'en dégager l'essentiel.

EDUCATION OECUMENIQUE : – "L'éducation oecuménique se fonde sur une information, mais elle consiste principalement en une formation doctrinale et spirituelle." Elle doit se faire à tous les paliers. Les délégués suggèrent au Secrétariat pour l'Unité "d'entreprendre lui-même et de concert avec les autres Eglises, notamment au sein du groupe mixte de travail, une étude qui aboutisse à proposer aux Eglises locales de toutes confessions des directives générales pour élaborer une catechèse commune qui soit vraiment oecuménique."

EGLISE LOCALE : – "C'est au niveau de l'Eglise locale que l'esprit oecuménique doit trouver son incarnation pratique."

"Une lumière complémentaire apparaîtra quand seront développées et clarifiées les relations entre l'Eglise locale et le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, entre l'Eglise locale et les Conférences épiscopales, régionales et nationales, et entre les Eglises locales elles-mêmes... C'est pour cela que la recherche théologique en ce domaine doit être développée à son maximum." – On a recommandé une étude concernant le rôle propre des Eglises orientales catholiques dans le mouvement oecuménique.

MARIAGE MIXTES : – Au sujet de la théologie du mariage chrétien, les Commissions nationales d'Oecuménisme désirent être informées du dialogue poursuivi par le Secrétariat pour l'Unité avec les Anglicans et avec les Luthériens et les Réformés.

On demande que la pastorale de la préparation, de la célébration et de la vie des foyers mixtes soit "menée de la manière aussi conjointe que possible par les Eglises concernées."

Le partage de la table eucharistique doit être envisagé "en tenant compte de l'expérience religieuse de l'unité spirituelle au sein du foyer."

Plusieurs délégués ont demandé une copie du Guide des Mariages Mixtes publié au Canada, l'an dernier, par le Groupe Mixte de Travail du Conseil Canadien des Eglises et de la Conférence Catholique Canadienne.

LES MOUVEMENTS RELIGIEUX LIBRES (SECTES) : "Les Eglises doivent s'interroger sur les raisons profondes du développement de ces mouvements et sur la manière dont elles-mêmes répondent aux besoins spirituels qui s'y manifestent. Elles apprécieront certains éléments positifs dont elles pourraient s'enrichir."

EUCHARISTIE ET MINISTERE : – Certains chrétiens manifestent de l'impatience devant les apparentes lenteurs des Eglises à trouver des solutions au problème de l'intercommunion. Par ailleurs, il apparaît imprudent d'apporter des solutions hâtives avant que les théologiens et les biblistes aient réussi à clarifier plusieurs problèmes dont celui des ministères et, plus particulièrement, du ministère sacerdotal.

OECUMENISME NON-INSTITUTIONNEL : – "En remarquant l'existence de petits groupes, très actifs et spontanés, nous laisser interroger par les motifs qui les animent, aspiration à une vie communautaire hors de nos cadres actuels, impatience devant les prudences de nos Eglises face aux perspectives spirituelles, sociales, politiques; protestation de fait contre notre immobilisme. Ils veulent non des discussions, mais des actes. Cela pose évidemment le problème de l'inadaptation de nos institutions dans leur forme actuelle. Le sujet est assez grave pour qu'on y réflechisse."

TEMOIGNAGE COMMUN : – "Puisque le Christ est la Tête de son corps, l'Eglise, tous les chrétiens sont appelés à coopérer avec lui en continuant l'oeuvre d'amour qu'il a accomplie. Ils ont la responsabilité de témoigner de lui et de créer avec lui le monde nouveau qu'il a fondé. Et s'ils doivent être fidèles à leur nom de chrétiens, ils doivent le faire en commun. En particulier, les chrétiens doivent aborder ensemble le problème de reformuler la foi chrétienne en termes compréhensibles à l'homme moderne."

"Il est important aussi que le témoignage commun ne soit pas considéré comme une affaire des dirigeants d'Eglise, mais qu'il concerne les croyants en général – sinon ce témoignage commun pourrait paraître n'être qu'une nouvelle façon de consolider les structures officielles actuelles."

QUELLE UNITE ? – "Nous sommes d'accord pour admettre, d'une part, que l'unité n'a jamais été complètement perdue et, d'autre part, que nous ne savons pas comment sera réalisée l'unité future; sans doute dans la pluralité, avec peut-être différents types d'Eglises. En tout cas, ce sera l'oeuvre du Seigneur."

"Il convient de voir toute notre activité oecuménique dans le contexte d'une mission commune. Dans le concret, notre progrès pourra s'apercevoir dans une meilleure formulation de notre foi commune, en tenant compte de la hiérarchie des vérites, un rapprochement sacramentaire, un accord sur le plan de l'ecclésiologie."

"Cela suppose une recherche, tâtonnante peut-être, au niveau des grands organismes sans doute, mais au niveau des Eglises locales d'abord, auxquelles une autonomie relative doit être laissée, sans attendre, dans l'immédiat, des resultats universels. Rien n'est acquis: l'unité est en marche !"

AUDIENCE DE PAUL VI

Le dernier jour, Paul VI reçut en audience particulière dans la salle du consistoire tous les participants de la rencontre. En entrant, il marcha vers le groupe qu'il salua des deux mains dans un geste qui lui est familier. Il voulait visiblement manifester son affection à tous. Le cardinal Willebrands lui expliqua brièvement ce que nous avions essayé de faire pendant huit jours. Puis le pape lut un discours soigneusement préparé.

Il avoua que nous aurons toujours à progresser dans l'unité et à chercher les voies les meilleures pour y parvenir. Dans l'Eglise du Christ, il y a place pour "la diversité des charismes, des cultures, des mentalités, des traditions, des coutumes et des disciplines qui, dans un même corps, par l'action du même Esprit, deviennent comme une immense symphonie à la louange de la gloire de Dieu."

L'incroyance de beaucoup de nos contemporains doit nous faire prendre une nouvelle conscience de l'urgence de porter remède à notre actuelle division: l'unité des disciples du Christ n'est-elle pas le grand signe qui doit solliciter la foi du monde?"

La collaboration doit aller s'intensifiant: "Entre chrétiens passionnés de la vérité, il n'y a point de rivaux, il ne peut y avoir que des émules et des amis."

En se tournant vers les trois observateurs, il quitta son texte et leur adressa quelques mots accompagnés d'un sourire qui en disait plus que les paroles: ouverture fraternelle, désir de réconciliation.

L'UNITE EN MARCHE

Cette rencontre de novembre 1972 était la seconde du genre, la première ayant eu lieu en mai 1967. Elle marque un net progrès sur la première. Les délégués y prirent une part plus engagée. Les membres du Secrétariat manifestèrent plus d'ouverture. Paradoxalement, à un moment où on parle moins d'oecuménisme, il est apparu qu'on en fait davantage et plus en profondeur. On semble moins préoccupé par l'unité de structure que par l'unité de foi renouvelée et l'unité de vie chrétienne dans le respect des diverses traditions et cultures. "L'unité est en marche !" Elle avancera au rythme même que les chrétiens d'ici et de partout, sensibles aux impulsions de l'Esprit, voudront bien lui accorder.

Irenee Beaubien
directeur
Office national d'Oecuménisme

"JE NE CONNAIS PAS CET HOMME"

BILLET de J.-P. A.

Selon un compte-rendu d'un quotidien de Winnipeg, le modérateur de la United Church du Canada, N.B. McLeod, rejette la divinité de Jésus-Christ. Venant du chef d'une église dite chrétienne, cette déclaration en aura pour le moins étonné plusieurs et ne passera pas sans causer certaines réactions assez vives, même à l'intérieur de la United Church. Le réverend McLeod a pris bien soin d'ajouter que les autres membres de la United Church n'étaient pas obligés de partager ses vues.

Cette précaution souligne de façon assez patente l'ambiguité des croyances de certains groupes considérés chretiens et l'inconsistance de leur doctrine. C'est en particulier une des grandes faiblesses de la United Church, vue du côté non seulement des Catholiques, mais aussi des Anglicans et des Luthériens. On comprend alors pourquoi les elements les plus convaincus chez les Anglicans ne veulent pas entendre parler d'union entre leur Eglise et la United Church.

A entendre un homme aussi familier avec les Saintes Ecritures que le réverend McLeod, on se demande comment il peut concilier sa déclaration avec certains passages de l'Evangile, par exemple lorsque saint Pierre, repondant à la question de Jesus, ("Pour vous, qui suis-je?), déclare : "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant". Ou encore quand dans l'Evangile selon saint Jean : "Le Pere et moi nous sommes un." "Qui m'a vu a vu le Pere." Et quand le Grand Prétre lui fait subir l'interrogatoire : "Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu", Jésus répond : "Tu l'as dit".

Il ne s'agit pas de partir en guerre contre le révérend McLeod ou de faire le proces de ses intentions. Nous devrions plutôt profiter de ses déclarations plutôt choquantes pour nous reposer la question : "Pour moi qui est Jésus-Christ? " Quelle résonnance son nom a-t-il au coeur de moi-même, dans le concret de ma vie? Chaque fois que, le dimanche à la messe, je declare : "Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu", où en suis-je? Plus proche de Pierre qui allait le renier : "Je ne connais pas cet homme? " Ou plus proche de l'aveugle qui crie : "Fais que je vois? "

Il n'y a pas de honte à crier qu'on est aveugle, à admettre qu'on a besoin d'être guide. C'est ce qui fait la différence entre un croyant et un incroyant. Comme le dit si bien le reverend McLeod, l'homme doit reconnaître qu'il n'est pas seul, qu'il vit dans "le monde de Dieu".

RENCONTRES PRÉPARATOIRES AU MARIAGE

Les rencontres préparatoires au mariage pour les fiancés de langue française débuteront le dimanche 4 mars et se termineront le dimanche 29 avril. Il n'y aura pas de rencontre le dimanche de Pâques.

Les rencontres se tiendront à 8h00 du soir, en la Salle d'audio-visuel au sous-sol de la Cathédrale de St-Boniface. Elles seront dirigées par des couples mariés, assistés de personnes de ressources et de prêtres.

Les jeunes couples qui se sont mariés récemment peuvent également participer à ces rencontres.

On est prié de s'inscrire d'avance en téléphonant au 247-0404, ou 233-2874 ou encore 233-5429.

LES QUALITÉS PSYCHIQUES DU CHIEN

Bien que tous les Chiens n'aient pas le même caractère, indique la Grande Encyclopédie que publie Larousse, ni la même intelligence, ni les mêmes réactions devant les hommes ou les autres animaux, c'est à l'examen de leurs qualités intellectuelles qu'on voit le mieux qu'ils sont tous des Chiens. Ils ont tous le sens de la meute et de l'obéissance au chef de meute. C'est pourquoi les premiers Chiens se sont si bien habitués à vivre avec l'homme primitif qui a su les commander.

Le Chien a beaucoup moins que le Chat le sens de son territoire. Il le marque toutefois d'un jet d'urine, en passant, mais ce geste a perdu son sens précis: il signifie plus le passage que la frontière.

Par contre, le Chien apprend très vite à défendre la propriété de son maître. Ce sens de la défense du maître et de ses biens se rattache à l'esprit de clan, qui demeure profondément ancré dans le Chien malgré 12,000 ans de domestication. Mais il faut ajouter que, si l'on a cultivé et sélectionné certaines races pour chasser ou retrouver le gibier, on en a fait autant pour conserver à d'autres cette tendance à protéger.

De même, c'est une vieille tendance sauvage qui pousse les Chiens de berger à rassembler un troupeau. Autrefois, lorsqu'ils étaient encore sauvages, ils en faisaient autant pour que le clan puisse dévorer le maximum de proies en un minimum de temps, et ils savaient aussi, comme savent le faire encore les Loups, pousser le gibier vers le liteau où les petits attendent la curée. La plupart des Chiens ont en commun un "langage" qu'ils comprennent fort bien, quelle que soit leur race. Ce sont d'abord certaines attitudes: celle de soumission, celle d'intimidation, qui consiste à poser sa tête sur le cou de l'adversaire, l'appel au jeu, les mouvements joyeux de la queue agitée, la crainte manifestée par la queue collée entre les jambes, peut-être dans un geste de protection des organes génitaux, les oreilles, qui ont toujours quelque chose à "dire" et dont les "expressions" sont accessibles même aux hommes, les grimaces de la face, les fronts qui se rident, les dents qui se découvrent. C'est aussi toute une gamme d'expressions sonores, allant du grognement d'avertissement au hurlement à la lune, des pleurs et des gémissements aux aboiements de joie.

La Lybie et le phénomène Khadaphi

Dans sa "Dialectique de la Nature", Friedrich Engels estime que, ce qu'il appelle "le saut qualitatif", c'est-à-dire la transformation soudaine s'operant dans la nature d'un certain état dans un autre qui lui est supérieur, réclame impérieusement l'incidence d'un facteur extérieur et des conditions objectives déjà existantes. En examinant le rôle joué par la Lybie dans la situation politique si volatile qui existe au Moyen-Orient, on est tenté de penser que nulle part ailleurs la loi d'Engels ne s'applique avec tant d'exactitude que dans ce pays; car, en effet, que signifierait l'immense richesse du pétrole lybien sans la presence, plutôt l'incidence, du phénomène Khadafi? Une source d'enrichissement, au maximun pour un monarque de type Arabie Séoudite.

Par contre, que serait devenu l'aspirant au califat du monde arabe, le président Khadafi, sans cet "or noir" gisant dans les entrailles du désert lybien? En toute probabilité, un des dictateurs qui pullulent à l'heure actuelle en Afrique, quelque chose entre Idi Amin d'Ouganda et le président du Niger ou du Tchad. Somme toute, qu'était la Lybie dans son entier avant la fin de la seconde guerre mondiale et le commencement des prospections pétrolifères anglo-américaines? Géographiquement parlant une superficie de 650,000 milles carrés de désert brûlant, avec une population de moins d'un million d'habitants, nomade en majorite, à l'exception de quelques dizaines de milliers d'Italiens colonisateurs qui s'étaient établis le long de la côte, dans l'étroite "bande verte" où se trouvaient aussi les deux villes principales, Tripoli et Benghazi.

De la somnolence bi-millenaire dans laquelle elle etait plongée, la Lybie fut catapultée dans la seconde moitié du XXe siècle par les investissements anglo-americains, les mêmes qui firent surgir le pétrole du désert sablonneux recouvrant son sol.

Petit à petit, toutes ces compagnies étrangeres prirent un développement exceptionnel et le trésor alors inexistant du roi Idriss, le chef de la tribu Senoussi que les Alliés avaient installé sur le trône après avoir chassé les Italiens, s'est accru considérablement. Cette "injustice sociale" a fait bouillir le sang d'un certain nombre de sous-officiers et de jeunes lieutenants qui, avec l'aide généreuse de Nasser, réussirent à renverser la monarchie, à un moment où le vieux Idriss guérissait ses rhumatismes dans une île grecque.

Bien qu'Idriss, en tant que souverain légitime, se fut plaint de son renversement auprès des chancelleries d'Amérique et de Grande-Bretagne, ses protestations ne rencontrèrent que des oreilles sourdes. C'est que les grandes Puissances, ayant un besoin impérieux de pétrole lybien, et de plus, des bases construites en territoire lybien pendant la guerre contre une éventuelle attaque soviétique, tâchèrent de marchander leur présence avec le régime dit révolutionnaire arrivé au pouvoir.

L'effort des Alliés occidentaux de garder la Lybie comme leur chasse gardee se solda par un echec total. Khadafi obligea bientôt les Anglais a evacuer la base aerienne de Tobrouk et puis après força les Americains de quitter la plus grande base aerienne d'Afrique, celle de Wheelrus, près de Tobrouk. Quant au pétrole, Khadafi exerce une pression continuelle sur les compagnies qui en font l'exploitation en leur demandant des prix toujours plus grands et en les menaçant de couper le ravitaillement de l'Occident en pétrole, le cas où ses revendications seraient refusées.

LE PHENOMENE
MOUAMMAR KHADAFI

Né en 1944, à l'époque où les divisions blindees de Rommel tentaient le suprême effort de briser la maigre résistance anglaise pour déboucher dans la vallée verte du Nil et s'emparer du Canal de Suez – situation qui aurait assuré la victoire des Puissances fascistes – Mouammar Khadafi était destiné à devenir un simple officier dans la petite armée du roi de Lybie. D'ailleurs, son origine modeste et sa préparation militaire ne l'autorisaient pas à espérer une position plus importante.

Le sort voulut qu'en Egypte un groupe d'officiers renversa le régime du roi Farouk, régime pourri et détesté, et qu'une vague de nationalisme deferle à travers tout le Moyen-Orient, coups d'état et contre-coups d'état se succédant à courts intervalles dans nombre de pays arabes où le culte de Nasser avait exercé son emprise sur la jeunesse nationaliste.

La liquidation des régimes coloniaux et la nationalisation de leurs biens combinées avec l'incapacité humiliante des armees arabes "d'annihiler" Israël en jetant ses habitants dans la mer, favorisèrent des aventuriers du type Khadafi a s'emparer du pouvoir.

Dans un pays à demi-sauvage comme la Lybie il avait suffi d'une poignee de militaires décidés, d'un peu d'aide militaire de la part de l'Egypte et surtout de l'absence du roi du pays, pour que la "révolution nationale" reussisse.

Fait surprenant, l'esprit révolutionnaire du nouveau maître excluait catégoriquement tout changement revolutionnaire et adoptait une attitude de défense contre le socialisme d'état prêché par Nasser.

De plus, Khadafi et sa junte regardaient la doctrine de Moscou, la Mecque du communisme, comme l'ennemi mortel de l'Islam et des preceptes du Coran. En effet, le président lybien base sa philosophie politique et développe ses plans strategiques en conformit avec les dogmes du Coran. Par contre, tout ce qui est étranger au Coran devient immédiatement son ennemi juré. Dans sa politique extérieure, M. Khadafi poursuit le rêve de la reconstitution de l'empire arabe des califes s'étendant de l'océan Atlantique à l'Océan Indien et de la Mediterranée jusqu'en pleine Afrique équatoriale et à la Mer de Chine.

Le révolutionnaire d'aujourd'hui, est plus rétrograde que les plus modestes de ses prédécesseurs, preuve en est que même les noms des rues et des hôtels destinés aux étrangers ne portent que des inscriptions en arabe. Ayant à sa disposition des revenus fabuleux – on estime à environ 2.5 milliards de dollars la somme des redevances que les sociétés anglo-américaines payent annuellement au trésor – M. Khadafi peut donner libre cours à ses emotions et à ses fantaisies de Haroun Al Rachide moderne. La seule différence entre le calife des "MILLE ET UNE NUITS" et M. Khadafi est que ce dernier se sent moins attiré par la richesse de la poésie et par la fabulation, puisqu'il consacre son temps et son argent au "grand jeu" de la politique à l'échelle mondiale.

Michel Solomon

le coin des quilles du CLUB LAVÉRENDRYE

par Clément Perreault

VOYAGEUR "BEAT YOUR AVERAGE" TOURNAMENT

QUALIFICATIONS ET REGLES

(TROIS PARTIES)

On utilisera la moyenne la plus élevée pour la saison 1971-1972, avec un minimum de 21 parties (s'il n'y a aucune moyenne pour la saison 1971-1972 et aucune moyenne courante, on utilisera 21 parties ou plus au moment de l'inscription). Si, au moment de l'inscription, la moyenne de la saison 1972-1973, basée sur 21 parties, est de dix (10) quilles ou plus, plus élevée que la moyenne de la saison 1971-1972, on doit utiliser la moyenne de la saison 1972-1973.

Les inscriptions seront acceptees jusqu'à 1h30 p.m. le samedi 24 février 1973.

La première partie d'une série devra débuter sur l'allée indiquée pour telles personnes par le comité du tournoi. Les parties successives devront débuter sur l'allée sur laquelle l'individu a terminé la partie précédente.

Les quilleurs répondant aux classements suivants peuvent s'inscrire pour le tournoi:

Toutes les personnes approuvées par ABC et WIBC et membres de bonne foi d'associations à charte.

Tous les quilleurs possédant une carte de membre de ABC ou WIBC par l'entremise de ligues approuvées par ABC ou WIBC.

Les quilleurs doivent vérifier les montants et les accroissements de leurs points sur leurs feuilles de pointage au moment où ils quittent l'allée. Les erreurs, les omissions et les faux points doivent être portés à l'attention du comité du tournoi avant la fin du tournoi.

RESULTATS DE LA SEMAINE DU 22 AU 26 JANVIER

LA VERENDRYE I

Hommes: Don Campbell 536; Coke Laurin 486; Gilles Vallé 478; Allen Yost 468; Gaston Robin 446; J. Penner 439; F. Kalichuk 426; A. Voyer 425; L. Vermette 42[illegible], R. Lambert 424.
Dames: Louise Welsh 467; G. Fontaine 438; O. Novog 435; C. Saurette 427; Y. Muller 422.

LA VERENDRYE II
Hommes: Roland Senez 560; Maurice Lévêque 52[illegible], [illegible] Lamirande 493; R. Laplume 468; A. Lemoine 449; P. Jeanson 443; J. Rusnak 427.
Dames: Sheila Bradley 461; Terry Rusnak 45[illegible]; B. Pelletier 443; P. Harman 427; S. Senez 409.

LA VERENDRYE III
Hommes: Joe Weneek 559 (220); Clement Perreault 535 (206); Victor Lambert 511 (209); P. Laberge 487; A. Richard 487; A. Fouasse 479; M. Bourgeois 472; R. Richard 433; P. Richard 431; G. Carrière 420; R. Paquet 420.
Dames: Colette Huot 447; S. Lambert 400; M.A. Grenier 409; L. Paquet 397; P. Bourrier 39[illegible].

FURNASMAN
Hommes: Camille Dorge 527; Raymond Prieur [illegible]21, M. Arseny 518; Ron Dorge 505, Gord Spence 500; [illegible] 49[illegible] J. Parker 493; G. Arseny 493, J. [illegible]chardson 492; A. Wright 487; G. Lofto 486.
Dames: R. Lipps 497; L. Bethune 48[illegible], [illegible] Polanski 46[illegible], [illegible] 464; L. St-Ger[illegible] 4[illegible].

[illegible]
Hommes: Hal Krahn 498; Ron [illegible]urston 46[illegible]; Guy Chateau 462, B. Lang 445, G. Baltesse [illegible], B. Ruppell 428, [illegible] Lambert 42[illegible], M. Gochard 427, C. Allard 42[illegible], V. B[illegible]langer 42[illegible].
Dames: Louise Nuytten 519 (193, 196); Emily Krahn 494; T. Landry 410; M. Rougeau 408; J. Carrière 404; D. Lambert 384; C. Château 371.

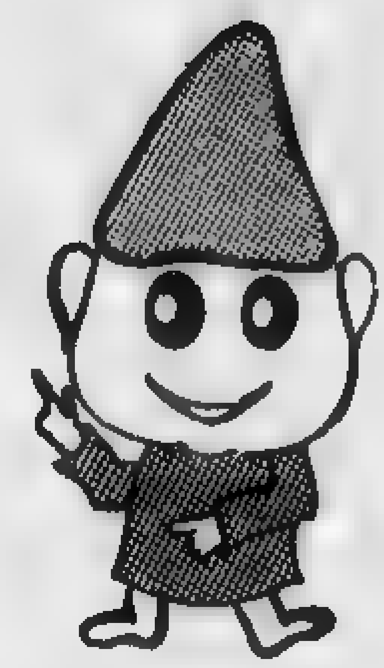
CERCLE OUVRIER
Dick Marinelli Jr 655 (236, 203, 216); Andre Desloges 604 (256), Bernard Lévêque 579; Don Conrad 570 (2[illegible]1, 213); Marc Marion 569 (230); R. Gagnon 5[illegible] (202), [illegible] Brunet 553 (200, 202); D. Muluey 553; Ray Brunel 552; R. Devriendt 552; D. Campbell 545 (213); Max Desaulniers 543; Claude Lévêque 540; R. Bazinet 537; R. Senez 536; René Brunel 535; Ray Lévêque 534; [illegible]berg 533; P. Cassel 533 (210); Roger Roy 527; G. Laurin 526; Paul Mousseau 526 (201); Lou Bourbonnais 522 (209); G. Mousseau 505; R. Maluta 507; C. Hawkins 507, R. Lambert 506; M. Ratte 502; Roger Dubé 501.

Le Petit Coin

Allô !

Regarde bien.
Il y a un mini-concours pour toi. A bientôt,

Bicolo



Reponse : AMIS DES CHIENS
de la semaine derniere

1 - basset
2 - loulou
3 - braque
4 - levrier
5 - caniche
6 - saint-Bernard

RIBAMBELLES . .

Réponse de la semaine derniere — souris, baleine, crocodile.

CLIENT "JE VOUDRAIS UN SANDWICH AU JAMBON"
SERVEUR "AVEC PLAISIR MONSIEUR"
CLIENT "NON, AVEC DE LA MOUTARDE"

La bonne diction

Ce Turc reçu un dur coup sur la nuque.

CHEVEUX LONGS



SI LES JEUNES D'AUJOURD'HUI AIMENT LES CHEVEUX LONGS, ILS ONT ENCORE BEAUCOUP DE CHEMIN À PARCOURIR POUR BATTRE CE RECORD DE LONGUEUR DE CHEVEUX: UN PRÊTRE DU MONASTÈRE THIRUVADU THURAI D'INDE AVAIT, EN 1949, UNE CHEVELURE D'UNE LONGUEUR DE 26 PIEDS.

les MOTS en BULLES

[illegible]

BICOLO

MOTS EN BULLES est un jeu facile . . . Tu dois trouver les sept mots correspondant aux sept définitions écrites. Quand tu crois posséder une bonne réponse, tu vérifies si elle apparaît décomposée dans trois des vingt et une bulles. Tu transcris alors ta bonne reponse dans les petites bulles à droite de la définition. Rature immédiatement les trois grosses bulles, elles ne serviront plus à former un autre mot

Un conseil : commence par les mots les plus faciles; à la fin tu n'auras plus qu'à "jongler" avec les bulles non employées pour former le ou les mots manquants

Bonne chance !

1	**Plante légumineuse et son fruit.**	○	○	○
2	**Très petite corde.**	○	○	○
3	**Banc rembourré et sans dossier.**	○	○	○
4	**Jeu d'enfants qui poussent un palet dans les cases d'une figure tracée sur le sol.**	○	○	○
5	**Appareil qui ferme au moyen d'une clef, d'un ressort.**	○	○	○
6	**Qui vient après tous les autres.**	○	○	○
7	**La plus grande fête du monde chrétien.**	○	○	○

ES ER URE
FI TTE MA COI
RE QU RI
CEL RR LLE QUE
NI SE HA
LE DER PA BAN







ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

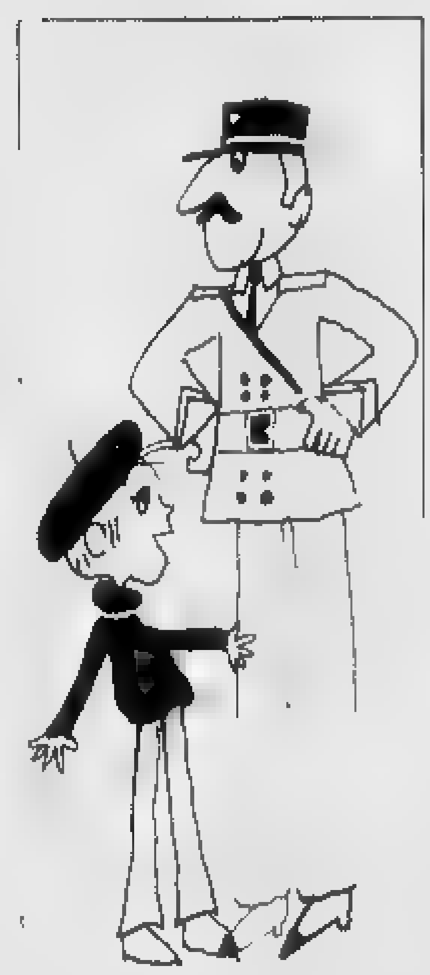
Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: ________ Grade: ________

BICOLO SALUE
SES NOUVEAUX MEMBRES

765. *Lorraine Fleury, Headingly, Man.*
766. *Philip Allard, Headingly, Man.*
767. *Hilda Saint-Cyr, St-Eustache, Man.*
768. *Sherry-Lynn Houde, St-Eustache, Man.*
769. *Dean McKay, St-Eustache, Man.*
770. *David Vivier, St-Eustache, Man.*
771. *Sharon Pohl, St-Eustache, Man.*
772. *Edmond McKay, St-Eustache, Man.*
773. *Maurice Bernardin, St-Eustache, Man.*
774. *Colleen Boyer, St-Eustache, Man.*
775. *Tannis Taryn, St-Eustache, Man.*
776. *Robin Bisson, Ste-Anne, Man.*
777. *Solange Fiola, Ste-Anne, Man.*
778. *Laurent Fiola, Ste-Anne, Man.*
779. *Gilbert Fiola, Ste-Anne, Man.*
780. *Leo Fiola, Ste-Anne, Man.*
781. *Ronald Fiola, Ste-Anne, Man.*
782. *Claudette Desrosiers, Ste-Anne, Man.*
783. *Lorraine Chanel, Somerset, Man.*
784. *Ghislaine Labossière, Somerset, Man.*
785. *Juliette Fouillard, St-Lazare, Man.*

MEMBRE GAGNANT

No 296 — Pierre Dheilly, 10 ans
Haywood, Man.
R0G 0W0



Bob s'est perdu. Il s'adresse à un agent
— Monsieur l'agent, vous n'auriez pas vu un papa sans son petit garçon.
Et il ajoute en fondant en larmes :
— C'est moi le petit garçon.

Bicolo Cuisinier

Saumon au four

IL ME FAUT:

INGREDIENTS :

1 tranche épaisse de saumon par personne.

1 cuillerée à table de beurre par personne.

Le jus d'un demi-citron.

L'autre moitié du citron coupé en 4 tranches fines.

1 cuillerée à thé de thym ou de marjolaine (ou les deux).

Sel et poivre.

TEMPS :
20 minutes.

RECIPIENTS :

Une petite casserole.

Un grand morceau de papier d'aluminium épais pour chaque tranche de saumon.

Un plat peu profond allant au four.

FOUR : 350 degrés

QUOI FAIRE?

1 — J'allume le four.

2 — Dans la petite casserole, je fais fondre le beurre.

3 — J'y ajoute le jus de citron et les fines herbes, et je remue.

4 — Avec mes doigts propres et du beurre mou, je graisse le centre de chaque morceau de papier d'aluminium.

5 — J'y dépose une tranche de saumon.

6 — Je l'assaisonne de sel et poivre.

7 — Je verse dessus, avec une cuillère, le beurre fondu au citron.

8 — Je dépose une tranche de citron sur chaque morceau de poisson.

9 — Je referme soigneusement les papiers.

10 — Je dépose les "paquets" dans le plat.

11 — Doucement, j'y verse 1/4 de tasse d'eau chaude.

12 — Je mets au four.

13 — Je peux servir le poisson dans son papier.

LES AVEUX

17e episode

par LILIANE ROBIN

L'esprit nébuleux, elle décrocha l'appareil et, aussitôt, une voix masculine inconnue lui parvint :

– Allô ! Mademoiselle Malone?

— Oui.

– Docteur Valmont, à l'appareil. Je doute que mon nom vous dise quelque chose, mais je vous téléphone de l'appartement de ma cliente, Mme Janvry. Vous la connaissez, n'est-ce pas?

– Oui, bien sûr, répondit Gilda, avec surprise.

– Vous n'êtes pas de ses parentes

– Non. Pourquoi ? questionna-t-elle, intriguée.

– J'ai trouvé votre carte de visite et j'ai pensé que, peut-être, vous pourriez m'aider en cette pénible circonstance...

Alertée par ces préliminaires, Gilda se dressa sur sa couche et précisa d'instinct

– Je suis une amie. Que se passe-t-il

– Mme Janvry est décédée.

Gilda, pétrifiée, demeura sans voix.

"Ce n'est pas possible, je rêve, songe-t-elle, je fais un cauchemar!"

– ... Elle est morte cette nuit, vers vingt-deux heures. Allô! vous m'entendez

– Oui. Excusez-moi, bégaya-t-elle, je suis si bouleversée. Où est la petite Sandra ?

– Elle dort encore. La femme de ménage qui m'a appelé, est à son chevet et s'en occupera dès son réveil. Mme Janvry et sa fille étaient seules à l'appartement, la bonne attachée au service de la maison ne devant reprendre son travail qu'à partir de vendredi, aux dires de la femme de ménage. Connaissant le deuil récent de Mme Janvry et ignorant si elle a encore de la famille, je vous ai téléphoné.

– Je ne connais qu'un parent de Mme Janvry. Son beau-frère, qui habite le Maroc et chez qui nous nous sommes rencontrees.

– Vous avez donc son adresse ?

– Oui. Je vais lui télégraphier immédiatement.

– Il y a un autre problème. La personne qui est ici en remplacement a d'autres ménages à effectuer dans la journée et ne peut se charger de l'enfant. Pourriez-vous...

– Bien sûr, décida Gilda. Voudriez-vous me rappeler l'adresse exacte de Mme Janvry ?

– 14, avenue des Marronniers, dans le XVIe. Je vous attends.

Gilda raccrocha d'une main tremblante. Elle courut à la salle de bains et fit couler de l'eau chaude. La glace placée au-dessus du lavabo lui renvoyait l'image de ses traits crispés. Brusquement, la peur qu'avait dû connaître France Janvry lui serra la gorge. Elle se dit qu'elle avait tort de se rendre chez la jeune femme. Qu'avait-elle à voir avec cette étrangère à qui le hasard la liait encore par une simple carte de visite ? Poussée par une force obscure, elle avait menti pour apprendre la vérité, en se disant l'amie de France. Cela impliquait-il qu'elle doive se mêler d'une affaire qui ne la concernait pas et qui lui [illegible] ? Mais pouvait-elle garder pour elle les confidences de sa passagère La soudaine pensée de Sandra balaya ses hésitations. Elle eut honte. Un double devoir l'attendait avenue des Marronniers; prendre soin de Sandra jusqu'à l'arrivée de Claude et rapporter les propos de France à qui de droit.

Un moment plus tard, elle roulait à vive allure en direction de la porte de Saint-Cloud. Après une courte halte au bureau de poste du boulevard Murat pour télégraphier à Claude Janvry, elle reprit sa course vers l'avenue des Marronniers. Certes, elle [illegible] par [illegible] Claude, mais elle ne s'était pas senti le courage de lui annoncer la terrible nouvelle de vive voix.

D'une des fenêtres de l'immeuble cossu habité par les Janvry, on devait guetter son arrivée car, avant même qu'elle n'eût atteint le palier, une porte s'ouvrit et une femme visiblement émue apparut.

– Mademoiselle Malone ? s'enquit-elle.

Gilda inclina la tête, étreinte par une violente émotion.

– Si vous voulez bien me suivre, le docteur vous attend au salon.

– Sandra est-elle réveillée? s'inquiéta Gilda.

– Non, mademoiselle, pas encore. La pauvre petite dort comme un ange.

A la suite de la femme de ménage, la visiteuse traversa un long corridor et se retrouva sur le seuil d'une pièce tendue de moire rose pâle, aux fauteuils et canapé encore recouverts de housses.

Le docteur Valmont écrivait dans un angle du salon. Il se leva pour accueillir Gilda. C'était un homme solide, d'une bonne cinquantaine d'années, au visage grave.

Ayant salué l'arrivante, il parla sans attendre.

– Je vous suis reconnaissant d'être venue tout de suite, mademoiselle. J'aurais voulu vous annoncer le décès de Mme Janvry avec plus de ménagement, mais...

– Ne vous excusez pas, docteur.

– J'aurais été bien embarrassé si je n'avais trouvé votre adresse. En fait, elle était entre les doigts de Mme Janvry. Se sentant mal, peut-être a-t-elle voulu vous téléphoner ?

– C'est possible, balbutia Gilda.

– La mort l'en [illegible].

– Je suppose que vous avez prévenu la police

Le docteur Valmont parut intensément surpris

– La police ? Pourquoi faire

– Mais... ce décès brutal n'est-il pas [illegible]

– [illegible] tout, Mme Janvry a succombé à une [illegible]

[illegible] yeux dilatés par la stupeur, [illegible] considérait le médecin avec [illegible]

– Vous en êtes certain ?

– Absolument.

La conviction du docteur Valmont la soulagea d'un grand poids. Elle avoua :

– C'est stupide, j'ai cru qu'elle n'était pas décédée de mort naturelle.

– Qu'est-ce qui a pu vous inspirer une telle hypothèse ? s'effara son interlocuteur.

– Certains détails que m'a fournis Mme Janvry au cours de la journée d'hier m'ont amenée à cette déduction.

Très attentif, le médecin questionna :

– De quels détails s'agit-il?

Sans réticence, en quelques phrases concises, Gilda expliqua en quelles circonstances elle avait fait la connaissance des Janvry et rapporta les dires de France.

– Je crois qu'il ne faut pas attacher grande importance à ces allégations, dit ensuite le praticien. Elles ne comportent rien de concret. Pour moi, il ne fait aucun doute que la mort a été naturelle et je puis délivrer le permis d'inhumer. Cependant, si un membre de la famille juge qu'une enquête doit être entreprise, il peut aviser les autorités. Mais, vous savez, je connaissais fort bien Mme Janvry. Sans rien trahir du secret professionnel, je puis dire qu'elle était un sujet hypernerveux, trop imaginatif. L'accident n'avait pas dû arranger son état et elle avait fini par se forger des idées. Un fait est certain : elle avait déjà des troubles cardiaques.

Gilda se rappela le malaise éprouvé la veille par France et le décrivit au médecin, qui hocha la tête

– Avant son départ pour le Maroc, je lui avais conseillé de voir un professeur en cardiologie. Toutefois, je ne m'attendais pas à une issue fatale, mais..

Il eut un geste impuissant

– Je n'ai pu que constater son décès.

A SUIVRE

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone 233 5029

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
R2M 3L6
Tél.: 247-3984

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau 942 0131
Résidence 253-2554

Marcoux, Dureault, Betournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone : 942-5263

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402 Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar
Powerview, St-Pierre
et Winkler

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask
Tél : 764-0633

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau . tél. 942-3924

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127 rue Marion
R2H 0T3
247 7270 233-4808
(Perruques)

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
EDIFICE CKSB
607, RUE LANGEVIN
ST-BONIFACE, R2H 3B4
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone 233-2850
141 boul Provencher
ST-BONIFACE, MAN
R2H 0G2

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301 chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man
R2H 1J5
Téléphone 233 2111

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tel. 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone 943 2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr André-S LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man
R2H 0V9
Téléphone 233 7726

entrepreneurs

Gérald LAVERGNE
Bernard LAVERGNE
Martia LAVERGNE
Tél.: 247-8967
TRIPLE L CONSTRUCTION LTD
ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION COMMERCIALE ET RESIDENTIELLE
1399 Dugald Road St-Boniface 6 Man R2J 0H3

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St Boniface
R2H 2T4
Téléphone 247-2356

Air conditionné
Gouttieres
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
780, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone 233 4654
Norbert Tétrault, prop
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv. 7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim 9h00 a.m. à 6h00 p.m

Pneus - Batteries - Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél.. 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone 233 7431
Essence Huile Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
optométristes
NOUVEAU LOCAL
265, av Portage
Winnipeg, Tél 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. 943-6628

R. J. STANNERS
Optometriste
Examen de la vue
Téléphone . 233 2850
141, boul Provencher
ST-BONIFACE, MAN
R2H 0G2

peintres

NORTH STAR DECORATING CO LTD
1487 ch Dugald
St Boniface
R2H 0T3
Paul RAJOTTE, Prés

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St Boniface
R2H 0B3
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél. 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123 av Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél 247-2353

LES PETITES ANNONCES

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer . 256-0101
32-444-TF

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man
R3G 1L6
Tél 775 5807

Tél. . 233 2211
MARION RUBBER STAMPS
16., rue Marion, St Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST BONIFACE 6, MAN
Téléphone: 233-6327

Service general de demenagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO LTD
Gerant :
Rolly Painchaud Tel 256-5869

SALLE A LOUER
[illegible]
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541 rue Giroux
R2J 0L8
[illegible]
233 74.3

CTC Tél 233 2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN
R2H 0T.

ON DEMANDE

Secrétaire bilingue pour etude d'avocats au Centre Ville de Winnipeg. Experience legale préférable mais non une nécessité. Salaire selon aptitude et expérience. S'adresser par écrit, le ou avant le 31 janvier 1973, à

Boîte 435,
La Liberté,
C.P. 96,
St-Boniface,

en mentionnant résumé complet du curriculum vitae.

CONSTABLE POUR LE VILLAGE DE STE-ROSE DU LAC
Population 900

Constable Bilingue avec expérience de préférence

DEVOIR Maintenir l'ordre et la paix.
Faire respecter les réglements Municipaux et tout autre travail pertinent à cette fonction

S'adresser par écrit, incluant curriculum vitae, expérience, noms de personne à qui l'on peut demander des références, mentionner salaire désire, avant le premier février 1973 à

Marcien Emond
Secrétaire-Trésorier
Village de Ste-Rose du Lac
Ste-Rose du Lac, Manitoba
P.O Boîte 30
R0L 1S0

on demande

Un Club Privé à St-Boniface désire
SERVEUSES BILINGUES
pour le
"COCKTAIL LOUNGE"
à temps partiel et à plein temps
composez 452-4726

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre à louer
297, ch Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h
Service compétent et garant
Frontenac TV Radio
Tél 233 6458
78, rue Marion, St Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V. SERVICE DE T.V.
Carman Moxey Rentals Ltd
171 rue Marion, St Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurele Dupuis, prop
ouvert 6 jours par semaine

SUIVEZ LA FOULE



DONNEZ DU SANG REGULIEREMENT

divers

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock Manning et orgues Hammond
Voyez notre représentant français M. Jean Cargnan
J. J. H. McLean Co Ltd
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg · Tel 942-4231
Affilié à la Procure Générale

REPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résident el commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone . 269-3700
St Norbert
R0G 2H0

Dr J.-Louis FORGUES
Vétérinaire
Nouvelle Clinique Moderne
Route 59, St Pierre
R0A 1V0
Téléphone 433 7956

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BAR L'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères propriétaires
164 bl Provencher, St Boniface
R2H 0G3
Téléphone 247 7468

CREATIVE LINGUISTIC CENTRE LTD
Nous vous offrons
traduction création
imprimerie
reprographie
secrétariat
Tél. 247 4881
111, rue Marion St Boniface
R2H 0T2

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190 boul Provencher
St Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c de rabais toute sa collection variée de disques
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c de rabais.
Tél 233 7222
Heures 10 h du matin à 6 h du soir

GUERTIN IMPLEMENT LTD
Lot 149 chemin du Périmetre près de la Route 59)
Case postale 58 St Vital 8, Man
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél 256-4321

VENDEUR DEMANDÉ
HOMME RESPONSABLE POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE.
Gagnez $14,000 par année plus boni. Contactez nos clients de la région de St-Boniface. Randonnées en auto limitées. Nous donnons l'entraînement. Envoyer demande par avion à

S.O Dickerson, président
Southwestern Petroleum Corp., C.P. 789
Ft Worth, Texas

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES, transmises au Ministère des Transports et marquées 'Soumission pour modifier aérogare pour la main-d oeuvre de L-1011

seront reçues jusqu'à 3 00 p.m HEURE de WINNIPEG le 9 février 1973

pour modification de l'aérogare à aéroport international de Winnipeg pour la main d oeuvre des avions L 1011

Plans, devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports Officier Régional des Approvisionnements 301 391 rue York Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6 sur reçu d un chèque visé, fait payable au Receveur Général du Canada pour la somme de $25 00. Le Ministère ne s oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission

D A Lane,
Administrateur Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

Fonction publique Canada | **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Possibilités d'emploi au bureau du Commissaire aux Langues officielles

Traitement de $12,000 jusqu'à $23,000

Divers Postes
Ottawa

Le Commissaire aux langues officielles a reçu du Parlement le mandat de prendre toutes les mesures propres à faire reconnaître le statut égal du français et de l'anglais dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. A cette fin, il procède à des instructions, soit de sa propre initiative, soit à la suite de plaintes reçues par lui. Il remplit en quelque sorte le rôle d'un "ombudsman linguistique" dans le domaine fédéral

Le Bureau du Commissaire aux langues officielles doit pourvoir à un certain nombre de postes d'agent au sein du Service des plaintes et du Service des études spéciales

FONCTIONS

SERVICE DES PLAINTES Analyser et élaborer des plans et méthodes, et procéder à l'instruction des plaintes reçues par le Commissaire; définir, recommander, faire valoir et surveiller l'adoption des mesures les meilleures pour le règlement des plaintes portant sur des infractions à la Loi

SERVICE DES ETUDES SPECIALES Déterminer les secteurs susceptibles de faire l'objet d'une première enquête ou d'un contrôle ultérieur, élaborer des plans et des méthodes de recherche, concevoir des programmes de recherche: diriger et effectuer des enquêtes, définir, recommander, faire valoir et surveiller l'adoption des mesures les meilleures pour l'application de la Loi

Certains postes supérieurs comportent des responsabilités de direction à savoir: organiser, diriger et coordonner le travail d'un certain nombre d'agents

CONDITIONS DE CANDIDATURE Diplôme universitaire en sciences sociales, lettres, droit ou administration publique connaissance approfondie des principes et des méthodes de gestion et d'organisation ainsi que de leurs problèmes particuliers, connaissance étendue des aspects politiques, sociaux, psychologiques, juridiques et administratifs du bilinguisme, connaissance approfondie des répercussions d'ordre juridique des enquêtes ou de la méthodologie de la recherche, ainsi que des méthodes et techniques à employer pour planifier, lancer, diriger, effectuer et coordonner des enquêtes et des recherches, de même que des méthodes à employer pour analyser les résultats aptitudes confirmées par les antécédents professionnels et par une expérience étendue, surtout pour les postes supérieurs, à s'acquitter de tâches dans des domaines complexes et délicats qui exigent, à un degré élevé, du jugement, de l'initiative, de la discrétion et de la diplomatie; aptitude à communiquer de vive voix et par écrit de façon persuasive et efficace. La connaissance du français et de l'anglais est essentielle; pour certains postes, connaissance signifie "compréhension écrite et orale de l'autre langue officielle, pour d'autres lire, écrire, parler et comprendre"

Pour les postes des premiers niveaux, les connaissances et l'expérience exigées sont moindres

La formule de demande d emploi PSC 367 401 que l'on peut se procurer à un bureau de la Commission de la Fonction publique, à un bureau de poste ou à un Centre de Main-d'oeuvre du Canada, doit être adressée au plus tard le 28 février 1973 au

SERVICE DE DOTATION EN PERSONNEL – POSTES BILINGUES
CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0M7

Référence à rappeler 73–ASP–AS–1

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numero de boîte

avis

UNE SÉRIE DE PARTIES DE CARTES ET BINGO

organisee par les Chevaliers de Colomb aura lieu les 4, 11 et 18 fevrier au sous-sol de la Cathedrale

Prix d'assistance et de série

Les recettes iront a l'erection d'une enseigne pour la Cathedrale

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU NORMAND JOSEPH LABOSSIERE du village de Somerset, au Manitoba, cultivateur

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs 211 avenue Portage Winnipeg Manitoba R3B 2A2 le ou avant le 10 mars 1973

DATÉ à Winnipeg au Manitoba ce 26e jour de janvier A D 1973

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY
TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LEO HENRY BOISSONNEAULT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba électricien, décédé

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage Winnipeg Manitoba, R3B 2A2 le ou avant le 24 février 1973

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de janvier A D 1973

MARCOUX, DUREAULT BETOURNAY
TEFFAINE & MONNIN
Procureurs [illegible] succession

personnel

Dame responsable [illegible] désire garder des enfants [illegible] re Composer 247 2648
42 431 42 C

Ménagère [illegible] St Lazare [illegible]
42 428 44 P

à vendre

Parc La Salle Maison [illegible] 4 chambres a coucher [illegible] salle à manger [illegible] 2 salles de bains [illegible] Pour plus de renseignements appelez Pierre Pineau 25[illegible]000 ou Alexandre Agencies 284 5390
41 422 JNO

STE ANNE
Maison neuve Possession immédiate Bungalow de 3 chambres a coucher Tapis [illegible]

[illegible] Composer 422 231 [illegible]

[illegible] 4 chambres a coucher [illegible] Composer 1 878 3341 [illegible] Lorette Manitoba R0A 0Y0 A [illegible] A VENDRE poêle à bois [illegible] charbon [illegible] chalet
43 428 47 C

à louer

St Boniface. Maison de 4 pièces 2 chambres a coucher Pres de tout $75.00 Possession immédiate Composer 247 9767
41 426 JNO

[illegible] 3 pièces [illegible] entrée [illegible] Possession immédiate Composer 878 3112 ou 233 6516
41 424 43 C

St-Boniface, 457, rue Jeanne d'Arc Logis de 2 pièces meublées poêle et réfrigérateur
43 43 45 C

494, boul Provencher Logis de 3 pièces Salle de bains et entrée privées Pour 2 personnes seulement $65.00 par mois Composer 233 5643
42 432 JNO

agents d'immeubles

PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher

[illegible]

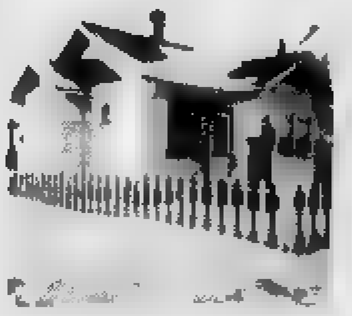
PAUL FOURNIER 256-1520
PAUL GAGNON 247-9267 256-6538

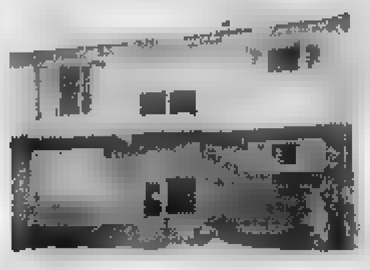
A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
407, rue De la Morenie

Chemin Ste Marie, près Précieux Sang Maison en stuc 8 pièces 4 chambres à coucher Vacante Possession immédiate

Petite maison pour être déménagée Complètement meublée Prix $500.00

POUR PLUS D'INFORMATIONS COMPOSER:
Tél.: 233-5874





ST VITAL – $14 500
Bungalow de 2 chambres à coucher, cave à la grandeur tapis mur à mur, garage Comptant requis $1 500 Appelez Claude Bouchard

ST-BONIFACE
1 1/2 étage Soubassement 2 logis 2 salles de bains Tout près des écoles. En très bon état Pourrait aussi servir comme [illegible] maison de famille Appelez Nap Gagnon

RUE GALVIN
[illegible] Gagnon

ST BONIFACE
Maison de 2 étages [illegible] Entree [illegible] Appelez Nap Gagnon

PARC WINDSOR
Duplex [illegible] très bon état Appelez Claude

ST-BONIFACE
Sous sol complet 3 chambres a coucher chambre supplémentaire à la cave 2 salles de bains. En très bon état Appelez Nap Gagnon

ST VITAL
Ch John Bruce Trois lots 50 x 126 $5 000 Appelez Nap Gagnon

ST BONIFACE
Rue Notre Dame Maison de 1 1/2 étage 2 chambres a coucher [illegible] Appelez Nap Gagnon

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St Boniface
Nap Gagnon - Res: 233-3510
Claude Bouchard - Res: 247-5849

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

ROYAL TRUST

PARC WINDSOR

MAISON DE 3 CHAMBRES A COUCHER, SITUEE S U R UN GRAND LOT, $1,500 COMPTANT, $175.00 PAR MOIS PLUS TAXES, APPELEZ HUBERT COMTE: 247-4939, 247-8351 OU 284-6130.

ST-VITAL

CETTE BELLE GRANDE MAISON CHAUDE DE 4 CHAMBRES A COUCHER A ETE LE BONHEUR DE PLUSIEURS FAMILLES DANS LE PASSE. UN GRAND LOT A FAIT LA JOIE DES ENFANTS RESIDENTS. CETTE MAISON S'APPRETE A RECEVOIR UNE NOUVELLE FAMILLE. DEVENEZ PROPRIETAIRE DE CE BEAU LOGIS ANTIQUE POUR $1,000 COMPTANT, $135.00 PAR MOIS. APPELEZ HUBERT COMTE: 247-4939, 247-8351 OU 284-6130.

TRUST ROYAL
LE PLUS IMPORTANT COURTIER CANADIEN

WINNIPEG
Restaurant avec bon revenu [illegible] Ouvert de 6h a m à 7:30 p m Bon chiffre d'affaires [illegible] 25 sieges Pour visiter appelez Gerard Pelletier 334 0112 ou Ray Feiters 489 2098.

ST-BONIFACE
Rue Champlain Duplex avec logis de 2 chambres à coucher au 1er etage et logis de 1 chambre a coucher au 2e sur lot de 50 pieds Cave à la grandeur Dans [illegible] Pres de tout Pour visiter appelez Louis Combot 247 5918

CAMP D'ETE
Comprend 11 chalets [illegible] Laundromat [illegible] magasin Tout pres du lac Pour [illegible] information appelez Louis Combot 247 5918

ST BONIFACE
Rue Bertrand Bungalow de 2 chambres a coucher Chauffage au gaz Garage Pres hôpital St Boniface Pour plus de renseignements appelez Louis Combot 247 5918

NORWOOD
[illegible]

NOUS CHERCHONS DES LOTS ET DU TERRAIN A ST-VITAL, ST-BONIFACE OU DANS LES ENVIRONS DE WINNIPEG, POUR EVALUATION GRATUITE, APPELEZ GERARD PELLETIER : 334-0112 OU LOUIS COMBOT : 247-5918

BUFFALO REALTY & APPRAISALS
233, av. Portage Tel.: 942 0481

DANIS REALTY

Tel.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie



ST JEAN BAPTISTE
Maison de 2 étages, 3 chambres à coucher. Prix avantageux Pour détails appelez Albert Gauthier, rés. 247-4397

RUE BERTRAND – Près de l'hôpital Maison de 1 1/2 étage avec 4 chambres à coucher. Nouvellement décorée Chauffage au gaz Seulement $12,900 Appelez Albert Gauthier

STE ANNE, MANITOBA – Bungalow de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur Plein prix · $21 500 $1,500 comptant à une hypothèque

ST VITAL – VACANT – IL FAUT VOIR CE BUNGALOW de 2 chambres à coucher avec cave à la grandeur, A deux pas des églises et école $500 00 comptant $103 00 PIT Consultez Léo Grouette

LOT DE RIVIERE – Situé sur le rivage de la rivière Seine ce joli bungalow a beaucoup à offrir Très GRANDE cuisine et tapis mur à mur Seulement $18,900 On peut acheter avec $1.000 comptant Veuillez vous adresser à Albert Gauthier

CHEMIN ELIZABETH – "Townhouse" à trois niveaux 3 chambres à coucher, grande cuisine Près de tout Pour détails appelez Danis Realty 247 8958

ST-BONIFACE – Bonne grande maison de famille ou semi duplex située tout près des arrêts d'autobus écoles, magasins etc 4 5 chambres a coucher Poêle et réfrigérateur inclus. 2 salles de bains. Seulement $1.000 comptant. Pour rendez vous appelez Maurice Péloquin

AV MORIER – Exclusive. Charmante maison de trois chambres à coucher, salle à manger, "breakfast nook", salle de récréation et bien d'autres belles choses. Très bonne localité. Comptant requis minime: $1,200 Pour autres détails appelez Maurice Péloquin 233 5630

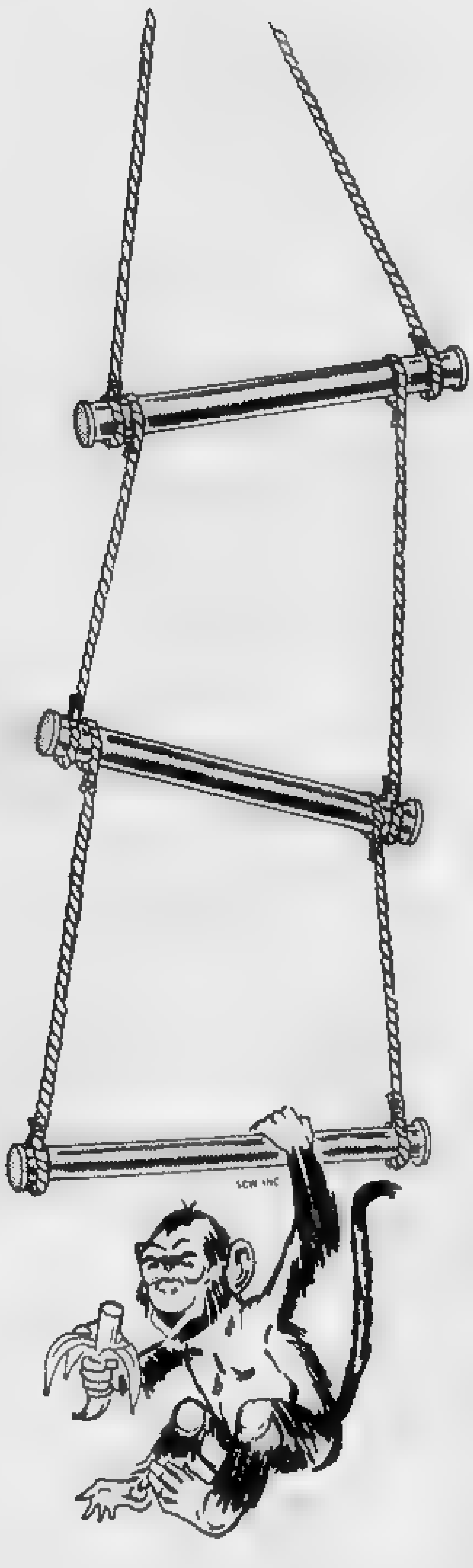
Maurice Danis:	256-8836	Claire Jopling:	253-4770	Leo Grouette:	233-5507
Aline Danis:	256-8836	Albert Gauthier:	247-4397	Maurice Peloquin:	233-5630

SERVICE "Multiple Listing"

N'IMPORTE QUI

peut gagner le SKI-DOO
le 5 février

(pourvu qu'il se soit abonné à La LIBERTÉ
avant le 31 janvier 1973)



SOYEZ À L'ÉCOUTE

Lundi le 5 février 1973,
durant l'émission "RADIO-SONDE"
à 10h00 du matin à CKSB

C'est à ce moment qu'on fera le Grand Tirage
du SKI-DOO OLYMPIQUE 340

(gracieuseté de Bérard Shell à St-Pierre)

BONNE CHANCE À TOUS !

Mercred,
le 21 février

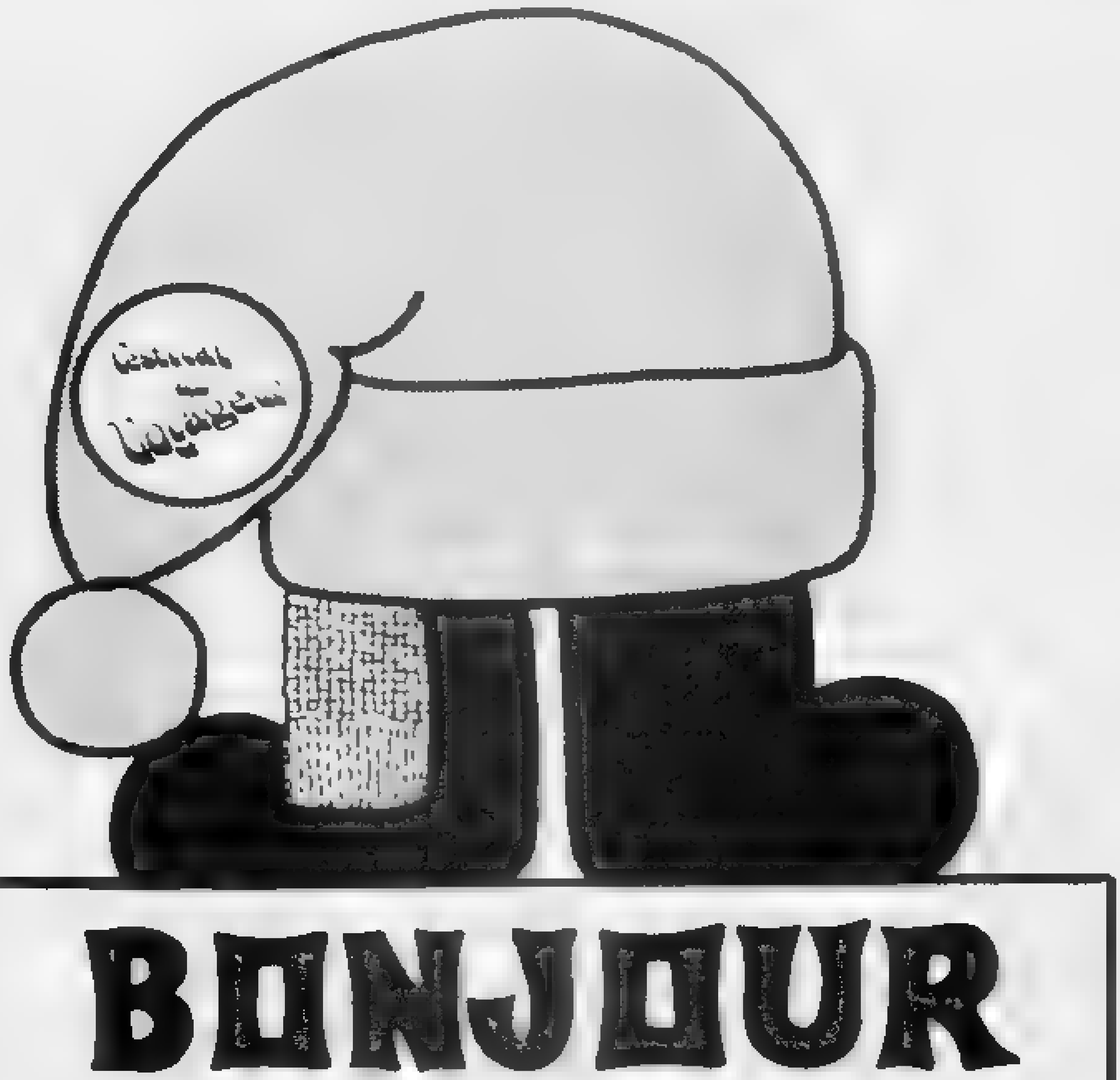
Toute la journee		Fantaisie d'hiver - Parc Provencher Palais de glace glissade, feu de joie, Boulevard des sculptures de glace, maneges pour les petits
[illegible]	21h00	Musee 494, rue Taché
12h00	01h00	L'Auberge - 202, rue Kenny (2 salles) Entrée $1 00 apres 6h00 p m "Roger Colette" et "Les Louis Boys"
12h00	- 01h00	Relais - Hotels St Boniface, Tourist, Norwood, Marion, Niakwa et Chalet
12h00	[illegible]	Relais du Voyageur - Club La Vérendrye - 614, rue Des Meurons "Le 100 Nons" - Entrée $1 00 après 6h00 p.m
18h00	01h00	Moulin Rouge - Café Parisien, 541, rue Giroux Entrée: 50c
20h00		Couronnement de la Reine - Theatre Playhouse avec La Famille Six dans "Sounds of Manitoba" Entrée adultes, $2 00; anciens citoyens, $1.50; enfants, $1.00

Ver[illegible]

Toute la journee		Fantasie d'hiver Parc Provencher Palais de glace glissade feu de joie Boulevard des sculptures de glace [illegible] pour les petits
10h00	21h00	Musee 494 rue Tache
12h00	01h00	L Auberge - 202 rue Kenny (2 salles) [illegible] La Famille Sex Entree $1 00 apres 6h00 p m
12h00	01h00	Relais Hotels St Boniface Tourist, Norwood Marion Niakwa et Chalet
13h00	01h00	Moulin Rouge Cafe Parisien, 541 rue Goulet Entree 50c de 1h00 a 6h00 p m Cabaret Entree $1 00 apres 6h00 p m
16h30	17h30	Joute de hockey feminin inter collegiale Arene Maginot
16h30	22h00	Finale de Basketball ecole secondaire Institut Collegial Windsor Park
18h00	19h00	Joute de hockey feminin inter collegiale Arene Bertrand
18h00	20h00	Tournoi de lutte - College Louis Riel
18h00	21h00	Exposition scientifique Institut College Nelson McIntyre, Norwood Prix du Voyageur
18h30	01h00	100 Nons Cabaret – 102 345 av de la Cathedrale Entree $1 00
20h00		Danse du bon vieux temps Gymnase Holy Cross 390 rue Dubuc Carriere et ses Violoneux Entree $1 50.
20h00		Danse pour adolescents Norwood Community Club
20h30		Danse du Voyageur pour adolescents Gymnase Notre-Dame 271 de la Cathedrale avec "Pembina Highway" Entree $ 25

programme

Festival du Voyageur

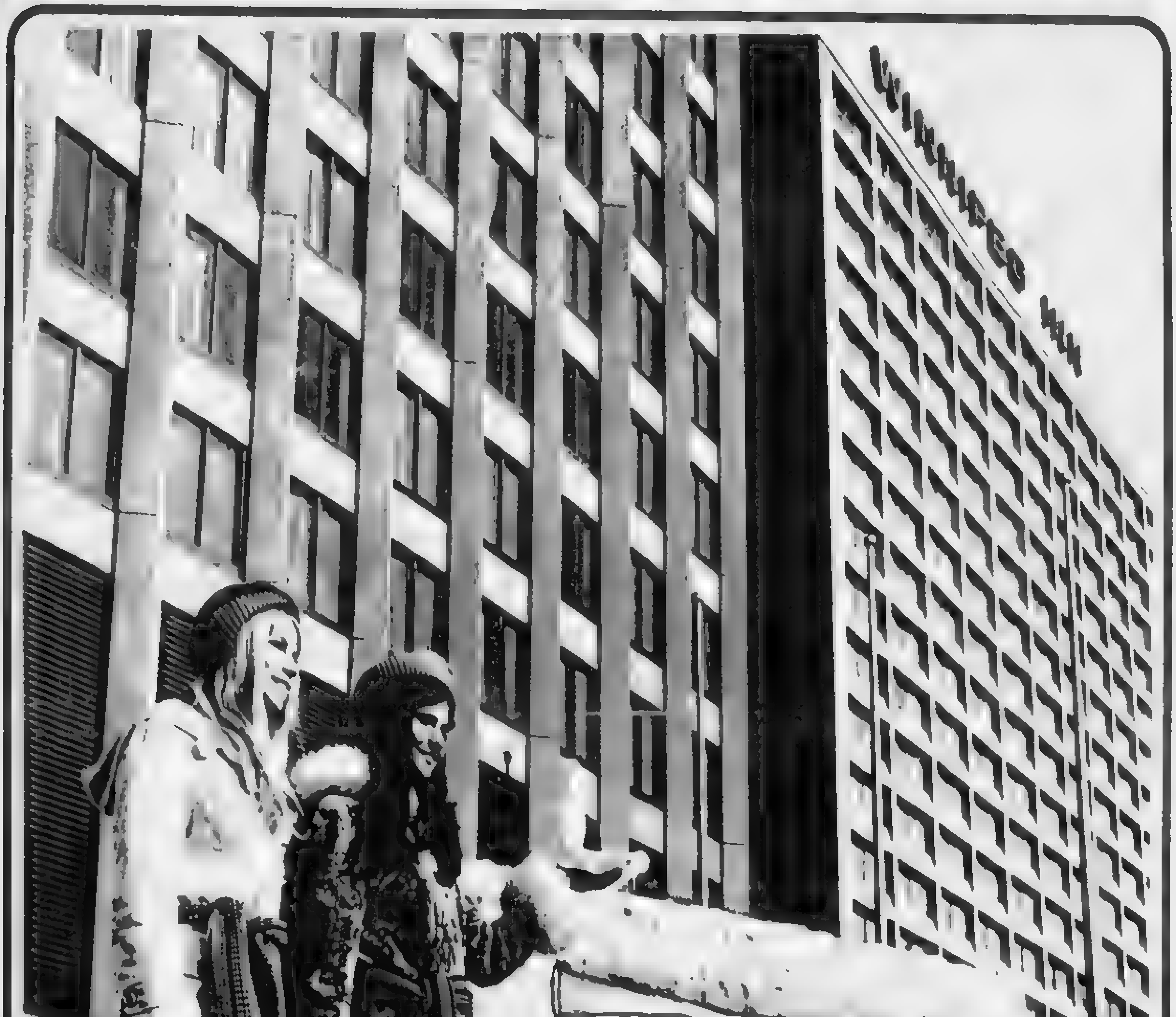


du 20 au 25 février

Dimanche le 25 février

Début	Fin	Activité
09h00	13h30	Dejeuner aux crepes - Club communautaire Champlain - Entree 75c.
09h00	12h00	Hockey féminin entre écoles secondaires - Arène Bertrand
Toute la journée		Fantaisie d hiver Parc Provencher Palais de glace glissade, feu de joie, Boulevard des sculptures de glace, maneges pour les petits
Toute la journée		Plaisir pour toute la famille - Club communautaire Winakwa - Labyrinthe - Fantaisie d hiver
Toute la journée		Village scout Parc Happyland
[illegible]		Dejeuner aux crepes Club communautaire de Norwood et Club communautaire Winakwa Entrée $1 00
11h00	14h00	Course en raquettes d Ile-des-Chenes au Club communautaire Winakwa
12[illegible]	01h00	L'Auberge - 202 rue Kenny "Roger Colette" et "La Famille Six" Entrée $1 00
12h00	01h00	Le Revellon - 230 boul Provencher, 2e etage Les Intrepides Entree $1 00
12h00	01h00	Casino 230 boul Provencher (sous sol)
12h30		"Sky Hawks" - Parc Provencher
13h00	17h00	Courses d'attelages de chiens "Floodway" au ch Ste-Marie
13h00	22h00	Relais - Club communautaire Winakwa
13h30		Vues animees pour les enfants Club communautaire de Norwood.
14h00		Ballon-balais Club communautaire de Norwood
14h00	18h00	"100 NONS" - Cabaret - 102-345, av de la Cathedrale
15h00		Sauts en parachute - Club communautaire de Norwood
15h00	20h00	Soirée d'Age d'Or - Sous-sol de la Cathédrale - "Gais Manitobains"
15h00	17h00	Promenades en Ski-Doo Club communautaire de Norwood
17h00		Souper - Club communautaire de Norwood
20h00		Danse "Hard Times" - Club La Verendrye - avec Andre Desjarlais et ses pionniers Entree $5 00 du couple
19h00	01h00	"100 NONS" Cabaret - 102 345 av de la Cathedrale Entrée $1 00
14h00	18h00	Moulin Rouge 541, rue Giroux Entrée 50c
18h00	01h00	Moulin Rouge - 541, rue Giroux Danse Musette - Entrée $1 50

cahier spécial
Festival du Voyageur





Bonjour

Chers amis

Il me fait grand plaisir de pouvoir vous dire "Bonjour" lors du Festival du Voyageur 1973. Durant la période de ce 4e Festival du Voyageur j'espère que ce "Bonjour" saura vous servir de clef qui vous permettra de retourner dans le passé afin de goûter à l'héritage qui nous a été laissé par nos ancêtres lors de la découverte de ce grand pays qui est le nôtre.

Les organisateurs du Festival souhaitent que ce Festival pourra vous introduire ou vous r a m e n e r de nouveau aux chants, aux mets et aux loisirs de ces voyageurs des temps passés, mais encore plus que vous pourrez y mettre l'entrain, la joie de vivre et la vitalité qui feront de votre Festival un succès aujourd'hui et dans les années à venir.

VOYAGEUR



la Reine '72

MON REGNE AU FESTIVAL DU VOYAGEUR 1972-1973

Etre couronnée "Reine du Festival du Voyageur", être une ambassadrice du Festival tout au long de l'année fut une expérience fantastique et enrichissante.

En plus de recevoir des cadeaux, d'être l'invitée d'honneur à toutes les activités du Festival, d'être interviewée par la presse, la radio et la télévision, j'ai eu la possibilité de mieux connaître les personnes de mon entourage et de ma communauté. Ce fut également une occasion magnifique de travailler avec le public bilingue et de voyager à travers le Manitoba ainsi qu'au sud des frontières. Le point culminant de mes activités de Reine sera le Carnaval de Québec, gracieuseté d'Air Canada

Je ne puis décrire tous les sentiments ressentis pendant cette période enchanteresse. Je suis fière d'avoir eu cette chance et aussi très reconnaissante envers les personnes qui m'ont continuellement supportée.

Je termine en disant à tous "VENEZ AU FESTIVAL DU VOYAGEUR – PARTICIPEZ – ENCOURAGEZ LES CANDIDATES! ! ! "

Je vous assure qu'il y aura du plaisir pour tous.

Diane Bérubé

pour les jeunes et les moins jeunes



Les six jours du Festival du Voyageur presentent un échantillon des meilleures activités d'hiver dont on peut jouir au Manitoba. Le Parc Provencher est transforme en un immense pays des merveilles d'hiver. Le parc Winakwa a ete agrandi à l'occasion de la semaine du Festival. Mais le plus important, ce sont ces activites remplies de l'esprit de joie et de bonne humeur des voyageurs que le Festival tente de faire renaître.

Ces hommes intrépides, durs à la tâche, non moins courageux, passaient des mois a parcourir à force de rames les rivieres et les lacs. Mais l'ouvrage terminé, ils se détendaient à force de danses, de chants, de rires, de boissons et de jeux, transformant les jours jusqu'au prochain départ en une merveilleuse joie de vivre. La vie était belle lorsque les Voyageurs étaient en ville. C'est dans cet esprit de gaieté et de joie de vivre que le Festival du Voyageur 1973 veut faire renaître cette "saveur" très canadienne française des festivals d'hiver d'il y a 100 ans.





les sculptures



et
les
plus
belles
filles
du
monde



MÉLO-MANI

"Chantons la joie"

au Festival du Voyageur

ACTIVITÉS DE MÉLO-MANI:

Mélo-Mani régional LA MONTAGNE
à Somerset les 10 et 11 mars '73

Mélo-Mani régional CHEVAL-BLANC
à Élie les 27 et 28 avril '73

CHORALIES INTERNATIONALES
en Alberta du 13 au 20 avril '73

Melo-Mani regional ST-LAZARE et/ou STE-ROSE
en septembre '73

Mélo-Mani régional RIVIÈRE-SEINE en octobre '73

Melo-Mani: Rencontre provinciale en novembre '73

Venez au Réveillon à l'Auberge des Intrépides – Salle des Fils Natifs, 230 boul. Provencher,

les samedi et dimanche 24 et 25 février 1973.

Activités pour tous les membres de la famille.

Concours



Un concours de sculptures sur glace aura lieu du 17 au 25 février sur le boulevard Provencher à Saint-Boniface.

Vous vous amuserez sans cesse à créer votre sculpture et faire connaître vos talents artistiques par ce moyen.

Nous invitons toutes personnes qui aiment travailler en plein air pendant l'hiver à condition qu'ils soient d'âge d'école secondaire et résidents du Manitoba

Réservez dès maintenant votre endroit choisi sur l'avenue des lumières, le boulevard Provencher

Les inscriptions seront acceptées au bureau du Festival du Voyageur, 345, avenue de la Cathédrale, salle 202, Saint-Boniface.

Signalez : 247-4896.





BONNE CHANCE

aux organisateurs

du quatrième

Festival annuel du Voyageur

—

LE FESTIVAL C'est du fun

allons-y



Mlle Béatrice Thioux
Candidate de la
S.F.M.
au titre de
"REINE DU FESTIVAL"

La Société Franco-Manitobaine

Concours



Le concours 1973 de la Reine se déroulera au Théâtre Playhouse le mercredi, 21 février. Cette année, 27 charmantes jeunes filles défileront devant les juges et donneront un bref aperçu en français et en anglais de leurs talents, leur expérience, en faisant ressortir ce qui leur plaît et leur déplaît dans la vie

Un spectacle intitulé "Les Sons du Manitoba" mettant en vedette le groupe "Family Six" sera la principale attraction musicale du Festival de cette année

Figureront également au programme: "Poète et Cie", "Le 100 Nons", un violoneux et un danseur de gigues et le club "Stony Mountain Pow Wow"

On vous promet une soirée amusante, pleine de surprises, de suspense — et le tout se terminera par le tirage de deux billets pour le Carnaval de Québec en 1974, présentés par M. Wm Campbell d'Air Canada.

et parmi les plus belles filles du monde

MLLE LA LIBERTÉ



FRANCINE LALIBERTE PHOTO PERRIN

Francine Laliberté, native du Quebec et âgée de 26 ans, est hôtesse au Club La Vérendrye. Elle est une demoiselle charmante qui démontre un savoir-faire et une finesse incomparables. Francine est passionnee pour les sports: entre autres, la natation, le ski et le patinage. Elle a aussi étudié les Arts et la danse.

Nous, l'equipe de La Liberte, souhaitons à Francine un grand succes, non seulement comme candidate pour reine du Festival du Voyageur, mais aussi pour l'avenir.

AU 100 NONS

en février

Vendredi le 16 février

Les Louis Boys

Entrée . $1 50
Spectacle à 20h30

Fin de Semaine de Cabaret pendant le Festival du Voyageur

Vendredi, le 23,

de 18h00 à 01h00 ($1.00)

Samedi, le 24,

de 12h00 à 18h00 (gratuit)

et de 19h00 à 01h00 ($1.00)

Dimanche, le 25,

de 14h00 à 18h00 (gratuit)

et 19h00 à 01h00 ($1.00)

Billets en vente au Collège (AUCSB)
et au Centre Culturel (233-4951)

Samedi le 24 février

07h30	19h30	Tournoi de golf d'hiver du Festival Voyageur - St Boniface Golf Club
08h00	18h00	Norwood Brier - Bonspiel Jam Pail C C de Norwood
09h00	16h00	Tournoi de ballon balais pour eco les secondaires et autres Clubs communautaires de St Boniface et Par Provencher
09h00	16h30	Tournoi de lutte - Gymnase Notre Dame
10h00	21h00	Musee 494, rue Tache
12h00	18h00	Bingo - 202 rue Kenny - C C P S
12h00	01h00	Relais Hotels St-Boniface Tourist, Norwood, Marion, Niakwa et Cha let
12h00	01h00	Casino - Salle des Fils Natifs, 230, boul Provencher (sous-sol)
12h00	01h00	Le Reveillon Salle des Fils Natifs 230 boul Provencher
13h00	17h00	Courses d'attelages de chiens du Voyageur - "Floodway" au ch Ste Marie
13h00	18h00	Violoneux et Concours de gigue Gymnase Holy Cross, 290, rue Dubuc Entree $1 00
12h00	18h00	100 Nons" - Cabaret - 102-345, av de la Cathedrale
13h00	15h30	"Sky Hawks" Parc Provencher
14h00		Spectacle de marionnettes - Norwood Community Club
14h00		Finales ballon balais - Parc Provencher
14h00		Course des Coureurs des bois" (Road Runners) College St Boniface
14h00		Village Scout Parc Happyland
14h00	16h00	Tchi Boys et Katins" - sous-sol de la Cathedrale Gais Manitobains
14h00		Tournoi de quilles - Club La Vérendrye 614, rue Des Meurons
14h00	16h00	Courses de chiens "nigauds" - Club communautaire Winakwa
18h00	01h00	L Auberge - 202, rue Kenny Entrée $1 00 "Roger Colette" et "Poete et Cie"
19h00	01h00	100 Nons" - Cabaret - 102-345, av de la Cathedrale Entrée $1 00
20h00		Bal du Gouverneur - Hotel Fort Garry - "La Famille Six" Entrée $15 00 du couple
21h00		Danse costumee - Club communautaire de Norwood Prix pour costumes Entrée $3 00 du couple
20h00		Finales ballon-balais et soiree sociale Club communautaire Winakwa
14h00	18h00	Moulin Rouge 541 rue Giroux Entrée 50c
18h00	01h00	Moulin Rouge 541, rue Giroux - Soirée dansante - Entrée. $1 50



TOURNÉE SUBVENTIONNÉE
PAR LE CONSEIL INTERPROVINCIAL
DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE

le 16 février à St-Jean-Baptiste
le 17 février à Saint Pierre
le 18 février à Sainte-Anne, Centre Culturel
le 20 février à Notre-Dame-de-Lourdes
le 21 février au Collège de Saint Boniface
le 22 février au Centre Culturel de Saint-Boniface
dans le cadre du Festival du Voyageur

22 février

Toute la journée		Fantaisie d hiver Parc Provencher Palais de glace, glissade, feu de joie, Boulevard des sculptures de glace, maneges pour les petits
10h00	21h00	Musee - 494, rue Tache
12h00	01h00	L'Auberge - 202, rue Kenny (2 salles) Entrée $1 00 apres 6h00 p m - Roger Colette" et "La Famille Six"
12h00	01h00	Relais Hôtels St Boniface, Tourist, Norwood, Marion, Niakwa et Chalet
12h00	01h00	Relais du Voyageur - Club La Vérendrye, 614, rue Des Meurons Entrée $1 00 après 6h00 p.m. "Les Louis Boys"
16h30	22h00	Tournoi de Basketball - Institut Collégial, Windsor Park
18h00	01h00	Moulin Rouge - Café Parisien, 541, rue Giroux Entrée 50c
20h00		Soirée ukrainienne - Salle U.N F 312, rue Marion
20h00		Soirée des Voyageurs Club Belge, 407, boul Provencher - avec les Gars Manitobains
20h30		"La Sagouine" - Centre Culturel, 345, av de la Cathédrale.

Bienvenue à St-Boniface



Michael et George Meckling
146, boul. Provencher – Tél. : 247-8182

Activités précédant l'ouverture

LUNDI 19 FÉVRIER

Toute la journée	Fantaisie d'hiver - Parc Provencher Palais de glace, glissade, feu de joie, Boulevard des sculptures de glace, manèges pour les petits
12h00 - 01h00	L'Auberge - 202, rue Kenny (2 salles) - Entrée, $1.00 après 6h00 p.m. - "Poète et Cie" et "Les Louis Boys"
12h00 - 01h00	Relais - Hôtels St Boniface, Tourist, Norwood, Marion, Niakwa et Chalet
20h00	Bingo - Gymnase Holy Cross, 290, rue Dubuc, Salle Ste-Famille, 778, Archibald, Salle U.N.F., 412, rue Marion, Club La Vérendrye, 614, rue Des Meurons

Mardi, le 20 février

Toute la journée	Fantaisie d'hiver - Parc Provencher - Palais de glace, glissade, feu de joie, Boulevard des sculptures de glace, manèges pour les petits
21h00 - 01h00	Musée - 494, rue Taché
12h00 - 01h00	L'Auberge - 202, rue Kenny (2 salles) Entrée $1.00 après 6h00 p.m. - "Roger Colette" et "Poète et Cie"
12h00 - 01h00	Relais Hotels St-Boniface, Tourist, Norwood, Marion, Niakwa et Chalet
12h00 - 01h00	Relais du Voyageur - Club La Vérendrye, 614, rue Des Meurons - - Entrée $1.00 après 6h00 p.m. - "Les Louis Boys"
18h00 -01h00	Moulin Rouge - Café Parisien, 541, rue Giroux - Entrée 50c
19h40	Cérémonie aux flambeaux - Palais législatif
20h00	La Marche aux flambeaux - Du Palais législatif au parc Provencher
21h45	Cérémonies d'ouverture - Parc Provencher
22h15	Danse aux mocassins - Gars Manitobains · Parc Provencher

et les autres candidates pour la REINE du

Festival du Voyageur





MLLE CLUB LA VERENDRYE

Jocelyne Désaulniers. Graduée de l'Institut Collégial Louis Riel, Jocelyne détient plusieurs diplômes en musique. Elle est très active dans la chorale de la Cathédrale et Mélo-Mani. En plus d'être enthousiaste de sports et dessinatrice de caricatures, Jocelyne a gagné plusieurs trophées pour ses habiletés athlétiques.



MLLE D'ESCHAMBAULT

Canin Martinez. Graduée de l'Ecole de Commerce Angus de Winnipeg en 1972, Mlle Martinez a aussi fait des études en Espagne et en France. Elle travaille présentement pour l'agence de voyages D'Eschambault et enseigne l'espagnol.

MLLE INTRÉPIDE

Juliette LeGal. Assistante sociale à l'école Marymound, Juliette aime la natation, les Boîtes à Chansons et fait partie des Jeunes Voyageurs. Elle s'est distinguée par un récit de poésie dans un concours provincial.

MLLE COCKFIELD BROWN & CO

Michèle Hébert. Etudiante à l'Université de Winnipeg, Michèle se spécialise en Economie et en Français. Ses intérêts principaux sont la lecture et le dessin. Ayant une inclination musicale naturelle, Michèle apprécie aussi beaucoup tous les genres de films.







MLLE RENAULT WINNIPEG

Huguette Fousse. Diplômée de l'Institut Collégial de Notre-Dame-de-Lourdes et garde-malade immatriculée à l'Hôpital de Réhabilitation du Manitoba, Huguette a démontré un intérêt particulier dans la couture, le ski et la photographie. Elle détient aussi des trophées de curling et d'équitation.

MLLE COUTURE MOTORS

Denise Legros. Etudiante au Collège Commercial Success et a fait des études en gymnastique et danse, Denise a aussi été mannequin pour Eaton's. Elle jouit de la natation et des beaux-arts. En plus Denise fait du travail volontaire avec des enfants affectés de maladies cérébrales.

MLLE ROYAL BANK

Jeanne Molicard. Etudiante au Collège de St-Boniface et membre du "100 NONS". Jeanne est étudiante en musique et sportive enthousiaste. Cependant son epogée ne se réalise que dans l'étude des langues. Elle étudie présentement l'Anglais, le Français, l'Espagnol et l'Allemand.







MLLE K TEL INTERNATIONAL

Sheila Slobodzian. Graduant avec distinction à l'Institut Collégial John Taylor en 1972, Sheila est présentement étudiante à l'Université de Winnipeg et se spécialise en Français. Elle est membre active du Club Communautaire Chalmers et détentrice de plusieurs prix dans des activités variées.

MLLE ST-BONIFACE SCHOOL OF NURSING

Anita Tétreault. Diplômée de l'école Précieux-Sang, Anita graduera de l'école de gardes-malades en 1973. Elle s'intéresse particulièrement dans le traitement de personnes sourdes. Ses autres activités sont le ski, la lecture et le jeu de quilles.







MLLE "100 NONS"

Joanne Gosselin. Diplômée de l'Institut Collégial de Saint Pierre, Joanne étudie maintenant le chant et la musique. Elle est membre du "100 NONS" et chante avec les Intrépides. Elle se dit avidement intéressée dans les motoneiges, mais se dédie toutefois à son premier amour – le chant.

MLLE ST BONIFACE MOHAWKS

Alice Knight. Excellant dans la danse, la natation et la couture, Alice se distingue dans la parole publique. Princesse pour la Reine du Valentin en 1972 et Mlle Institut Collégial Louis Riel en 1972, Alice a démontré sa conscience sociale par le travail avec les personnes attardées.

MLLE "WILEY MERCURY"

Valérie St-Godard. Diplômée du Collège Communautaire Red River en 1972, Valérie s'intéresse activement aux sports, la lecture, la musique, les arts dramatiques et la danse. Elle travaille présentement pour la librairie de l'école des infirmières étudiantes à Saint-Boniface.



MLLE COLLÈGE ST BONIFACE

Joanne Boulet, Etudiante au Collège de St-Boniface et mannequin lorsque le temps lui permet, Joanne a étudié la musique, chante et aime la natation Elle enseigne présentement à l'Ecole Lacerte, ceci faisant partie de ses stages pour l'Institut Pédagogique. Conseillère à l'Association des Etudiants du Collège. Joanne est membre du "100 NONS" et a été élue première princesse dans le concours "Miss Teenage Manitoba" en 1971

MLLE SFM

Béatrice Thioux Etudiante de première année en Culture physique à l'Université du Manitoba., Mlle Thioux excèle en gymnastique rythmique et en natation. Béatrice participe activement dans la communauté particulièrement avec des enfants attardés.





MLLE GONDOLA PIZZA

Michèle Dupas, apprécie la lecture et la danse Elle travail le présentement avec des enfants sourds-muets et trouve ce projet très enrichissant

MLLE CKSB

Hélène Cormier Etudiante au Collège de St-Boniface, Hélène maîtrise le piano de façon excellente après neuf années d'études dans ce domaine. Elle apprécie tous les sports, le football en particulier Hélène apprécie aussi les arts, mais sa fidélité primordiale demeure la musique.



MLLE DE GAGNÉ MOTORS

Marie Sicotte, Choriste à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, Marie s'intéresse aux arts et à la natation. Elle excèle à s'exprimer en public et détient un certificat d'aide-infirmière.





MLLE DUCHARME SALON

Jacqueline Robidoux Coiffeuse professionnelle, Jacqueline joue le piano, chante et a organisé maintes soirées sociales dans le passé Ayant un penchant pour la mécanique, elle s'intéresse avidement aux voitures de sport, de même qu'au curling et à la cuisine

MLLE DUBUC SOCIAL CLUB

Lise St-Godard Diplômée de l'Institut Collégial Louis Riel en 1972, Lise est employée par le Dr H.-R. Ducharme, chiropracticien Ses intérêts sont la lecture et l'émancipation sociale.



MLLE LOUIS RIEL



Jacqueline Lessard. Etudiante à l'école dont elle porte le nom comme candidate, Jacqueline a montré un intérêt particulier pour la guitare, le judo et la religion. Membre du "La Vérendrye Game & Fish Rifle Club", Jacqueline s'est distinguée par sa haute compétence académique.



MLLE WESTERN PAINT

Linda Cayer. Etudiante en Radiologie Médicale au Collège Communautaire Red River, Linda est d'une compétence naturelle dans la musique et la danse. En plus, elle s'intéresse à la lecture, la couture et le patinage.



MLLE NIAKWA MOTOR HOTEL

Marcelle Lavoie. Diplômée de l'Institut Collégial Killarney, Marcelle a aussi étudié les arts et la musique. Gagnante d'un concours d'élocution publique elle apprécie également le ski, l'équitation et le patinage.

MLLE PRÉCIEUX-SANG

Claudette Gagnon. Etudiante de première année en Arts à l'Université du Manitoba, Claudette démontre ses talents sur le piano et l'accordéon. Participant à un programme d'échange d'étudiants, elle se rendit en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick



MLLE LAVERGNE ELECTRIC



Yvonne Turenne. Diplômée de l'Institut Collégial de St Pierre, Yvonne est présentement étudiante de troisième année dans les Arts Ménagers à l'Université du Manitoba. Membre de l'exécutif du Club 4--H, Yvonne excèle dans la couture et la cuisine. Première Princesse de la "St-Jean-Baptiste" en 1972, Yvonne a remporté plusieurs prix dans des activités diverses.

MLLE CLUB DES HOMMES D'AFFAIRES

Rachelle Châtelain. Rachelle participe ardemment aux activités communautaires. Elle s'intéresse particulièrement à Théâtre Jeunesse, Mélo-Mani et le travail au crochet

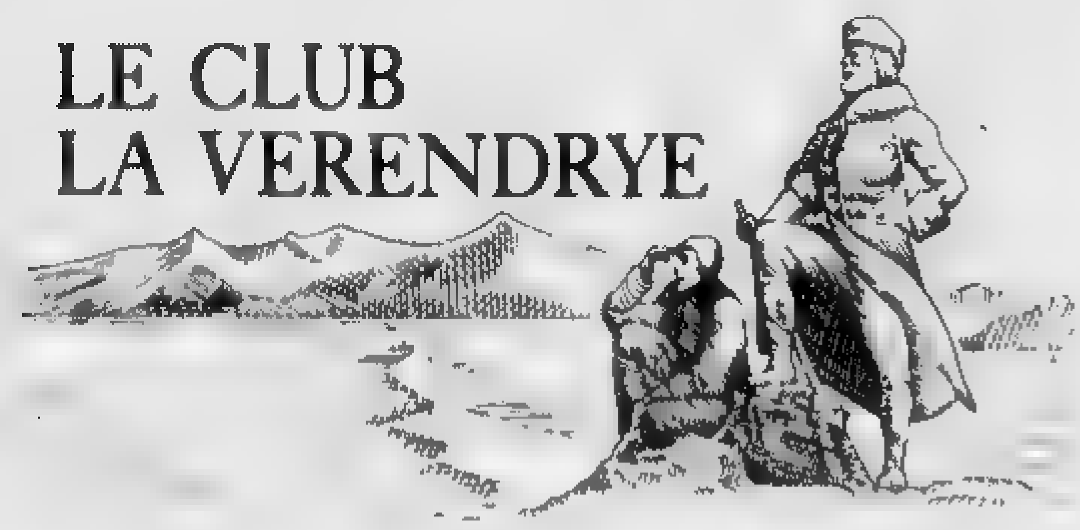




MLLE FRANCE CANADA

Michèle Joyal. Etudiante de deuxième année au Collège de St-Boniface, Michèle a étudié la musique et s'est montrée compétente à se présenter en public. Elle est membre du "100 NONS" et du Camp Bambin. En plus Michèle nous impressionne favorablement par une liste imposante de premiers prix et de trophées dans des activités variées.

LE CLUB LA VERENDRYE





Le Club La Vérendrye est heureux d'annoncer la candidature de Mlle Jocelyne Desaulniers au concours de la Reine du Festival du Voyageur 1973.

Jocelyne, âgée de 18 ans, est la fille de M. et Mme Aurèle Desaulniers, 450, rue St-Jean-Baptiste. Elle fit ses études à l'Ecole Marion, à l'Académie St-Joseph et à l'Institut Collégial Louis Riel. Elle se distingua dans ses classes surtout par son usage de la langue française, et aussi par son amour des sports où elle s'est méritée des medailles dans des concours athlétiques. Elle fut aussi choisie la reine des Valentins au grade 11.

Notre candidate est secrétaire au bureau des Assurances Desaulniers. Ceci lui permet un contact personnel avec des gens divers qui contribuent toujours à son épanouissement.

Cette ravissante jeune fille possede une sincérité et une simplicité remarquables. Ses yeux pétillants et son sourire éblouissant montrent son amour de la nature, des animaux et des sports. Parmi ses talents on compte le piano et le chant, elle continue toujours ses activités sportives et espère un jour se lancer dans l'enseignement.

Tous les membres du Club La Vérendrye assurent à Jocelyne un support unanime et lui souhaitent la couronne de la Reine du Festival du Voyageur.

On vous donne rendez-vous vendredi soir, le 16 fevrier, au club La Vérendrye pour la rencontrer.

DANSE du "BON VIEUX TEMPS" avec Andy De Jarlis

Dimanche le 25 février 1973 à 8h p.m.

au 614, rue Des Meurons

LE CLUB LA VÉRENDRYE

et LES FILS NATIFS


CLUB
et le
Festival du Voyageur
une réunion formidable!
CLUB
Kiewel-Pelissier Breweries Ltd.
angle des rues St-Joseph et Dumoulin, Saint-Boniface
WHITE SEAL

Défilé aux Flambeaux





Le défilé aux flambeaux se déroulera le mardi, 20 février, et se mettra en marche à 8h du soir au Palais Législatif. Ce ne sera pas un défilé comme les autres, c'en est un auquel tous devraient prendre part en portant un flambeau jusqu'au parc Provencher. Regarder passer un défilé c'est bien — mais y participer, c'est mieux, dit le Voyageur

Le chef du défilé, le Voyageur Gilbert D'Eschambault, portera le premier flambeau et conduira les marcheurs à partir du Palais Législatif jusqu'à l'avenue du Portage, se dirigeant ensuite vers l'Est jusqu'à la rue Main vers le Sud jusqu'à la rue Water, puis vers l'Est, traversant le pont Provencher et empruntant le boulevard Provencher pour arriver au parc Provencher

Le défilé d'une longueur de 2.3 milles présentera un spectacle féerique avec ses centaines de flambeaux illuminant les chars allégoriques, les groupes à pied, les groupes chantant, les véhicules tirés par des chevaux, les canots Les Voyageurs portant leurs tuques rouges et leurs ceintures flechées marcheront en compagnie de nombreux représentants d'organisations et d'entreprises de tous genres

Le Festival sera inauguré officiellement au parc Provencher à 9h45 du soir. A 10h15, il y aura un feu de joie et une danse en mocassins

Chaque année des milliers de personnes assistent au Festival Cette année on vous conseille d'y participer — votre plaisir en sera augmenté



Jim Roy (prof. de golf au St. Boniface Golf Club) donne une leçon de golf d'hiver à Bob Woytowich (defense chez les Winnipeg Jets). A gauche, Frank (joueur defenseur pour les Bluebomber) attend son tour pour la pratique de l'elan, tandis que Gil D'Eschambault (Voyageur officiel du Festival du Voyageur) grelotte sur le terrain pendant qu'il tient pour eux la fausse balle de golf.

Le parcours du Terrain de golf de St-Boniface, actuellement recouvert de neige, reverdira encore ce mois-ci Le 2e tournoi annuel de golf d'hiver O'Keefe, qui aura lieu de 7h30 a m a 7h p.m. le samedi 24 février, sera l'une des principales activités du Festival

L'an dernier, quelque 245 golfeurs enthousiastes faisaient la queue en attendant leur tour pour jouer avec une balle de tennis et un choix de trois clubs de golf La distance que peut atteindre une balle noire de tennis, lancée sur un par cours recouvert de neige, est encore discutable, mais les regles du jeu de golf d'hiver seront en force et la partie sera de 9 trous en 36 coups L'usage de raquettes, skis ou de tout autre article qui aideraient à marcher dans la neige profonde sont strictement interdits

Le tournoi est ouvert à toute équipe de quatre hommes ou à d'autres individus prêts à jouer une partie double à deux contre deux

Les trophées et les prix seront remis aux gagnants lors d'une réception au chalet, du 100, rue Youville, qui suivra la competition



Le canal du détournement des eaux de la rivière Rouge au chemin Ste-Marie, près de St-Norbert, "sera réservé aux chiens" les 24 et 25 février, lorsqu'ils s'empareront de l'endroit pour les courses d'attelages de chiens Mark Ten.

Deux classes de concurrents peuvent participer aux courses en traîneau. La classe "B" aux attelages de cinq chiens, et la classe "C" aux attelages de trois chiens.

C'est une sensation spectaculaire de surveiller la grâce et la beauté de ces animaux en mouvement. Une vive émotion s'empare de nous en les regardant évoluer, en les applaudissant, en entendant les appels répétés de leurs maîtres les encourageant à arriver les premiers à la ligne finale et en entendant aussi le crissement des traîneaux sur un parcours recouvert de neige.





Wayne Hill, qui mènera son équipe de chiens dans la course de chiens au Festival du Voyageur. Il exerce ses chiens sur le chemin de Birds' Hill pour qu'ils soient en forme au jour de ce grand événement. Cette équipe de chiens est la seule de cette race au Manitoba apte à ce genre de courses. Le chien de tête est nommé "Du-bi-noir's Shaen, C.D." suivi par "Du-bi-noir's Baron et Nipper". L'équipe de l'arrière est composée de Glory et Tammy. Ces chiens appartiennent à M. et Mme Norton.

Le Bal du Gouverneur



Le Bal du Gouverneur qui se tiendra le samedi soir, 24 février, sera sans doute le point culminant du Festival. Les salons de l'Hôtel Fort Garry prendront l'aspect de la résidence du Gouverneur avec des sentinelles à la porte et un hussier annonçant les noms des invités à leur arrivée. La soirée débutera par un grand défilé des hôtes en costumes de l'époque des Voyageurs.

Il y aura musique, chant, danse, consommations — et M. Lucien Loiselle agira comme maître de cérémonies. Les Gais Manitobains présenteront des danses folkloriques pour le plaisir de tous, au cours de la soirée.

Le groupe "Family Six" fera les frais de la musique de danse — et un souper gastronomique sera servi à minuit.

Les billets d'entrée pour ce bal feront des souvenirs que l'on aimera conserver puisqu'ils seront sous forme de rouleaux de parchemin scellés.




une
"Saint-Valentin"
pas comme les autres
du fond du coeur
d'une équipe
dont
l'activité met les
choses
au point
ROBERT PAINCHAUD
animateur
RAYMOND GAUTHIER
réalisateur
774-2541 (342)
MARIE BENOIST
recherchiste
253-9839
PAUL BLANCHETTE
recherchiste
253-0142
MARCEL COLLET
recherchiste
247-5215
mardi/jeudi - 21h30 - cbwft3